

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 novembre 2024

Relevé de délibérations

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 14 novembre 2024, a approuvé les délibérations suivantes :

- Délibération n° 2024-11-14-1 : PV du Conseil d'administration du 10 octobre 2024
- Délibération n° 2024-11-14-3 : Contrat d'Objectif, de Moyens et de Performance
- Délibération n° 2024-11-14-5.1 : Calendrier universitaire 2025/2026
- Délibération n° 2024-11-14-5.2.1 : Nombre de places Concours INSA Lyon
- Délibération n° 2024-11-14-5.2.2 : Nombre de places Bachelor - Master INSA Lyon
- Délibération n° 2024-11-14-6.1 : Campagne emplois 2025
- Délibération n° 2024-11-14-6.2.2 : Modalités d'attribution et montants de la PEDR
- Délibération n° 2024-11-14-6.3 : Revalorisation IFSE à compter du 1er septembre 2024
- Délibération n° 2024-11-14-7.1.1 : Transfert immobilisation SIDD
- Délibération n° 2024-11-14-7.1.2 : Sorties d'inventaires Etablissement
- Délibération n° 2024-11-14-7.1.3 : Sorties d'inventaires INTERINSA
- Délibération n° 2024-11-14-7.1.4 : Sorties d'inventaires SIDD
- Délibération n° 2024-11-14-7.2 : Taux forfaitaires frais de déplacement 2025
- Délibération n° 2024-11-14-8.1 : Subvention BDE 2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 novembre 2024

Délibération n° 2024-11-14-1
Procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 octobre 2024

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 14 novembre 2024,

Vu le Code de l'éducation, et notamment ses articles L.711-1 et suivants,

Vu les statuts de l'INSA Lyon du 15 mars 2018, modifiés,

Approuve le compte rendu du Conseil d'Administration en date du 10 octobre 2024 figurant en annexe.

Résultats du vote :

<i>Membres présents ou représentés</i>	: 23
<i>Nombre de voix pour</i>	: 21
<i>Nombre de voix contre</i>	: 00
<i>Nombre d'abstentions</i>	: 02

Fait à Villeurbanne, le 14 novembre 2024

Christian NIBOUREL
Président du Conseil d'Administration



Conseil d'administration INSA Lyon

JEUDI 10 OCTOBRE 2024

Projet de procès-verbal

Séance de 10 heures 30 à 12 heures 30 :

Présents	Établissement	Excusés
INSA – Collège A		
Patrick CHANTRENNE SGEN-CFDT ET SYMPATHISANTS	INSA	
Isabelle DELTON SGEN-CFDT ET SYMPATHISANTS	INSA	Excusée donne pouvoir à Patrick CHANTRENNE
Sébastien PRUVOST, Ensemble pour l'INSA, ses élèves, et son personnel	INSA	
Valérie KAFTANDIJAN, FSU-SNESUP pour la défense des valeurs du modèle INSA	INSA	
INSA Collège B		
Nicolas MARY, SGEN-CFDT ET SYMPATHISANTS	INSA	
Lionel MOREL FSU-SNESUP pour la défense des valeurs du modèle INSA	INSA	
Tetyana NICHIPORUK FSU-SNESUP pour la défense des valeurs du modèle INSA	INSA	Absente
Eveline MANNA, Penser et agir ensemble	INSA	

INSA – Collège BIATSS		
Eric BENHAMOU Indépendants	INSA	
Heidi BADAOU Indépendants	INSA	
Véronique SANVOISIN SGEN-CFDT ET SYMPATHISANTS	INSA	
Pierre FERRIER Penser et agir ensemble	INSA	Absent
INSA – Collège étudiants titulaires		
Katina DENNEULIN « La Syndicaliste »	5A GM	Excusée donne pouvoir à Valérie KAFTANDJIAN
Fabien DENOYELLE « La Syndicaliste »	4 TC	Excusé donne pouvoir à Suzanne MELIN
Lucie DUMAS « La Syndicaliste »	4A GEN	Absente
INSA – Collège étudiants suppléants		
Suzanne MELIN « La Syndicaliste »	4A IF	
Asmae TOUITI « La Syndicaliste »	2A FIMI	Absente
Personnalités extérieures		
Valentin LUNGENSTRASS	Métropole	
Christian NIBOUREL Président du CA-INSA Lyon	MEDEF	
Françoise PERROUD BOURGIN	CPME	
Jean GUENARD	Fondation	
Daniel LOUIS-ANDRÉ	Alumni	
Philippe MALAVAL	CCI	
Bruno FIGADERE	CNRS	
Karine LUCAS	AURA	Absente
Isabelle ROUSSEAU	CFDT	

Léa MAURICE	CGT	Excusée donne pouvoir à Eveline MANNA
Personnalités qualifiées		
Cécile LAUGIER Vice-Présidente du CA- INSA Lyon	EDF	
Morgane GUILLAS	Agriculture urbaine	Excusée
Membres de droit		
Frédéric FOTIADU Directeur	INSA	
Lyasid HAMMOUD Directeur Général des Services	INSA	
Miguel ORTIZ Agent Comptable	INSA	
Coralie EYRAUD	Rectorat	
Lahcen BORNJ Chargé d'affaires juridiques	INSA	
Invités		
Didier LHUILLIER		

Séance de 14 heures à 17 heures :

Présents	Établissement	Excusés
INSA – Collège A		
Patrick CHANTRENNE SGEN-CFDT ET SYMPATHISANTS	INSA	
Isabelle DELTON SGEN-CFDT ET SYMPATHISANTS	INSA	Excusée donne pouvoir à Patrick CHANTRENNE
Sébastien PRUVOST, Ensemble pour l'INSA, ses élèves, et son personnel	INSA	
Valérie KAFTANDIJAN, FSU-SNESUP pour la défense des valeurs du modèle INSA	INSA	
INSA Collège B		
Nicolas MARY, SGEN-CFDT ET SYMPATHISANTS	INSA	
Lionel MOREL FSU-SNESUP pour la défense des valeurs du modèle INSA	INSA	
Tetyana NICHIPORUK FSU-SNESUP pour la défense des valeurs du modèle INSA	INSA	Absente
Eveline MANNA, Penser et agir ensemble	INSA	
INSA – Collège BIATSS		
Eric BENHAMOU Indépendants	INSA	Excusé donne pouvoir à Heidi BADAQUI
Heidi BADAQUI Indépendants	INSA	
Véronique SANVOISIN SGEN-CFDT ET SYMPATHISANTS	INSA	
Pierre FERRIER Penser et agir ensemble	INSA	

INSA – Collège étudiants titulaires		
Katina DENNEULIN « La Syndicaliste »	5A GM	Excusée donne pouvoir à Valérie KAFTANDJIAN
Fabien DENOYELLE « La Syndicaliste »	4 TC	Excusé donne pouvoir à Lucie DUMAS
Lucie DUMAS « La Syndicaliste »	4A GEN	
INSA – Collège étudiants suppléants		
Suzanne MELIN « La Syndicaliste »	4A IF	
Asmae TOUITI « La Syndicaliste »	2A FIMI	Absente
Personnalités extérieures		
Cédric VAN STYVENDAEL	Métropole	Excusé donne pouvoir à Christian NIBOUREL
Christian NIBOUREL Président du CA-INSA Lyon	MEDEF	
Françoise PERROUD BOURGIN	CPME	
Jean GUENARD	Fondation	
Daniel LOUIS-ANDRÉ	Alumni	
Philippe MALAVAL	CCI	
Bruno FIGADERE	CNRS	
Karine LUCAS	AURA	Absente
Isabelle ROUSSEAU	CFDT	
Léa MAURICE	CGT	
Personnalités qualifiées		
Cécile LAUGIER Vice-Présidente du CA- INSA Lyon	EDF	
Morgane GUILLAS	Agriculture urbaine	
Membres de droit		
Frédéric FOTIADU Directeur	INSA	

Lyasid HAMMOUD Directeur Général des Services	INSA	
Miguel ORTIZ Agent Comptable	INSA	
Coralie EYRAUD	Rectorat	
Lahcen BORNI Chargé d'affaires juridiques	INSA	
Invités		
Damien FABRÈGUE	Directeur des Relations Européennes et Internationales	
Laurent LEBRUN	Directeur de la Formation	
Jean-Michel JOLION	Ex-délégué général du Collège d'Ingénierie	
Marion DELONG	Déléguée générale du Collège d'Ingénierie	
Pascale GIBERT	Directrice de l'IGB	
Laurent PICHERAL	Directeur de la Fondation	

ORDRE DU JOUR

I.	Processus de nomination à la Direction de l'INSA Lyon	8
1.	Audition du candidat : M. Frédéric FOTIADU	8
2.	Débat/vote/classement	12
II.	Compte-rendu du Conseil d'administration du 4 juillet 2024	13
III.	Point d'actualité du Directeur	14
IV.	Point Chine : avancée du dossier de l'Institut Franco-Chinois avec Beihang	16
V.	Contrat d'Objectifs, de Moyens, et de Performance (COMP)	18
VI.	Formation	19
1.	Règlement des Études Communes.....	19
a.	Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) 2024/2025	19
2.	Présentation du projet Nouveaux Dispositifs de Formation pour les Métiers de l'Industrie déposé dans le cadre de l'AMI CMA.....	19
3.	Appel à Manifestation d'Intérêt Compétences et Métiers d'Avenir (AMI CMA) : Horizon INSA	21
VII.	Finances/comptabilité.....	22
1.	Tarifs.....	22
VIII.	Vie de l'établissement.....	23
1.	Réengagement de l'établissement dans le soutien à la Fondation.....	23
2.	Tableau récapitulatif des conventions : du 18 juin au 20 septembre 2024	24

La séance est ouverte à 10 heures 40, sous la présidence de Christian NIBOUREL.

Lyasid HAMMOUD dresse la liste des pouvoirs. Le quorum est atteint, et les votants sont au nombre de 23, dont 4 pouvoirs.

Après avoir expliqué le programme de la matinée, Christian NIBOUREL invite l'unique candidat à la Direction de l'INSA Lyon, Frédéric FOTIADU, à intégrer la séance.

Frédéric FOTIADU intègre la séance.

I. Processus de nomination à la Direction de l'INSA Lyon

1. Audition du candidat : M. Frédéric FOTIADU

Frédéric FOTIADU, Directeur actuel de l'INSA Lyon, indique que ce qu'il prônait lors de sa candidature en 2019 reste vrai en 2024, notamment un accord profond avec les valeurs fondatrices de l'école et une volonté de faire de l'INSA Lyon l'un des champions français, mondialement reconnu.

a. Contexte actuel pour l'INSA

L'INSA fait face à divers enjeux au niveau global (comme les bouleversements climatiques, et les tensions géopolitiques), continental et national (avec une perte de puissance relative de l'Europe et de la France, et un investissement insuffisant dans l'éducation, la recherche et l'innovation), et local (avec une structuration académique non aboutie du site).

Il présente divers atouts, notamment son modèle d'ingénieur humaniste. L'INSA Lyon occupe également une position de *leader* : il s'agit de la première école d'ingénieur post-baccalauréat (et la plus demandée sur Parcoursup), et la première école d'ingénieur par le nombre de diplômés en France. Il dispose également d'une réputation enviable, à la fois auprès des élèves, des employeurs et des partenaires.

b. Perspectives pour un second mandat

Frédéric FOTIADU s'inscrit dans une logique de continuité du plan stratégique validé en 2020 qui place l'INSA Lyon dans une dynamique de transformation profonde et systémique, en priorisant l'urgence climatique et les enjeux sociaux.

Toutefois, cette stratégie nécessite des ajustements. Ainsi, l'Assemblée pour la transition écologique et sociale permettra d'alimenter le SDDD & RSE (Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale) et d'actualiser la stratégie.

Dans ce contexte, l'INSA Lyon vise à répondre aux défis sociaux et environnementaux vitaux de l'humanité, à accompagner la transformation des entreprises et de la société, et à contribuer à la création d'activités économiques nouvelles.

Formation

Il existe tout d'abord un enjeu de structuration et de coopération pour la formation. Le profil de l'ingénieur humaniste doit être redéfini à l'échelle du groupe INSA. L'offre de formation doit également être diversifiée, pour mieux répondre aux besoins de la société. Il convient de développer des coopérations structurées de haut niveau, avec des acteurs français, européens et internationaux.

La question des moyens est essentielle : il convient par exemple de développer les recrutements sur les formations de marché. Il est également question de développer l'attractivité dans une logique de maîtrise des coûts

Ainsi, au niveau de l'établissement, les chantiers d'évolution de la formation doivent être poursuivis. Il convient également de déployer une approche par compétences des formations, et de poursuivre le développement de la Fondation et d'INSAVALOR.

Au niveau du site, des parcours mixtes (comme celui d'ingénieur-médecin) permettent de répondre aux besoins de la société et des élèves. Grâce au Collège d'Ingénierie Lyon Saint-Étienne, une offre nouvelle peut être établie. L'alternance avec les partenaires régionaux doit également être développée.

Enfin, le groupe INSA doit poursuivre le développement d'une offre et d'outils numériques et d'intelligence artificielle. Des actions de formation sont développées à l'échelle européenne (ECIUn+). Il est nécessaire de nouer des partenariats stratégiques avec des universités de référence dans le monde.

Vie des élèves

L'INSA Lyon est également engagé en matière de diversité sociale, territoriale et de genre de ses élèves. Il accompagne également la vie associative, et l'amélioration des conditions de vie sur le campus.

Recherche

En matière de recherche et d'innovation, l'INSA Lyon fait face à des enjeux à la fois de structuration et à la coordination académique du site (avec le Collège d'Ingénierie) et de coopérations de haut niveau avec des acteurs français, européens et internationaux.

À ce titre, l'établissement doit :

- bénéficier de financements dédiés grâce à des programmes français et européens ;
- investir dans des équipements et des plateformes scientifiques ;
- développer son attractivité.

Ainsi, il est nécessaire de développer une offre de formation et d'attirer des étudiants internationaux vers la recherche, mais également de renforcer la politique RH en faveur de la recherche.

De plus, il convient de convaincre l'État de soutenir et de financer le site Lyon Saint-Étienne, mais également de porter, conjointement avec les acteurs du territoire, des projets ambitieux.

c. Questions

Véronique SANVOISIN s'interroge sur les perspectives concernant les personnels.

Frédéric FOTIADU explique que l'INSA Lyon fait face à un enjeu d'attractivité des personnels, ce qui entraîne un travail nécessaire sur les conditions RH. La concurrence internationale est rude : la France (dont l'enseignement supérieur souffre d'un manque de financements) peine donc à attirer ou à retenir des enseignants-chercheurs de talent, étant donné que d'autres pays proposent de meilleures rémunérations.

Jean GUENARD s'enquiert des moyens de *lobbying* possibles : ce manque d'attractivité ne peut se résoudre qu'avec une prise de conscience de l'État.

Frédéric FOTIADU considère que la capacité de l'établissement à convaincre la puissance publique est faible, voire nulle. La loi de la programmation de la recherche visait une amélioration des conditions de rémunération. Néanmoins, en raison des arbitrages budgétaires pluriannuels, l'impact de la mesure est amoindri.

L'INSA Lyon ne peut pas influencer ces décisions politiques, mais peut proposer des conditions plus attractives pour les personnels, notamment en abondant les régimes de prime et les rémunérations. Toutefois, les enveloppes restent fermées, ce qui suppose une légère réduction des effectifs, en maîtrisant les campagnes d'emploi.

Eveline MANNA signale que les personnels de l'INSA remontent diverses alertes.

Par exemple, le Ministère félicite le travail de l'INSA, mais refuse de lui attribuer des moyens supplémentaires, notamment pour les restaurants universitaires. Il convient donc de s'interroger sur les conditions du rapport de force vis-à-vis du Ministère, et sur l'intérêt du COMP (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance) alors que les lignes qui ne conviennent pas à l'État ne sont pas prises en considération.

Concernant les conditions de travail des personnels, les services support expriment une forte souffrance au travail. L'Assemblée générale a fait ressortir un déficit de dialogue entre les équipes de direction et le niveau opérationnel lors de la prise de décisions. De plus, la culture de la fonction publique comprend un fort attachement aux libertés académiques et syndicales. Plusieurs communications syndicales ont été censurées, et il avait été interdit aux étudiants de distribuer des tracts concernant les élections législatives.

Frédéric FOTIADU rappelle que la stratégie de l'INSA Lyon repose également sur la question de la transition sociale. L'établissement a donc œuvré à corriger les régimes de prime, dans un contexte d'enveloppe fermée. Il continue à dégager annuellement des ressources pour mieux reconnaître l'engagement des personnels. L'effort d'attractivité et de reconnaissance doit néanmoins se poursuivre, principalement pour les personnels BIATSS. De plus, le Ministère a accepté de mettre un régime plus favorable pour les ESAS (Enseignant du secondaire affecté dans le supérieur)

La tutelle accompagne tout de même l'établissement, et apporte en particulier des ressources humaines pour soutenir des projets.

De plus, ce volet se rapproche également d'une meilleure formation de l'ensemble des personnels sur les enjeux socio-écologiques et numériques.

Des tensions sont néanmoins remontées dans un certain nombre d'enquêtes : il est regrettable que l'enquête sur la qualité de vie dans l'établissement et sur les RPS (Risques psychosociaux) n'ait pas pu être déployée dans les délais souhaités.

Ensuite, il considère que la liberté académique reste circonscrite à la pratique professionnelle. Une problématique a effectivement porté sur l'utilisation des listes syndicales dans le cadre d'un message spécifique : une réponse sera apportée à l'organisation syndicale concernée. Les réunions syndicales sont toutefois favorisées par l'établissement. Concernant la distribution de tracts, le dialogue avec les étudiants s'est tenu de façon apaisée, fluide et constructive.

Concernant les tensions relevées sur des décisions prises, il convient par exemple de préciser qu'il n'existait aucune alternative au déploiement du système d'information pédagogique Pégase, car l'ancien outil n'était plus fonctionnel. Il s'agit du seul outil désormais reconnu par la tutelle et accessible à l'établissement. De plus, le choix des solutions et le pilotage du projet ont été décidés en concertation avec les instances dédiées. Bien que Pégase soulève des difficultés d'ergonomie, aucun dysfonctionnement n'a été observé. Par ailleurs, les personnels ont été accompagnés grâce à des moyens exceptionnels.

Cécile LAUGIER demande comment l'INSA Lyon répond aux points de vigilances sur l'intérêt des étudiants pour les entreprises. De plus, la désindustrialisation de l'Europe et de la France est préoccupante.

Frédéric FOTIADU convient que, dans le cadre de la relation avec les entreprises, les attentes évoluent. Malgré tout, les diplômés formés restent le premier atout de l'INSA afin de répondre aux besoins de transformation des entreprises. À date, l'Europe ne produit aucun microprocesseur ou GPU : la modernisation et le développement doivent être accompagnés par des ingénieurs de talent.

La recherche constitue un autre levier. Par exemple, Michelin souhaite créer des laboratoires communs.

Se pose également la question des exigences en matière de qualité de la relation avec les entreprises. Des règles collectives de fonctionnement suffisamment souples doivent être définies, éventuellement par le biais de comités d'éthique. L'INSA Lyon a déjà refusé des partenariats ou de mécénat quand il n'était pas garanti qu'il partage les mêmes valeurs que son partenaire.

Par ailleurs, alors que les entreprises expriment des besoins grandissants, les écoles d'ingénieur n'ont pas les moyens de former davantage d'ingénieurs. Toutefois, les études démontrent que des cadres intermédiaires sont également demandés par les entreprises : il convient donc de diversifier l'offre de formation.

Jean GUENARD rappelle que le Conseil d'administration de la Fondation est fortement mobilisé sur ces sujets, en particulier sur les questions d'éthique.

Ensuite, il souligne la cohérence entre les propos énoncés par le Directeur, la réalité de son premier mandat, et les perspectives présentées en séance.

Il demande des précisions sur le possible accès à l'emprunt pour développer une politique d'investissement. De plus, il s'interroge sur la méthode pour que des errements passés connus au sein du groupe INSA ne se reproduisent pas.

Frédéric FOTIADU répond que les EPSCP pourront désormais bénéficier d'emprunts publics pour financer des projets (si leur modèle économique permet de rembourser l'emprunt).

Ainsi, l'INSA Lyon pourra investir dans ses résidences pour améliorer la performance énergétique et les conditions d'hébergement et leur attractivité, sans pour autant augmenter les loyers.

Ensuite, rien ne peut garantir la trajectoire des autres établissements autonomes du groupe INSA, mais la constitution du GIP permet notamment d'éviter les divergences stratégiques. Renforcer les coopérations permet d'accroître l'attractivité des établissements.

Valérie KAFTANDJIAN observe parfois des écarts entre les ambitions et les coûts lors de la mise en œuvre. De plus, certaines ambitions sont contradictoires : par exemple, la transition écologique est primordiale, mais il est demandé à tous les étudiants de se rendre à l'étranger. Par ailleurs, l'évolution de la formation affecte le bien-être des personnels (qui ne repose pas toujours sur la rémunération), comme le démontrent les enquêtes. Le Conseil d'administration doit prendre conscience de ces questions : elle souhaiterait donc que les propositions du CSA et de la F3SCT soient davantage prises en compte.

Frédéric FOTIADU reconnaît qu'il existe une tension entre l'intention et la mise en œuvre, en fonction des contraintes. Selon lui, pour qu'un établissement fonctionne de façon harmonieuse, les règles imposées par l'État doivent être respectées, comme c'est le cas à l'INSA Lyon, où l'ensemble des décisions du Conseil d'administration sont respectées. Pour rappel, la F3SCT n'est pas une instance décisionnaire.

Au cours de son premier mandat, il a fortement impliqué les forces vives de l'établissement dans les choix structurants, comme pour les campagnes d'emploi, qui ont été élaborées sur l'appui du Conseil des Études, du Conseil scientifique et du Conseil d'administration.

Ensuite, en matière de transition écologique, le département GEN a mis en place un pass carbone pour ses élèves pour les mobilités internationales : deux ans après, aucun autre département ne s'est saisi du dispositif.

L'Assemblée pour la Transition écologique et sociale, financée par la Fondation INSA Lyon et par le COMP, inclut massivement les personnels et les élèves. Les décisions sur ces sujets ne peuvent être prises que collectivement, en faisant émerger des consensus éclairés : elles ne reposent pas uniquement sur la Direction. Seul un travail collectif permettra une réelle transformation.

Frédéric FOTIADU quitte la séance.

2. Débat/vote/classement

Christian NIBOUREL indique que le Conseil scientifique a rendu un avis favorable unanime quant à la nomination du directeur, tandis que le Conseil d'Études a rendu un avis favorable (12 voix favorables, 1 voix défavorable, 6 abstentions).

Valérie KAFTANDJIAN rappelle que le Conseil scientifique a accompagné son vote d'une motion.

Christian NIBOUREL souligne que Frédéric FOTIADU a finalisé la stratégie de l'école ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Il a également pacifié les relations avec l'ensemble des acteurs, et a permis une évolution du groupe INSA. Garant d'une saine gestion, les comptes de l'établissement ont été certifiés sous sa direction.

Il a également démontré une qualité d'écoute, une ouverture d'esprit, et un style de management respectueux des parties prenantes, tout en étant respecté dans les instances nationales.

Valérie KAFTANDJIAN demande si le Conseil d'administration peut encourager le Directeur à limiter le nombre de directeurs adjoints dans l'organigramme et le renouvellement de certains membres de l'équipe de Direction.

Christian NIBOUREL considère que le directeur est libre de la gestion des éléments opérationnels.

Un point sur l'organisation et les postes pourra être inscrit à un ordre du jour à l'avenir.

Selon Jean GUENARD, il serait important d'évoquer l'autonomie dont disposent les départements : disposer de davantage de directeurs adjoints peut être profitable pour le fonctionnement de l'école.

Valérie KAFTANDJIAN précise que le règlement intérieur inclut la structure en départements, mais ne spécifie pas le nombre de directions adjointes. Les services d'appui aux missions sont devenus des directions : les personnels ont parfois la sensation d'être dirigés plutôt qu'appuyés.

Christian NIBOUREL prend le point.

Cécile LAUGIER porte un regard positif sur le mandat du Directeur et sur la présentation réalisée : il a apporté une forme de sérénité, notamment dans le cadre du Conseil d'administration INSA Lyon. Sa franchise permet de désamorcer des tensions.

Daniel LOUIS-ANDRÉ ajoute que la Direction et les départements de l'INSA souhaitent réellement reconnaître le rôle et l'intérêt des alumni dans le cadre des projets d'école.

Patrick CHANTRENNE se montre relativement satisfait du mode de fonctionnement collégial au sein des instances. Toutefois, le Directeur doit être appuyé par le Conseil d'administration ; son attitude de prise de hauteur peut parfois lui être reprochée.

Christian NIBOUREL souligne que le Directeur administre tout de même les sujets en détail, et reste ouvert à la discussion.

Eveline MANNA souscrit pleinement aux remarques émises sur la qualité intellectuelle et relationnelle du Directeur.

Malgré tout, de réelles alertes relatives à la souffrance au travail remontent : elle souhaiterait que ces sujets soient traités par l'équipe de Direction et par le Conseil d'administration, avec une granulométrie fine.

Christian NIBOUREL prend le point.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Véronique SANVOISIN, Jean GUENARD et Suzanne MELIN procèdent au dépouillement des votes.

La nomination de M. Frédéric FOTIADU à la Direction de l'INSA est approuvée par 17 voix favorables, 4 voix défavorables, et 2 abstentions.

Frédéric FOTIADU intègre la séance.

Christian NIBOUREL informe Frédéric FOTIADU de la décision du Conseil d'administration de proposer sa candidature au ministre.

Les discussions ont souligné sa qualité intellectuelle, relationnelle et technique ainsi que la sérénité qu'il a apportée aux débats dans le respect du fonctionnement des instances, tout comme la relation entretenue avec les alumni. Il a également permis de pacifier les relations avec le site.

Certains points de discussion lui seront relatés.

La séance est suspendue de 12 heures 45 à 14 heures 10.

Didier LHUILLIER, Eric BENHAMOU et Valentin LUNGENSTRASS quittent la séance.

Léa MAURICE, Morgane GUILLAS, Pierre FERRIER et Lucie DUMAS intègrent la séance.

Lyasid HAMMOUD dresse la liste des pouvoirs. Le quorum est atteint, et les votants sont au nombre de 25, dont 5 pouvoirs.

II. Compte-rendu du Conseil d'administration du 4 juillet 2024

Lyasid HAMMOUD indique que les remarques exprimées par Valérie KAFTANDJIAN seront intégrées au procès-verbal.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 4 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité moins 4 abstentions et un membre qui n'a pas pris part au vote.

III. Point d'actualité du Directeur

1. Point sur la rentrée

Frédéric FOTIADU rappelle que, sur Parcoursup, 18 000 candidats ont postulé à l'INSA Lyon, qui n'offre que 690 places. L'institut compte plus de 6 000 étudiants, dont plus de 5 000 élèves-ingénieurs. Le nombre d'étudiantes inscrites en première année diminue, de 47 % à 44 %.

2. Relations institutionnelles et partenariales

Le Directeur a rencontré :

- Olivier GINEZ (DGESIP) ;
- Catherine STARON (Région et Direction ESR) ;
- Cédric VAN STYVENDAEL (Maire de Villeurbanne, Métropole de Lyon) ;
- Bruno SPORTISSE (INRIA) ;
- Thierry DE LA TOUR D'ARTAISE (Groupe SEB) ;
- la Direction Technique d'EDF.

3. Groupe INSA

Plus de 20 élèves et jeunes diplômés ont participé aux compétitions des Jeux olympiques et paralympiques.

Depuis le 5 juillet 2024, Laurent GERMAIN, Directeur général d'Egis, succède à Christian NIBOUREL à la présidence de la Fondation du groupe INSA. Egis rejoint la fondation en tant que mécène.

La création du GIP a été validée par les Conseils d'administration des sept INSA.

Un partenariat est en cours de construction avec l'Université Mohamed VI Polytechnique, pour favoriser les contrats doctoraux.

4. Site Lyon Saint-Étienne

Le projet de structuration académique du site est coordonné par l'ensemble de la ComUE. Pour rappel, la carte des formations doctorales devra être affinée dans le contexte d'évaluation par le HCERES (Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur). Par ailleurs, une meilleure structuration permettrait également d'obtenir des financements de la part de futurs grands appels à projets nationaux.

Deux grands axes sont exploités :

- les réseaux de coordination disciplinaires (anciennement « écoles graduées ») ;
- les instituts thématiques interdisciplinaires.

De plus, il existe deux projets d'EPE, concernant :

- l'université Jean Monnet (Saint-Étienne) qui intégrera l'ENSASE au 1^{er} janvier 2025, et devrait s'associer ensuite avec l'ESADSE ;
- l'université Claude Bernard Lyon 1 : étant donné que l'Assemblée générale de CPE n'a pas adopté le projet de statuts présenté, le projet ne se poursuivra pas.

5. Collège d'Ingénierie

Le 30 août 2024, 66 participants des quatre écoles ont participé à un séminaire de rentrée à Mines Saint-Étienne, qui a permis de mener un point d'étape sur les projets, et des ateliers sur le fonctionnement opérationnel du collège.

Une nouvelle déléguée générale, Marion DELONG, succèdera à Jean-Michel JOLION qui a accompagné la structuration du collège. Elle a été recrutée en tant que salariée le 1^{er} octobre par Centrale Lyon.

6. Assemblée INSA pour la transition écologique et sociale

Une table ronde nationale « L'enseignement supérieur au service de la transition écologique et sociale » a été organisée le 11 juillet 2024.

La troisième session de l'Assemblée s'est tenue les 12 et 13 septembre 2024, et sera présentée le 17 octobre. Près de 1 800 propositions ont été regroupées en cinq thématiques :

- communauté apprenante ;
- fonctionnement ;
- formation ;
- recherche ;
- coopérations.

La session finale est prévue les 28 et 29 novembre, pour une restitution au Conseil d'administration du 12 décembre, avant d'intégrer les propositions au Schéma directeur DD & RSE.

7. Entrepreneuriat

La 22^e édition de Campus Création, une immersion entrepreneuriale de six mois, a été lancée le 3 octobre.

Les candidatures pour les prix EDF Pulse Auvergne Rhône-Alpes sont ouvertes du 21 octobre au 15 novembre.

La saison 2023-2024 du dispositif Entreprendre@INSA a été clôturée le 17 juillet.

8. Relations internationales

Le double diplôme en informatique avec l'université de Passau a été renouvelé.

En septembre, le Second ministre singapourien de l'Éducation et des Affaires étrangères ainsi qu'une délégation de la province du Zhejiang ont été accueillis sur le campus.

9. Diplômés INSA

L'événement Génération INSA du 4 octobre a réuni plus de 200 alumni des classes en 4 et en 9. Une table ronde a été organisée avec Jean Michel BERARD et Bertin NAHUM.

Un événement s'est également tenu avec une « famille » de la cinquième promotion de l'INSA Lyon.

10. Vie de l'établissement

Le festival des Arts Sciences et Sociétés de l'INSA Lyon (FASSIL) sera inauguré le 5 novembre.

11. Médiation scientifique

Le média Point de Bascule, lancé le 26 septembre, porte sur les enjeux de transition socioécologique.

La fête de la Science se tiendra le 12 octobre : l'INSA Lyon proposera des ateliers sur les propriétés de l'eau et les enjeux liés au réchauffement climatique.

Véronique SANVOISIN souligne l'excellence de Point de Bascule.

Damien FABRÈGUE intègre la séance.

IV. Point Chine : avancée du dossier de l'Institut Franco-Chinois avec Beihang

Frédéric FOTIADU explique qu'un premier dossier a été déposé afin de tenir compte des contraintes calendaires du ministère chinois. Toutefois, il sera soumis à validation des instances en mars 2025.

Pour rappel, ce projet s'inscrit dans l'axe stratégique visant à nouer des partenariats à travers le monde, notamment en matière de transition socioécologique.

Il conviendra de décider du positionnement de l'établissement sur les grands enjeux mondiaux futurs dans le monde, notamment ceux socioécologiques. Sur le plan scientifique et technologique, l'ambition de ce projet mérite de l'instruire entièrement sans en occulter les difficultés, notamment car la Chine restera durablement un acteur majeur dans le monde.

Damien FABRÈGUE rappelle que 22 instituts franco-chinois (IFC) existent dans les domaines d'ingénierie et de sciences humaines et sociales. L'université de Beihang dispose déjà de deux IFC, et des discussions sont en cours pour trois IFC supplémentaires sur le campus de Hangzhou.

Le projet permettrait notamment d'influer directement sur les transitions à l'échelle internationale, de reconnaître davantage la valeur du modèle INSA, et de proposer des carrières internationales attractives aux personnels. Malgré tout, ce projet pourrait être interrompu en cas de crise diplomatique, et la question de la recherche avec la Chine soulève des problématiques de propriété intellectuelle.

1. Modèle économique

Pour rappel, dans le cadre de l'IFC, l'université de Beihang remboursera à coût complet les enseignants et les ressources administratives du groupe INSA (environ 4 000 euros annuels de remboursement). Par ailleurs, 20 % des enseignants proviendraient du groupe INSA, et 60 % d'entre eux seraient co-recrutés à travers le monde. Ces derniers devraient s'acclimater au modèle INSA en passant au minimum un semestre dans un INSA. De plus, les salaires des personnels de l'équipe de direction, les missions de recrutement des enseignants et les frais de participation au *Joint Management Committee* (au sein duquel des représentants étudiants seront impliqués) seraient remboursés.

Il insiste sur l'absence de dépendance financière du groupe INSA envers l'université de Beihang.

Christian NIBOUREL demande si les enseignements seront dispensés en langue française.

Damien FABRÈGUE répond qu'au minimum 60 % d'entre eux seront assurés en français : les 40 % restants seront enseignés en anglais (pour obtenir l'accréditation CTI) et en chinois.

2. Accord

Le projet d'accord à date fait figurer plusieurs exigences du groupe INSA, y compris :

- au moins 24 ECTS dédiés aux grands enjeux socioécologiques ;
- 25 % du curriculum serait composé des humanités.

Christian NIBOUREL demande si la CTI (Commission des Titres d'ingénieur) dispose d'un droit de regard sur ce projet.

Damien FABRÈGUE répond par l'affirmative : il s'agirait d'un diplôme de l'Institut Franco-Chinois (et non de l'INSA) reconnu par la CTI.

Une réflexion porte également sur la constitution d'une académie pour les enseignants, pour réimplanter une nouvelle méthode pédagogique dans les INSA.

Les activités de recherche seraient dédiées à la neutralité carbone et à l'économie circulaire, pour lesquelles il existe une plateforme de collaboration entre la France et la Chine : un atelier sur le sujet sera organisé le 12 décembre à l'INSA Toulouse.

3. Calendrier

À date, les lettres de soutien pour le projet sont en cours de finalisation (groupe SEB, SAFRAN, AIRBUS, Dassault Systèmes, bioMérieux...).

Fin octobre 2024, un pré-projet sera déposé au ministère de l'Enseignement chinois.

Le 11 décembre, la première édition des « Rendez-vous de l'IGB » sera organisée à Lyon, avec une quarantaine de participants représentatifs de différentes opinions et fonctions. Cette rencontre sera divisée en trois temps :

- l'expression des différentes opinions ;
- les échanges sur quatre grandes thématiques sujettes à controverse et l'apport d'éléments factuels ;
- une remise en commun.

Christian NIBOUREL suppose qu'une méthodologie sera définie pour éviter les dérives.

Damien FABRÈGUE répond par l'affirmative.

De plus, fin décembre 2024, la mission de la direction du double diplôme franco-chinois débiterait à Hangzhou. La première promotion du double diplôme sera accueillie en septembre 2025 en FIMI 1A dans le groupe INSA (même si le projet d'IFC n'aboutit pas).

Les Conseils d'administration des INSA se prononceront sur le projet d'IFC en mars 2025. En cas d'avis positif, il sera soumis au ministère de l'Enseignement chinois en mars 2025, et la première promotion de l'IFC sera accueillie en septembre 2025.

Patrick CHANTRENNE demande si les dépenses engagées par l'INSA Lyon dans le cadre de ce projet sont prises en charge par le Groupe INSA.

Damien FABRÈGUE explique qu'une équipe, composée de neuf représentants des différents INSA, travaille actuellement sur le projet. Le support administratif fourni à Lyon est entièrement remboursé par l'université de Beihang.

Frédéric FOTIADU ajoute que ce partenaire a également versé 100 000 euros pour couvrir les coûts d'amorçage du projet.

Patrick CHANTRENNE souligne qu'il est précisé dans le projet d'accord que les enseignants devront respecter des dispositions pertinentes relatives à l'emploi des étrangers en Chine, et que l'institut protège les droits et les intérêts légitimes des enseignants et des personnels conformément à la loi. Cela soulève des interrogations en matière de liberté d'expression.

Damien FABRÈGUE répond que le premier point correspond à la nécessité pour les enseignants internationaux d'obtenir un visa de travail pour la Chine.

Ensuite, l'institut est basé en Chine, donc le droit chinois s'applique, à l'exception des situations de litige. Les risques sont faibles : les Chinois critiquent en réalité le système, mais jamais ouvertement. Pour rappel, il ne s'agira pas d'un INSA, mais d'une adaptation du modèle au pays d'accueil : l'ouverture d'esprit sera garantie.

Il demandera tout de même aux représentants chinois une précision sur la loi évoquée.

Christian NIBOUREL suppose que les personnels seront formés à la culture et au comportement chinois.

Patrick CHANTRENNE s'interroge sur le statut des enseignants présents en Chine.

Damien FABRÈGUE répond qu'ils disposeront du statut d'expert, qui leur assure une compensation financière de la province, avec une sécurité sociale.

Véronique SANVOISIN demande s'il n'est pas tardif de tenir le débat-controverse le 11 décembre pour exploiter les réflexions qui en émanent.

Damien FABRÈGUE précise que le projet d'accord était nécessaire pour programmer ce type de discussion. Un rapport sur cette rencontre sera présenté en Conseil d'administration début 2025. Le débat doit être cadré pour garantir une liberté de parole de toutes les parties.

Frédéric FOTIADU rappelle que l'objectif est d'aboutir à un dispositif déclinable pour l'ensemble des INSA.

Jean GUENARD précise que ce type de crainte est également remontée lors de l'Assemblée.

Frédéric FOTIADU considère que cette préparation accrue permettra de mieux restituer les débats.

Damien FABRÈGUE quitte la séance.

V. Contrat d'Objectifs, de Moyens, et de Performance (COMP)

Frédéric FOTIADU explique que 50 % de crédits du COMP ont été versés en juillet, même sans retour officiel du Ministère. Il a ainsi été recommandé de présenter le COMP pour validation en CSA : étant donné qu'il s'est montré unanimement contre, le point ne peut pas être inscrit pour validation à l'ordre du jour du Conseil d'administration, et sera reporté au 14 novembre après nouveau vote du CSA.

Véronique SANVOISIN explique que les membres du CSA se sont montrés contre car ils ne souhaitent pas voter un document qu'ils ne connaissaient pas.

Ce point est reporté.

La séance est suspendue de 15 heures 35 à 15 heures 45.

Laurent LEBRUN intègre la séance.

VI. Formation

1. Règlement des Études Communs

Laurent LEBRUN précise que certaines différences de style peuvent se percevoir quand des diplômes sont partagés entre plusieurs écoles.

Le Conseil des Études s'est exprimé par 17 voix favorables et 1 abstention.

Le règlement des études communs est approuvé par 24 voix favorables et 1 abstention.

a. Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) 2024/2025

Le nombre d'ECTS (à savoir, 4) a été ajouté à la ligne 259 des MCC.

Certaines durées d'épreuves étaient également absentes :

- le département IF a spécifié les durées manquantes ;
- le département FIMI a ajouté huit durées pour des soutenances et des interrogations orales. Il reste 76 durées manquantes qui correspondent à des crédits qui demandent un travail en autonomie de l'étudiant.

Des dates ont été corrigées pour le master Acoustique et le mastère spécialisé C-NU, et pour la filière GEA.

Les MCC sont approuvées à l'unanimité.

2. Présentation du projet Nouveaux Dispositifs de Formation pour les Métiers de l'Industrie déposé dans le cadre de l'AMI CMA

Jean-Michel JOLION et Marion DELONG intègrent la séance.

Jean-Michel JOLION indique que le Bachelor Mutations technologiques et industrielles (niveau BAC+3) se place au cœur du projet du Collège d'Ingénierie, porté par l'INSA Lyon. Il compte à date deux spécialités : l'objectif serait de proposer six spécialités, en ajoutant deux spécialités en 2025 et en 2026.

Les métiers de l'industrie sont peu attractifs : l'année précédente, 10 % des candidats présentaient une doublette de spécialités Mathématiques-LLCER (Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales), ce qui ne correspond pas aux critères actuels. Pour accueillir cette diversité scolaire, une année de pré-Bachelor sera proposée dès février pour les accompagner individuellement dans la construction de leur projet professionnel.

De plus, une nouvelle voie de diplomation sera proposée pour accompagner les salariés dès leur insertion dans un contrat tripartite avec les entreprises, avec une cible de 50 validations par an.

Le consortium de projet est composé par sept membres :

- les quatre écoles du Collège d'Ingénierie ;
- la région Auvergne Rhône-Alpes ;

- l'entreprise RTE, qui s'est engagée à accueillir durant deux ans 100 % des apprentis de la future spécialité « Infrastructures des réseaux électriques » ;
- l'Université des Métiers du Nucléaire.

Il est également soutenu par le milieu économique et le Rectorat.

Christian NIBOUREL s'interroge sur les modalités de soutien.

Jean-Michel JOLION précise que les entreprises rédigent des lettres d'engagement pour accueillir les apprentis : les spécialités ne sont pas ouvertes en leur absence.

Patrick CHANTRENNE s'enquiert du nombre de candidats pour l'année 2024-2025.

Jean-Michel JOLION répond que 13 étudiants ont été sélectionnés sur 240 candidats. À terme, les promotions comprendraient 24 étudiants par spécialité.

Eveline MANNA demande si la rentrée en février sera proposée aux élèves en réorientation après un premier semestre non validé, et s'interroge sur la nouvelle voie de diplomation.

Jean-Michel JOLION explique qu'elle sera ouverte à la fois à des étudiants en échec, mais aussi à ceux qui ne se plaisent pas dans leur formation.

La nouvelle voie d'accès au titre d'ingénieur s'adressera uniquement à des salariés (et, à terme, aux diplômés du Bachelor) : les entreprises expriment un réel besoin de recrutement et de montée en compétences. Toutefois, le Bachelor vise une professionnalisation immédiate, et non une poursuite d'études en école d'ingénieur.

Jean GUENARD considère que la cible de 24 étudiants par spécialiste reste modeste.

Jean-Michel JOLION explique qu'il est préférable de rester modestes au vu de la baisse démographique prévue. L'effectif pourra être revu à la hausse en fonction des profils des candidats.

Le budget (en coût complet) sur cinq ans s'élève à 18 millions d'euros pour 2 000 élèves, soit 9 000 euros par apprenant. Il serait financé par :

- l'AMI CMA à hauteur de 7,7 millions d'euros (42 %) ;
- les recettes liées aux deux ans d'apprentissage (35 %) ;
- les droits d'inscription (13 %) : les barèmes s'étendent de 0 à 6 000 euros ;
- les membres du consortium (10 %, dont 7 % pris en charge par la Région) : il n'existe pas de dotation de l'État.

Françoise PERROUD BOURGIN quitte la séance et donne pouvoir à Jean GUENARD.

Un avis favorable a été rendu sur le projet le 28 juin.

Pascale GIBERT intègre la séance.

Le dossier final sera déposé le 27 octobre pour un démarrage officiel début 2025.

Frédéric FOTIADU ajoute que, dès la seconde année du Bachelor, les étudiants apprentis ne paient plus leurs droits d'inscription et sont rémunérés pour suivre la formation.

Les enseignants de l'établissement qui assureraient des cours en Bachelor seront soit :

- compensés en masse salariale complète ;

- recrutés spécifiquement sur le Bachelor.

Le projet du Collège d'Ingénierie est approuvé à l'unanimité moins 3 abstentions.

Jean-Michel JOLION et Marion DELONG quittent la séance.

3. Appel à Manifestation d'Intérêt Compétences et Métiers d'Avenir (AMI CMA) : Horizon INSA

Sébastien PRUVOST indique que le projet du groupe INSA, co-porté par l'INSA Lyon et l'IGB, vise à augmenter la diversité des publics recrutés en première année.

Le consortium est composé par :

- les sept écoles du groupe INSA ;
- le « groupe INSA », à savoir les écoles partenaires ;
- les rectorats des académies des sept INSA ;
- la Fondation groupe INSA ;
- la Fondation INSA Lyon.

Quatre entreprises (Assystem, Eiffage, Michelin et Vinci) ont apporté une lettre de soutien au projet.

a. Trois axes

Actions amont dans les lycées partenaires

Un des objectifs de l'ambition France 2030 consiste à maintenir le vivier de lycéen(ne)s s'orientant vers des cursus scientifiques, en se basant sur des critères sociaux.

Nouvelle voie de recrutement

Le groupe INSA ouvrira 200 places supplémentaires sur Parcoursup. Environ 280 élèves seront recrutés sur la voie spécifique (certains entrant par la voie classique).

Le système académique français est socialement discriminant : d'autres paramètres devront être pris en compte, comme des tests cognitifs.

Accompagnement dans les établissements

Il conviendra de :

- garantir aux bénéficiaires des conditions matérielles d'études (par le biais des bourses des Fondations) ;
- favoriser leur inclusion dans les INSA (en réalisant des actions sur l'ensemble de la promotion) ;
- assurer un suivi individualisé durant le cursus ;
- sensibiliser et former les communautés INSA : actuellement, des biais ou des pédagogies peuvent favoriser certains milieux sociaux, ce qui devra être corrigé.

b. Chronologie

Dans certains INSA, les premiers admis pourraient être accueillis dès la seconde année du projet. Ensuite, 25 élèves supplémentaires seront accueillis en 1A dans chaque INSA (y compris dans les écoles partenaires) dès la troisième année.

c. Budget

Sur cinq ans, le projet représenterait 18,7 millions d'euros, sur lesquels une subvention de 10,1 millions d'euros est demandée pour assurer :

- les coûts RH (81 %) ;
- les missions, les déplacements et les prestations (19 %).

Chaque INSA bénéficierait du même budget.

Jean GUENARD signale que la Fondation INSA Lyon ne peut pas subventionner cette somme pour tous les autres INSA.

Sébastien PRUVOST explique qu'il s'agit de la subvention demandée à l'AMI CMA.

Eveline MANNA aimerait visionner le webinaire de Humans Matter sur la question des tests cognitifs.

Sébastien PRUVOST précise que le développement des tests cognitifs nécessite l'élaboration d'un appel d'offres : il n'est pas certain que ce prestataire soit retenu.

Véronique SANVOISIN s'enquiert de la pérennisation du financement.

Sébastien PRUVOST explique que, si le projet est considéré comme un succès, les tutelles apporteront les moyens nécessaires aux INSA. Dans le cas contraire, il ne pourrait pas être poursuivi.

Patrick CHANTRENNE s'interroge sur la provenance des 8,6 millions d'euros restants.

Sébastien PRUVOST répond qu'ils sont composés des bourses des Fondations, mais également de l'apport des établissements.

Jean GUENARD invite Sébastien PRUVOST à détailler cette somme en vue de la présentation à la Fondation.

Le projet est approuvé à l'unanimité.

Laurent LEBRUN, Valérie KAFTANDJIAN, Pascale GIBERT et Léa MAURICE quittent la séance : Léa MAURICE donne pouvoir à Pierre FERRIER.

VII. Finances/comptabilité

1. Tarifs

Lyasid HAMMOUD indique qu'il est proposé d'augmenter les tarifs de location d'espaces et d'échanges internationaux des étudiants en jumelage ou pour des programmes de formation.

Sébastien PRUVOST explique avoir reçu des factures de location de salle pour un congrès organisé au sein de l'établissement : il n'est pas mentionné que ce tarif serait appliqué aux laboratoires et aux départements de l'INSA.

Eveline MANNA et Lucie DUMAS quittent la séance.

Laurent PICHERAL intègre la séance.

Miguel ORTIZ explique que si l'événement est organisé avec des partenaires, l'usage de la salle sera valorisé dans la prestation. Si l'événement est organisé par un laboratoire pour le compte de l'INSA, il s'agit d'une prestation interne, qui n'appelle pas réellement à une dépense. Indiquer le montant de la salle lors de l'organisation d'un colloque permet de se rendre compte des moyens mis à disposition par l'INSA Lyon.

Véronique SANVOISIN comprend le besoin de connaître les coûts, mais rappelle qu'un colloque n'est jamais profitable.

Frédéric FOTIADU insiste sur la différence entre la réalisation de bénéfices et la facturation d'une prestation. À date, les conditions d'accueil des intervenants extérieurs ne sont pas optimales, ce qui demande de facturer aux parties tierces l'utilisation des locaux et les ressources humaines mobilisées (sécurité, nettoyage, matériel informatique...). L'établissement subventionne les colloques internes organisés.

Lyasid HAMMOUD précise que les coûts réels estimés dépassent le tarif proposé.

Les votants sont au nombre de 20. Les tarifs sont approuvés par 12 voix favorables et 8 abstentions.

Sébastien PRUVOST considère qu'organiser un congrès à l'INSA Lyon permet de faire rayonner le laboratoire : la participation chuterait fortement si le prix augmente.

Heidi BADAOUI soutient qu'il convient tout de même de prendre en compte les coûts de sécurité, de parking et de contrôle d'accès, qui sont encore sous-dimensionnés.

VIII. Vie de l'établissement

1. Réengagement de l'établissement dans le soutien à la Fondation

Laurent PICHERAL rappelle que la Fondation INSA Lyon est une des fondations les plus actives du monde de l'éducation.

Il est présent pour soumettre au Conseil d'administration le réengagement financier de l'INSA Lyon dans le soutien à la Fondation à hauteur de 20 000 euros annuels sur cinq ans (soit 100 000 euros).

Depuis sa création, la Fondation a récolté plus de 33 millions d'euros auprès des partenaires mécènes, y compris 2 600 000 euros versés par des parents d'élèves et des alumni.

Bouygues signera une convention de mécénat en novembre avec la Fondation pour cinq ans.

La Fondation est impliquée dans divers programmes et actions :

- le programme des bourses de la Fondation : depuis 2019, 2 976 aides financières ont été versées, dont 319 (soit 215 383 euros) en 2023/2024 ;
- la création de 14 chaires de recherche, notamment avec CNR, Michelin, SAFRAN, SKF, SPIE et Volvo ;
- le programme Convergence avec six mécènes (Assystem, Bouygues, CNR, Onepoint, Orange, Saint-Gobain, Volvo) : il permet de financer des réflexions sur le thème de la transition socioécologique, notamment l'Assemblée INSA Lyon pour la Transition Écologique et Sociale ;
- les Alliances, avec Atmo et Handicap International. Par exemple, la Fondation a contribué au financement de la thèse de Valentine DELBRUEL sur la fabrication de prothèses en filaments biodégradables ;
- depuis 2016, 238 projets ont été lauréat d'un Coup de Pouce, dont 30 en 2024 ;

- le Fonds Éducation ;
- le Fonds Associations : depuis 2009, 1 067 projets associatifs ont été soutenus ;
- le soutien historique à l'Institut Gaston Berger (IGB) : dans l'ensemble des conventions signées avec les mécènes, 25 % de l'allocation annuelle est tracée pour financer les actions de l'IGB.

Lionel MOREL quitte la séance.

Jean GUENARD observe une baisse des dons individuels : le programme des bourses pourrait souffrir d'un manque de moyens, au vu des futures subventions de la Fondation.

Le réengagement est approuvé à l'unanimité des 19 votants.

Par ailleurs, le collège B sera désormais représenté par Nicolas MARY au Conseil d'administration de la Fondation, dont la prochaine réunion est fixée au 13 novembre 2024.

2. Tableau récapitulatif des conventions : du 18 juin au 20 septembre 2024

Le tableau a été fourni aux administrateurs.

Les prochains Conseils d'administration se tiendront les 14 novembre et 12 décembre 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 05.

INDEX

Nous vous signalons que nous n'avons pas pu vérifier l'orthographe du nom suivant :

C-NU..... 19

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 novembre 2024

Délibération n° 2024-11-14-3
Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP)

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 14 novembre 2024,

Vu Code de l'éducation, notamment l'article L.613-1,
Vu les statuts de l'INSA Lyon du 15 mars 2018, modifiés,
Vu le règlement intérieur du 21 juin 2018, modifié,
Vu l'avis du comité social d'administration du 21 octobre 2024

Approuve le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) annexé à la présente délibération.

Résultats du vote :

<i>Membres présents ou représentés</i>	: 23
<i>Nombre de voix pour</i>	: 18
<i>Nombre de voix contre</i>	: 04
<i>Nombre d'abstentions</i>	: 01

Fait à Villeurbanne, le 14 novembre 2024

Christian NIBOUREL
Président du Conseil d'Administration





**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSA | INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
LYON

Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024 – 2026





INSA Lyon

Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024-2026

Entre

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, représenté par
....., ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
d'une part

et

L'INSA Lyon, représenté par
Monsieur Frédéric FOTIADU, directeur de l'INSA Lyon
d'autre part

Article 1 : Objet du contrat

Ce contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) est conclu entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'INSA Lyon pour une durée de trois ans.

Il a pour objet la contractualisation de la stratégie de l'établissement sur quatre politiques publiques ministérielles prioritaires (pilotage et transformation de l'offre de formation, transition écologique et développement soutenable, recherche et innovation, bien-être et réussite des étudiants), ainsi que sur l'amélioration du pilotage de l'établissement et l'affirmation de sa signature.

Ces six objectifs sont déclinés en actions programmées dans le COMP, assorties d'indicateurs de performance.

Article 2 : Engagements financiers et modalités de versement

Le montant programmé pour le COMP est de 2 214 000 € pour la période 2024-2026. Les versements s'effectueront ainsi :

- Une avance de 50% en 2024 ;
- Un complément de 30% en 2025 ;
- Un solde de 20% en 2026.

Le versement des crédits est conditionné à la réalisation des actions prévues et à l'atteinte des cibles associées, selon la clé de répartition indiquée à l'article 4.

En cas d'atteinte partielle d'une cible, le montant des crédits effectivement versés au titre de l'objectif sera ajusté au prorata du niveau de réalisation effective de la cible.

Cela se traduira par un ajustement du solde ou par un abattement sur le premier versement du COMP suivant.

Article 3 : Modalités de suivi

Un dialogue annuel permettra de partager l'avancement des actions et, le cas échéant, d'ajuster les ambitions et les financements du COMP au cours de la période.

A la fin de la période, un bilan précis sera réalisé sur l'ensemble du COMP et sur chacune des actions. Il sera partagé entre l'Etat et l'établissement et servira de base au calcul du solde du COMP.

Article 4 : Plan d'action détaillé

Contrat d'Objectifs , de Moyens et de Performance - 2024-2026

INSA Lyon

Financement

2 214 000 €

(Sur 3 ans, 50% en 2024 ; 30% en 2025 ; 20% en 2026 sous réserve de l'atteinte des objectifs)

		Indicateurs / Jalons	Valeur initiale	cible 2026	Part du financement conditionnée à l'atteinte de l'objectif
Pilotage de l'offre de formation					25%
Former les cadres et décideurs de la transformation socio-écologique et numérique des organisations		Taux d'élèves ingénieurs qui suivent une filière par apprentissage	10%	20%	
		Nombre d'étudiants dans la filière étudiants entreprendre	15	30	
		Taux de départements ayant déployé la nouvelle approche par macro compétences communes	0%	100%	
		Conception de l'incubateur technologique à Impact (modèle économique, plan de déploiement)		réalisé	
Recherche et Innovation					22%
Renforcer la participation aux appels à projets européens		Nombre d'ERC déposés	2	6	
		Nombre d'ERC retenus		2	
Développer une recherche et un dispositif d'innovation au service de la transformation socio-écologique et numérique de la société et des entreprises		Bouquets de thèses engagés	0	3	
Transition écologique et développement soutenable					10%
Concevoir et mettre en oeuvre un schéma directeur DD&RSE au cœur de la stratégie de transformation de l'établissement		Taux d'étudiants de 1er cycle recevant un enseignement socle sur la TEDS	100%	100%	
		Pourcentage de personnels sensibilisés aux enjeux de la transition socio-écologique	20%	100%	
		Pourcentage de personnels formés aux enjeux de la transition socio-écologique avec certification	10%	40%	
Bien-être et réussite des étudiants					14%
Renforcer la politique de diversité, d'ouverture sociale et territoriale et d'accompagnement à la réussite		Ouverture d'un second groupe INS'AVENIR		réalisé (2025)	
Gestion et pilotage					20%
Renforcer les outils numériques au service du pilotage et des missions de l'établissement		Pourcentage d'entités sur lesquelles la solution décisionnelle a été déployée	0%	75%	
		Pourcentage de laboratoires ayant transférés leurs équipements vers le Data Center	0%	25%	
		Efficacité énergétique du datacenter (Energie totale consommée par le datacenter / Energie nécessaire au fonctionnement des serveurs)	2,8	1,8	
Stratégie propre à l'établissement					9%
Développer le Groupe INSA et les grands réseaux internationaux pour répondre aux enjeux socio-écologiques		Nombre d'élèves de l'INSA Lyon participant au dispositif ECIU	0	96	
		Taux d'élèves de l'INSA Lyon participant au dispositif ECIU (rapporté aux élèves éligibles au dispositif)	0%	10%	
		Signature d'un Mémoire d'Entente avec le partenaire marocain		réalisé (2025)	

« Signature de l'établissement » : Accélération des transformations systémiques de l'INSA Lyon face aux enjeux socio-écologiques

Avec une structuration de ses activités de recherche en enjeux sociétaux dès 2015, une évolution profonde de ses cursus d'ingénieur initiée dès 2019 et la mise en place, début 2023, d'un cycle de formation pour l'ensemble de ses personnels pour répondre à l'urgence climatique et socio-écologique, avec plus de 100 millions d'euros investis sur la dernière décennie dans la rénovation et la performance énergétique de son campus, avec 47% de jeunes femmes dans la promotion entrante et de nouveaux dispositifs innovants en matière d'ouverture sociale, territoriale et de diversité lancés à la rentrée 2023, l'INSA Lyon est aujourd'hui reconnu comme faisant partie des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche les plus précurseurs et les plus engagés en matière de transition écologique et de développement soutenable. Au travers de ce contrat d'objectifs, de moyens et de performance, l'INSA Lyon propose d'accélérer fortement les transformations systémiques déjà engagées.

Ces transformations profondes de notre établissement, mises en œuvre dans le cadre de la stratégie Ambitions 2030, se déclinent en cinq grandes transitions : énergétique, environnementale et écologique ; sociale ; numérique ; modèle économique ; et enfin institutionnelle. Elles reposent sur une mobilisation de l'ensemble de nos parties prenantes internes et externes, avec nos partenaires. Cette stratégie est également alignée à tous nos niveaux d'action : à l'échelle du site Lyon Saint-Etienne, avec le Collège d'Ingénierie (alliance avec Centrale Lyon, l'ENTPE et Mines Saint-Etienne), ainsi qu'au sein de la COMUE, à l'échelle nationale, avec le Groupe INSA, et à l'échelle internationale, au travers de l'alliance européenne ECIU et l'appartenance à des réseaux de référence, en particulier CESAER et UNITECH.

Plus précisément, dans le cadre de ClimatSup INSA, en partenariat avec The Shift Project, nous avons commencé à faire évoluer l'ensemble des programmes pédagogiques pour répondre aux enjeux socio-écologiques, comme à ceux du numérique, incluant désormais ceux spécifiquement liés à l'émergence de l'IA. Cet engagement pionnier doit désormais se traduire à la fois par une approche compétences entièrement renouvelée pour l'ensemble des spécialités d'ingénieurs, mais aussi par le développement de nouvelles formations initiales et continues. Nous proposons en particulier la création de différentes spécialités de Bachelors, tournées vers les secteurs en tension et métiers d'avenir, avec la volonté de nous adresser à des viviers beaucoup plus larges et diversifiés d'apprenants, dont tous types de bacheliers, dans une dynamique d'ouverture sociale et territoriale.

Par ailleurs, le Collège d'ingénierie, à l'issue d'un important travail collectif avec les communautés scientifiques du site, a formulé, fin 2022, trois défis critiques sur lesquels se mobiliser en priorité : une industrie et une société décarbonées, une économie circulaire, et une société numérique responsable. Pour y répondre, nous voulons désormais proposer à l'ensemble des acteurs académiques du site un dispositif très innovant de « bouquets de thèses » environnés, permettant de constituer de micro-communautés de projets relevant de l'ingénierie, mais aussi de tout autre domaine, dont les SHS, afin de promouvoir des approches interdisciplinaires.

Au-delà de l'INSA et du Collège, cette démarche, présentée dans le cadre du projet collectif E@sely déposé en vague 3 d'Excellences, concerne donc bien l'ensemble de l'ingénierie à l'échelle du site et ses interactions avec les autres champs disciplinaires. N'ayant pas été retenu, ce projet n'a pas pu bénéficier de financements. Convaincus de sa pertinence pour la structuration des coopérations académiques, en cours de discussion au sein de la COMUE, nous tenons absolument à expérimenter ce dispositif de bouquets de thèses dans le cadre de ce COMP.

Pour actualiser et accélérer notre stratégie de transformation, et en vue d'élaborer notre schéma directeur DDRSE en 2024, nous souhaitons initier une « Assemblée INSA pour la transition sociale et écologique », dans une démarche singulière, participative et contributive, inspirée de la Convention Citoyenne et des Conventions des Entreprises pour le Climat. Nos entreprises partenaires soutiennent et financent déjà cette démarche, mobilisant toutes les parties prenantes de l'établissement et son écosystème, au travers du programme « Convergences » mis en place par la Fondation INSA Lyon.

À l'échelle européenne, dans le cadre de l'alliance ECIU, avec tous les INSA, nous voulons généraliser les dispositifs pédagogiques collaboratifs innovants, associant en particulier les acteurs des territoires autour d'enjeux sociétaux partagés. Par ailleurs, membre de CESAER, qui réunit des universités européennes de sciences et technologies, l'INSA Lyon partage pleinement les fortes ambitions de la déclaration du 20 octobre 2023 appelant les gouvernances de nos institutions à un devoir d'exemplarité face au défi des transitions et en faveur d'un développement soutenable.

A l'échelle internationale, nous nous engageons actuellement dans une phase d'études visant la création de deux institutions conjointes entre le Groupe INSA et deux universités de référence, au Maroc et en Chine : l'Université Mohammed VI Polytechnique et l'Université Beihang. Ces deux projets, complexes, de grande envergure et transformants pour le Groupe comme pour l'INSA Lyon, permettraient de décliner notre modèle et nos programmes de formation d'ingénieurs humanistes afin de contribuer à répondre aux enjeux vitaux des grandes transitions en Afrique et en Asie.

L'INSA Lyon entend ainsi poursuivre et renforcer son engagement à tous les niveaux et sa transformation systémique au service de la transition sociale et écologique, pour laquelle notre communauté doit continuer à se mobiliser toujours plus largement, et dans laquelle s'inscrit ce contrat d'objectifs, de moyens et de performance.

Politiques ministérielles

Pilotage de l'offre de formation

Objectif 1 : Former les cadres et décideurs de la transformation socio-écologique et numérique des organisations

Description et contextualisation de l'objectif

Pour poursuivre l'évolution de ses formations d'ingénieurs, engagée avec ClimatSup INSA, en y intégrant les enjeux de la transformation socio-écologique et du numérique, l'INSA Lyon a choisi de déployer une approche par compétences totalement renouvelée. Il s'agit de remettre à jour les compétences garanties par le diplôme, de les décliner dans les programmes de formation des neuf départements de spécialité d'ingénieurs et le département de formation initiale, ainsi que de les évaluer, au travers de mises en situation adaptées.

L'approche par compétence permet de développer la motivation de l'élève-ingénieur en le rendant acteur de sa formation. En favorisant un travail sur des problèmes complexes et transdisciplinaires, elle l'entraîne à proposer et à mettre en œuvre des solutions technologiquement fiables, économiquement viables et contributives à la transformation socio-écologique et numérique des organisations.

La mise en œuvre de ce projet sera accompagnée par Formation Apprentissage Active Louvain, issue de l'Université de Louvain, pour son expertise dans le déploiement à grande échelle de l'Approche par Compétences, incluant à la fois les programmes et les méthodes pédagogiques.

Par ailleurs, afin de répondre à l'intérêt croissant des entreprises pour le recrutement d'ingénieurs en apprentissage, et faire bénéficier davantage d'élèves de la possibilité de financer leurs études, nous souhaitons déployer massivement l'alternance sur l'ensemble de nos spécialités de formation. Ce passage à l'échelle s'appuie sur plus de dix années d'expérience dans le domaine de la formation par apprentissage et la qualité du taux d'insertion de nos apprentis. Notre objectif ici est de doubler le nombre d'apprentis en 5 ans, passant de 300 à 600, à travers notamment le recrutement d'un responsable de développement. Cette compétence nous permettra d'articuler les enjeux pédagogiques et économiques de ce projet tout en confortant notre position sur l'alternance en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Une étude menée en 2023 par le Collège d'Ingénierie Lyon Saint-Etienne, avec le soutien de la Région, démontre l'intérêt des entreprises du territoire pour des profils d'assistants ingénieurs. De niveau intermédiaire entre techniciens supérieurs et ingénieurs, ceux-ci permettraient de répondre à des besoins forts dans des secteurs en tension, en s'adressant à un vivier plus large que celui des formations d'ingénieurs. Dans le cadre du Collège, nous développons donc de nouveaux diplômes de Bachelor Assistant Ingénieur (Bac+3, grade licence) qui visent l'accréditation ministérielle après évaluation par la CTI. En outre, nous proposons sur le site d'Oyonnax un nouveau diplôme d'ingénieur de spécialisation (Bac+6).

En parallèle, l'INSA Lyon a engagé, à travers E@sely Skills, lauréat de l'appel à projets « Accélération des Stratégies de Développement des établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche » (ASDESR), une nouvelle dynamique pour la formation continue à destination des entreprises sur les enjeux socio-écologiques et numériques.

Enfin, l'INSA renforce significativement la sensibilisation de ses élèves à l'entrepreneuriat en général, et l'entrepreneuriat technologique au service de la TEDS en particulier. Dans ce cadre, nous avons décidé d'ouvrir un service **entreprendre@INSA** accessible à tous les élèves dès la troisième année et de transformer notre Filière Étudiants Entrepreneurs en un Start Up Studio, accompagnant des start-ups innovantes sur des enjeux socio-écologiques.

Sous l'impulsion d'un Directeur adjoint en charge du développement et de l'entrepreneuriat, et d'une coordinatrice entrepreneuriat étudiant, qui viennent d'être recrutés spécifiquement, cette filière vise à faire naître des « projets techs » à impact positif. Elle déploie un processus complet, de la page blanche à la structuration d'un projet entrepreneurial solide, viable, désirable et réalisable, sur un semestre, en s'appuyant sur un réseau de plus de 50 professionnels et plus de 300 heures de face à face pédagogique.

A l'échelle du site, l'INSA Lyon va solliciter des bourses DeepTech et s'impliquer dans le dispositif « La Forge » avec le PUI et la SATT Pulsalys, afin d'analyser de manière systémique et systématique l'impact DDRS des start-ups en cours

de création. L'INSA prévoit également d'étudier la mise en œuvre d'un Incubateur Technologique à Impact, pour soutenir les entreprises et entrepreneurs de la Transition dans leur maturation technologique.

Identification des filières où l'insertion dans l'emploi et/ou la réussite étudiante n'est, aujourd'hui, pas satisfaisante, afin de moduler les capacités d'accueil, en identifiant les causes de l'échec et les moyens permettant de le limiter

Toutes les spécialités du diplôme d'ingénieur INSA Lyon sont très recherchées. L'insertion est excellente partout et répond aux besoins de secteurs en forte tension.

Liste des Formations

A – transformées

Les neuf spécialités d'ingénieur INSA font l'objet d'une transformation pour l'intégration des enjeux socio-écologiques et numériques sur la totalité des cinq années du cursus, soit 26 crédits, correspondant à un semestre académique sur les neuf dispensés à l'INSA Lyon.

Devant le succès rencontré autant en matière d'attractivité que d'insertion et poursuite d'études, l'INSA Lyon a doublé les effectifs, de 25 à 50 par année, de son International Bachelor's programme in Mechanical, Materials and Aerospace Engineering, en partenariat avec l'université de Strathclyde (Glasgow, UK) et l'université de Twente (Pays-Bas), à partir de 2023. Cette formation payante (7300 € / an) a aujourd'hui trouvé son modèle économique.

La filière étudiant entrepreneur sur un semestre passe à une formation intégrée tout au long du cursus, en lien avec le Centre d'entrepreneuriat Lyon Saint-Étienne (PEPITE), jusqu'à un incubateur élève-ingénieur sur les projets à impact en lien avec les enjeux socio-écologiques, construits dans le cadre du collège d'ingénierie.

B – créées

Formation initiale

- Nouveau Bachelor Assistant Ingénieur « Mutations Industrielles et Technologiques », spécialité « Plasturgie et Écologie Industrielle », à Oyonnax (ouverture à la rentrée 2024).
- Nouveau diplôme d'ingénieur de spécialisation Bac +6 à Oyonnax (ouverture à la rentrée 2024).

Un nouveau dispositif de formation tout au long de la vie pour accompagner la transition socio-écologique des entreprises dans le cadre du projet E@sely Skills.

C – supprimées

Ces dernières années, l'INSA Lyon a fermé seulement deux formations de mastères spécialisés, pour lesquelles un public existait mais qui n'avaient pas trouvé leur modèle économique.

Nombre d'étudiants qui seront accueillis en régime permanent dans de nouvelles filières

Bachelor International : 50 diplômés par an et 150 élèves en cours de formation sur les trois années.

Filière Etudiant Entrepreneur : 30 élèves par an, sur un semestre.

Bachelor Mutations Industrielles et Technologiques : 200 diplômés par an dans 8 spécialités de 25 élèves, à l'échelle du Collège d'Ingénierie, dont jusqu'à 4 opérées par l'INSA, soit 100 diplômés par an et 300 élèves en cours de formation.

Diplôme d'ingénieur de spécialisation à Oyonnax : 20 diplômés par an pour une formation sur 15 mois.

Articulation avec l'AMI CMA

Le développement du Bachelor Mutations industrielles et technologiques fera l'objet d'une réponse à l'appel à projets AMI CMA. Des voies d'accès inédites et innovantes au diplôme d'ingénieur, combinant à la fois VAE, modules de formation continue et alternance sans quitter l'entreprise d'exercice, seront également proposées en particulier aux titulaires des spécialités de ce Bachelor qui le souhaiteraient, dans le cadre de ce projet.

Politiques ministérielles

Recherche et innovation

Objectif 2 : Promouvoir une recherche au service de la transformation socio-écologique et numérique de la société et des entreprises

Objectif, contexte, mise en œuvre

Les établissements membres de la COMUE Lyon Saint-Étienne conduisent actuellement des réflexions sur de nouvelles dynamiques de coopérations académiques sur l'ensemble du site, dans le contexte post-Idex et dans la perspective de la fin des Labex. Cela passe par la mise en place « d'écoles graduées » regroupant masters, écoles doctorales et unités de recherche d'une ou plusieurs disciplines, ou éventuellement d'une thématique, en vue de favoriser l'émergence d'une stratégie partagée dans le domaine de la recherche et de la formation à la recherche. Par ailleurs, dans une approche matricielle, la structuration scientifique passera également par le déploiement d'instituts transdisciplinaires thématiques, à l'image de l'institut de recherche en santé du projet Shape-Med@Lyon (Excellences vague 2).

Dans ce contexte, une grande « école graduée » devrait rassembler l'ensemble des forces en ingénierie du site, afin de les mobiliser sur trois enjeux sociétaux majeurs : une industrie et une société décarbonées, une économie circulaire et une société numérique responsable. C'était l'objet même du projet E@sely, porté par le Collège d'Ingénierie Lyon-Saint-Etienne avec l'ensemble des acteurs académiques, qui n'a pas été financé mais que nous souhaitons déployer.

Dès 2024, nous proposerons des bouquets de thèses visant à favoriser des approches interdisciplinaires de problématiques TEDS, intrinsèquement complexes. Chaque bouquet sera constitué de 4 à 5 thèses menées simultanément et coordonnées autour d'un enjeu sociétal. Ces thèses devront relever de disciplines, de laboratoires de recherche et d'établissements différents, y compris dans le champ des sciences humaines et sociales. Nous proposons de lancer un à deux bouquets de thèses par grand enjeu d'ici 2026. Ce dispositif sera ouvert à l'ensemble des établissements du site qui souhaitent y contribuer, en particulier l'UCBL avec laquelle cette demande est coordonnée.

Cette action pourrait être prolongée au-delà de 2026 grâce à des financements provenant, par exemple, de la part du préciput ANR soutenant la politique de site ou d'une part de financements dont bénéficie actuellement le site au titre de PIA antérieurs (Labex), sous réserve qu'ils puissent être maintenus et redéployés.

Par ailleurs, lauréat de l'appel à projets ASDESR avec le Collège d'Ingénierie Lyon St Etienne, notre filiale INSAVALOR, le CNRS et l'Université Jean Monnet, nous avons obtenu des moyens pour promouvoir et accompagner les candidatures d'enseignants-chercheurs et de chercheurs à des bourses ERC. Ce dispositif est coordonné avec Ability, l'autre projet lauréat sur le site. Les candidats peuvent ainsi bénéficier du temps, des moyens et des conseils nécessaires à l'élaboration de leurs projets et la préparation de leurs auditions. L'objectif est de présenter deux candidats chaque année.

Politiques ministérielles

Transition écologique et développement soutenable

Objectif 3 : Organiser une « Assemblée INSA Lyon pour la transition écologique et sociale » afin d'amplifier la mobilisation et de co-construire le schéma directeur DD&RSE

Objectif, contexte, mise en œuvre

L'évolution du cursus d'ingénieur à la suite du projet ClimatSup INSA, mené en partenariat avec TheShiftProject, s'est déjà traduit par la création de nouveaux modules de formation qui ont été mis en œuvre dès la première année de la formation initiale au métier d'ingénieur en 2022-2023 pour tous les élèves. Elle se poursuit pour l'année 2023-2024 en deuxième année de formation initiale et en parallèle dans les neuf départements de spécialité (2 ECTS en FIMI1 et 2 ECTS en FIMI2). **L'objectif de 100 % d'élèves de premier cycle formés aux enjeux du développement soutenable est d'ores et déjà atteint.**

Par ailleurs, l'INSA Lyon attache une attention toute particulière à la montée en compétences de l'ensemble de ses personnels sur ces thématiques. L'institut développe en ce sens une offre et une politique incitative de formation continue sur les défis de la transition. Dans le cadre de la chaire Unesco que nous avons obtenue sur cette thématique, nous avons entièrement produit et déployé quatre modules complets de formation en ligne, incluant un test d'auto-évaluation, à l'attention des 2700 personnels du Groupe INSA.

Le processus d'élaboration du schéma directeur DD&RSE s'inscrit dans la continuité du chantier ClimatSup INSA. Pour rédiger ce schéma, nous avons décidé d'organiser en 2024 une « Assemblée INSA Lyon pour la transition écologique et sociale », sur le modèle de la Convention citoyenne et de la Convention des Entreprises pour le Climat, à laquelle l'INSA Lyon a participé en 2023. Ce dispositif participatif et coopératif singulier a pour objectif d'interroger nos missions et activités au regard des enjeux socio-écologiques et d'élaborer des propositions qui permettront de réactualiser la stratégie de l'établissement en conséquence.

Le panel de l'assemblée comportera 100 membres internes. Deux tiers de ces membres seront tirés au sort, avec une représentation équilibrée des étudiants et des différentes catégories de personnels. L'autre tiers de l'assemblée sera composé de collègues en responsabilité, d'experts ou de représentants des instances, afin de faciliter l'appropriation et le portage des mesures par l'ensemble des entités de l'établissement.

Le travail de l'assemblée comportera trois phases : un premier temps d'acculturation et de formation aux enjeux socio-écologiques, puis une phase dite de « divergence » de production d'idées, d'élaboration libre de propositions, et enfin, un temps de « convergence », une phase de tri, de hiérarchisation et de structuration des propositions, avant leur adoption par l'assemblée.

Les propositions élaborées par l'assemblée seront restituées à la direction, rendues publiques et présentées aux instances. Elles contribueront à actualiser la stratégie de l'établissement et à élaborer le schéma directeur DD&RSE pour fin 2024, en cohérence avec le « Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ».

Politiques ministérielles

Bien-être et réussite des étudiants

Objectif 4 : Renforcer la politique de diversité, d'ouverture sociale et territoriale et d'accompagnement à la réussite

Objectif, contexte, mise en œuvre

Dans le cadre de sa politique d'ouverture sociale, territoriale et de diversité, l'INSA Lyon a initié à la rentrée 2023 deux nouveaux dispositifs pour faciliter l'orientation, renforcer l'accompagnement et favoriser la réussite des étudiants :

- **INS'AVENIR**, proposant une voie spécifique pour un groupe mixte de bacheliers technologiques (13 places) et des bacheliers généraux (13 places) n'ayant choisi qu'une seule majeure scientifique en terminale. Ouvert à travers une expérimentation sur un groupe à budget constant, nous souhaitons passer dès 2025 à un second groupe INS'AVENIR. Le financement demandé permettrait de nous laisser le temps de dégager les moyens récurrents nécessaires. Ce dispositif a déjà montré son attractivité dès la rentrée 2023 avec plus de 900 candidatures (686 candidats issus de STI2D et 238 issus de bac général avec une seule majeure scientifique) pour seulement 26 places.
- **Premier Cycle INSA Martinique Caraïbe**, opéré pour le compte du Groupe INSA, proposant deux premières années du cursus d'ingénieur INSA, au sein du lycée Victor Schoelcher de Fort de France, programme voulu par le rectorat de Martinique et déjà soutenu par le MESR et par la collectivité territoriale de Martinique.

Pour intensifier son engagement sur ces enjeux de diversité, qui sont au cœur même de son modèle, le Groupe INSA souhaite déposer l'ambitieux projet Horizon INSA dans le cadre l'AMI CMA. Issu des préconisations du Tome 2 du Livre Blanc « Diversités et Ouverture Sociale », ce dispositif vise à accompagner, dès la seconde, des élèves moins favorisés et à proposer une voie spécifique de recrutement pour le vivier constitué.

Parallèlement, l'INSA Lyon proposera à la rentrée 2024 deux nouveaux dispositifs d'aide aux élèves boursiers du CROUS, ainsi qu'aux élèves internationaux non éligibles aux bourses du CROUS. Ils seront financés en partie sur les droits différenciés perçus pour les étudiants extracommunautaires et la Fondation INSA Lyon.

Gestion et pilotage

Objectif 5 : Renforcer les outils et infrastructures numériques au service du pilotage et des missions de l'établissement

Objectif, contexte, mise en œuvre

Le projet SID, initié en 2021, vise à doter l'établissement d'un Système d'Informations Décisionnel, basé sur un entrepôt de données, qui permette de réaliser des analyses à partir des données des différentes sphères de l'activité de l'établissement (RH, Finance, Scolarité ...) et de produire des tableaux de bord facilement interrogeables afin de mieux piloter la trajectoire de l'établissement et améliorer son efficacité, comme son impact environnemental.

A ce stade, l'entrepôt de données, coconstruit avec le consortium national Sirocco, est en production et intègre les données financières et comptables, RH et des parcours étudiants. Il est accessible à un nombre limité d'utilisateurs via quelques licences Business Object. Une étude, pour nous permettre de choisir la solution décisionnelle pérenne répondant à nos cas d'usage métier, a été réalisée et finalisée en janvier 2024. Le choix de l'outil qui en découle sera validé courant mars. L'objectif est ici de déployer la solution décisionnelle auprès d'un large public (environ 300 utilisateurs cibles) et de consolider et enrichir le périmètre des données du SID.

La construction du Centre de Calcul et de Données de la Doua (CCDD) a démarré en septembre 2023 afin d'offrir un hébergement éco-efficient, mutualisé et sécurisé de l'ensemble des serveurs informatiques du SI et de la recherche de l'UCBL, de l'INSA Lyon et de leurs partenaires. En complément de l'hébergement de machines, une unité de service centrée sur le calcul haute performance en appui à la recherche est visée. A ce jour, les équipements de calcul scientifique ont été hébergés au fil des années dans des locaux divers avec de mauvaises performances énergétiques et des niveaux de sécurité peu adaptés. Par ailleurs, les besoins en calcul haute performance pour mener les activités de recherche de pointe sont croissants et ce, quelles que soient les disciplines.

Sans attendre la fin de la construction prévue pour fin 2024, il est nécessaire d'accompagner dans la durée les unités de recherche dans la préparation de la migration de leurs équipements et dans leurs choix de renouvellement ou d'investissement. Cette mission d'accompagnement sera menée au sein des équipes du CISR qu'elle viendra renforcer et rejoindra, le moment venu, l'unité de service Mesolys en cours de réflexion entre l'ENS, l'ECL, l'UCBL et l'INSA Lyon.

Stratégie d'établissement

Les défis de la TEDS à l'échelle mondiale

Objectif 6 : Développer le modèle INSA à l'international autour de la TEDS à travers les alliances et réseaux d'universités européennes et construire des institutions conjointes avec des partenaires de référence

Objectif, contexte, mise en œuvre

Avec l'ensemble des INSA, l'établissement est membre depuis 2019 de l'Alliance européenne ECIU (European Consortium for Innovative Universities), qui regroupe 13 établissements d'enseignement supérieur européens issus de 12 pays différents. Proposant une approche innovante, basée sur une pédagogie par challenges et une offre de cours en micro-modules, en lien avec des acteurs des territoires confrontés à des enjeux de transition, ECIU place le changement pour la société au cœur de sa mission. Cette démarche originale permet non seulement de repenser l'apprentissage mais aussi d'ouvrir la recherche et l'innovation à de multiples acteurs – universités, villes, régions, citoyens, acteurs sociaux et économiques – tout en apportant des réponses concrètes aux enjeux du développement durable dans nos sociétés.

Bénéficiant depuis 2023 du soutien de l'Europe et de l'ANR dans le cadre d'ECIU, nous avons déjà pu recruter un premier personnel d'appui pour décliner au sein de nos cursus les innovations pédagogiques proposées. Au travers de ce COMP, nous avons pour ambition d'amplifier ces actions.

Cette démarche sera également parfaitement coordonnée avec la feuille de route du réseau européen CESAER (Conference of European Schools for Advanced Engineering Education and Research), dont l'INSA Lyon est membre aux côtés d'une cinquantaine d'universités de sciences et technologies issues de 28 pays différents. Le 20 octobre 2023, les établissements membres de CESAER ont en effet adopté une déclaration commune sur leur volonté de faire

progresser leurs contributions à la réalisation de l'Agenda 2030 des Nations Unies et des Objectifs de Développement Durable. Les signataires s'engagent ainsi à être des agents majeurs de la transformation en abordant toutes les dimensions de la transition écologique et du développement soutenable (TEDS).

Avec ce COMP, l'INSA Lyon souhaite se doter des moyens pour s'engager pleinement dans cette dynamique collective à l'échelle européenne.

Au-delà de l'Europe, le modèle d'ingénieur humaniste INSA au service de la TEDS que nous déployons a suscité un fort intérêt, en particulier en Chine auprès de Beihang, figurant parmi les toutes meilleures universités chinoises en technologie, ainsi qu'au Maroc, auprès de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), qui vise à développer la meilleure université du pays au service d'une stratégie africaine, avec le soutien de la fondation OCP. A l'échelle du Groupe INSA, nous venons d'engager une phase d'étude de ces deux projets, particulièrement ambitieux et donc particulièrement complexes, visant à créer des institutions conjointes sur deux nouveaux campus à vocation internationale en cours de développement, selon les meilleurs standards mondiaux, dans les villes de Hangzhou et Rabat, respectivement.

Le Maroc constitue un partenaire historique de l'INSA et les ressortissants marocains représentent la première communauté d'élèves internationaux sur nos campus. Par ailleurs, le Maroc constitue aujourd'hui une plate-forme permettant de renforcer nos liens avec l'Afrique subsaharienne. Dans ce contexte, il est particulièrement important pour l'INSA de se redéployer au Maroc, après l'arrêt de l'INSA Euroméditerranée à Fès en 2022.

Dans la perspective de cette nouvelle implantation, le groupe INSA a rencontré en 2023 des partenaires marocains potentiels. A l'issue de cette consultation, l'UM6P a été retenue pour sa qualité académique remarquable pour une si jeune institution, son ouverture sociale, sa contribution aux transitions, ainsi que les moyens considérables dont elle dispose et l'excellence de ses infrastructures.

Le projet Groupe INSA / UM6P s'est fixé pour objectif de construire un programme de formations d'ingénieurs humanistes, inspiré du modèle INSA, visant une double reconnaissance marocaine et CTI et l'accueil d'étudiants francophones subsahariens. En régime permanent, d'ici 2030, ce dispositif commun compte diplômer 150 ingénieurs par an. En matière de recherche, les deux partenaires envisagent de développer des coopérations autour de quatre champs thématiques : manufacturing, eau, énergie et chimie des procédés.

La gouvernance serait conjointe et paritaire. Le modèle économique reposerait sur des moyens spécifiques alloués via l'UM6P, des apports des INSA via leur ministère de tutelle et des ressources propres issues de la recherche, de partenariats avec les entreprises et de la contribution des élèves ingénieurs.

En ce qui concerne le projet de l'INSA avec l'Université de Beihang, il vise à développer au sein du campus sino-européen de l'université de Beihang à Hangzhou, une plateforme de formations et de recherche correspondant aux meilleurs standards internationaux. Il s'agit ici de former des leaders mondiaux, catalyseurs de changement, dotés d'un savoir humaniste, scientifique et pluridisciplinaire, fondé sur le modèle d'ingénieur INSA, en faveur de la transition vers un monde écologiquement sûr et socialement juste.

Ce dispositif a pour ambition de proposer des programmes de formations en Génie électrique, Matériaux, Computer science, Ingénierie bio-médicale et Génie Mécanique, selon le modèle INSA et reconnu par la CTI. En régime permanent, d'ici 2030, le Groupe INSA et l'Université de Beihang visent 300 diplômés par an. En matière de recherche, des activités communes devraient être structurées autour de la neutralité carbone et de l'économie circulaire, au sein du Réseau de recherche France Chine sur la neutralité carbone.

A l'instar du partenariat marocain, la gouvernance de ce dispositif serait conjointe et paritaire. En revanche, le modèle économique serait intégralement supporté par le partenaire chinois, la province du Zhejiang et la ville d'Hangzhou.

L'INSA Lyon souhaite soutenir la phase d'instruction de ces projets chinois et marocain, transformants pour l'établissement comme pour le Groupe, dans le cadre du COMP. Ces deux projets sont gérés en relation permanente avec les conseillers internationaux du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du Ministères de l'Europe et des Affaires étrangères.

Fait à Paris, le

Le/La ministre de l’enseignement supérieur et de la recherche	Le directeur INSA Lyon Frédéric FOTIADU
--	--

Annexe cohérence des projets stratégiques

Pour chacun des six objectifs du COMP, indiquer quand il y a lieu les financements déjà obtenus pour mettre en œuvre les actions (inscrire la source de financement et non le montant).

Objectifs du COMP	Financements obtenus (PIA, ANR, Horizon Europe, DSG, autres)
Métiers d'avenir – Métiers en tension	
Objectif 1 : Former les cadres et décideurs de la transformation socio-écologique et numérique des organisations	Financement de la Région (Plan des Ingénieurs et Techniciens et soutien au développement des territoires), Financement obtenu dans le cadre de l'appel à projets ASDESR (projet E@sely Skills), SCSP INSA Lyon
Recherche et innovation	
Objectif 2 : Une recherche et un dispositif d'innovation au service de la transformation socio-écologique et numérique de la société et des entreprises	Financement obtenu dans le cadre de l'appel à projets ASDESR (projet E@sely Skills), SCSP INSA Lyon
Transition écologique et développement soutenable - TEDS	
Objectif 3 : Un schéma directeur DD&RSE au cœur de la stratégie de transformation de l'établissement	Dialogue de performance 2023, AMI Emergences, Fondation INSA Lyon
Bien-être et réussite des étudiants	
Objectif 4 : Renforcer la politique de diversité, d'ouverture sociale et territoriale et d'accompagnement à la réussite	Financements obtenus dans le cadre de la SCSP, AMI CMA projet Horizon INSA, Collectivité Territoriale de Martinique, Rectorat de Martinique
Pilotage	
Objectif 5 : Renforcer les outils numériques au service du pilotage et des missions de l'établissement	Dialogue de performance 2023, fonds propres INSA Lyon
Stratégie propre à l'établissement	
Objectif 6 : Développement du Groupe INSA et des grands réseaux internationaux pour répondre aux enjeux socio-écologiques	Abondement ANR du projet ECIUn+, fonds propres INSA Lyon

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 novembre 2024

Délibération n° 2024-11-14-5.1 Calendrier universitaire 2025-2026

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 14 novembre 2024,

Vu Code de l'éducation, notamment l'article L.711-11,
Vu les statuts de l'INSA Lyon du 15 mars 2018, modifiés,
Vu l'avis du conseil des études,

Approuve le calendrier universitaire 2025-2026 annexé à la présente délibération.

Résultats du vote :

<i>Membres présents ou représentés</i>	: 23
<i>Nombre de voix pour</i>	: 23
<i>Nombre de voix contre</i>	: 00
<i>Nombre d'abstentions</i>	: 00

Fait à Villeurbanne, le 14 novembre 2024

Christian NIBOUREL
Président du Conseil d'Administration



Mesdames, Messieurs les :

- Directeurs de départements et centres
- Directeurs de laboratoires
- Directeurs et responsables de services
- Elèves-ingénieurs

Villeurbanne, le

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025-2026 – Coursus ingénieur

Le nombre de semaines d'enseignement est arrêté à 34 semaines

Calendrier universitaire 2025-26	début	fin
Inscriptions administratives pour les étudiants :		
1) avec résultats définitifs connus au jury de juillet	01/07/2025	31/08/2025
2) avec résultats définitifs connus au jury de sept.	01/09/2025	30/09/2025
Année universitaire (hors écoles d'été) ^{*1}	25/08/2025	25/09/2026
1 ^{er} semestre cursus ingénieur sous statut étudiant ^{*2}	15/09/2025	30/01/2026
Congés d'automne	24/10/2025	03/11/2025
Vacances de fin d'année	19/12/2025	05/01/2026
2 nd semestre cursus ingénieur sous statut étudiant ^{*2}	02/02/2026	19/06/2026
Vacances d'hiver	06/02/2026 ou 13/02/2026	16/02/2026 ou 23/02/2026
Vacances de printemps	03/04/2026	20/04/2026
Jours fériés (hors vacances universitaires)	Mardi 11 novembre 2025 (victoire 1918) Vendredi 1 mai 2026 Vendredi 8 mai 2026 (victoire 1945) Jeudi 14 mai 2026 (Ascension) Lundi 25 mai 2026 (Pentecôte)	
Journée des personnels (enseignements suspendus)	Vendredi 15 mai 2026	

^{*1} les stages de 5^e année peuvent se poursuivre au besoin jusqu'au 31/10/2026

^{*2} calendrier spécifique pour les cursus par apprentissage

Calendrier des écoles d'été 2024-2025	début	fin
École d'été des filières internationales	lundi 18/08/2025	mardi 09/09/2025 inclus
École d'été cycle ingénieur : étudiant d'échange / Admis Direct (AD) / Double-Diplôme (DD)	mercredi 20/08/2025	vend. 12/09/2025 inclus

Début des vacances : le vendredi soir après les cours

Fin des vacances : le lundi matin à 8h sauf pour les vacances de fin d'année

Frédéric FODIATU
Directeur de l'INSA Lyon

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2024-2025 - Cursus IMC

Le nombre de semaines d'enseignement est arrêté à 34 semaines

Calendrier universitaire 2023-24	Début	Fin
1 ^{er} semestre cursus IMC	02/09/2024	02/02/2025
Vacances d'automne ^{*1}	25/10/2024	04/11/2024
Vacances de fin d'année ^{*1}	19/12/2024	05/01/2025
2 nd semestre cursus ingénieur sous statut étudiant	3/02/2025	21/06/2025
Vacances d'hiver ^{*1}	28/02/2025 (1 semaine)	10/03/2025
Vacances de printemps ^{*1}	11/04/2025 (2 semaines)	28/04/2025
Jours fériés (hors vacances universitaires)	jeudi 1 ^{er} mai 2025 (fête du travail) jeudi 8 mai 2025 (victoire 1945) jeudi 22 mai 2025 (Abolition esclavage) jeudi 29 mai et vendredi 30 mai 2025 (Ascension) lundi 8 juin 2025 (Pentecôte)	

*1 Début des vacances : le jour après les cours -Fin des vacances : le jour à 8h

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025-2026 - Cursus IMC

Le nombre de semaines d'enseignement est arrêté à 34 semaines

Calendrier universitaire 2023-24	Début	Fin
1 ^{er} semestre cursus IMC	01/09/2025	02 /02/2026
Vacances d'automne ^{*1}	24/10/2025	03/11/2025
Vacances de fin d'année ^{*1}	18/12/2025	05/01/2026
2 nd semestre cursus ingénieur sous statut étudiant	02/02/2026	21/06/2026
Vacances d'hiver ^{*1}	13/02/2026 (1 semaine)	23/02/2026
Vacances de printemps ^{*1}	28/03/2026 (2 semaines)	13/04/2026
Jours fériés (hors vacances universitaires)	vendredi 1 ^{er} mai 2026 (fête du travail) vendredi 8 mai 2026 (victoire 1945) jeudi 14 mai et vendredi 15 mai 2026 (Ascension) vendredi 22 mai 2026 (Abolition esclavage) lundi 25 mai 2026 (Pentecôte)	

*1 Début des vacances : le jour après les cours -Fin des vacances : le jour à 8h

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 novembre 2024

Délibération n° 2024-11-14-5.2.1

Nombre maximum de places mises aux concours de formation d'ingénieur à l'INSA Lyon au titre de l'année universitaire 2025-2026

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 14 novembre 2024,

Vu Code de l'éducation, notamment l'article L.711-1 et suivants,

Vu les statuts de l'INSA Lyon du 15 mars 2018, modifiés,

Vu l'avis du Conseil des études en date du 7 novembre 2024

Approuve le nombre maximum de places ouvertes aux concours de formation d'ingénieur à l'INSA Lyon au titre de l'année universitaire 2025-2026 selon les modalités suivantes :

En 1^{ère} année	840 places + 52 places INS'Avenir + 25 places INSA Martinique Caraïbes
En 2^{ème} année	0
En 3^{ème} année	360 places + 170 places en filière d'apprentissage
En 4^{ème} année	65 places

Résultats du vote :

Membres présents ou représentés : 23

Nombre de voix pour : 23

Nombre de voix contre : 00

Nombre d'abstentions : 00

Fait à Villeurbanne, le 14 novembre 2024

Christian NIBOUREL
Président du Conseil d'Administration



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 novembre 2024

Délibération n° 2024-11-14-5.2.2

Nombre de places en formations de Bachelor et de Master ouvertes à l'INSA Lyon au titre de l'année universitaire 2025-2026

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 14 novembre 2024,

Vu Code de l'éducation, notamment l'article L.711-1 et suivants,

Vu les statuts de l'INSA Lyon du 15 mars 2018, modifiés,

Vu l'avis du Conseil des études en date du 7 novembre 2024

Approuve le nombre de places en formations de Bachelor et de Master ouvertes à l'INSA Lyon au titre de l'année universitaire 2025-2026 selon les modalités figurant en annexe de la présente délibération.

Résultats du vote :

Membres présents ou représentés	: 23
Nombre de voix pour	: 23
Nombre de voix contre	: 00
Nombre d'abstentions	: 00

Fait à Villeurbanne, le 14 novembre 2024

Christian NIBOUREL
Président du Conseil d'Administration



Parcoursup – Nombre de places ouvertes en formations de Bachelor

Bachelor Mutations Technologiques et Industrielles

Bachelor	Nombre de places
Année pré-bachelor	24
Plasturgie et écologie industrielle	24
Eco-conception des systèmes de froid, chauffage ventilation climatisation	24
Infrastructures des réseaux électriques	24

Plateforme Monmaster – Nombre de places ouvertes en formations de Master

L'INSA Lyon est partenaire co-accrédité pour 3 masters internationaux :

Master	Nombre de places
Nanosciences et nanotechnologies (Centrale Lyon, UCBL)	21
Acoustique (Centrale Lyon, ENTPE)	24
Risque et environnement, parcours Water and Wind Engineering (Centrale Lyon)	15

L'INSA Lyon est seul accrédité pour un master :

Master	Nombre de places
Master Intelligence Artificielle (MINDS)	24

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 novembre 2024

Délibération n° 2024-11-14-6.1 Campagne emplois 2025

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 14 novembre 2024,

Vu Code de l'éducation, notamment l'article L.711-1,

Vu les statuts de l'INSA Lyon du 15 mars 2018, modifiés,

Vu le règlement intérieur de l'INSA Lyon du 21 juin 2018, modifié,

Vu l'avis du conseil social d'administration de l'INSA Lyon du 21 octobre 2024,

Approuve le bilan, les créations, les transformations d'emplois et les postes ouverts au recrutement et concours pour la campagne emplois 2025 selon la synthèse figurant en annexe de la présente délibération.

Résultats du vote :

Membres présents ou représentés	: 23
Nombre de voix pour	: 21
Nombre de voix contre	: 00
Nombre d'abstentions	: 02

Fait à Villeurbanne, le 14 novembre 2024

Christian NIBOUREL
Président du Conseil d'Administration



Synthèse campagne emplois 2025

La campagne emplois 2025 a été effectuée dans le cadre donné par le débat d'orientation budgétaire et donne le bilan prévisionnel ci-dessous :

	Bilan financier
GVT prévisionnel	605 000 €
Campagne emplois	-1 280 007 €
Création emplois	242 682 €
Ouverture concours BIATSS	55 306 €
Requalifications	57 436 €
Politique RH	320 000 €
TOTAL	417 €

Synthèse prévisionnelle des recrutements et concours BIATSS 2025 :

CORPS	NOMBRE	AFFECTATION 1	AFFECTATION 2	BAP
IGE	1	GM	LMFA	C
IGE	1	DAREC		J
ASI	1	Promo locale ITRF		J
ASI	1	DRH		J
TCH	1	CETHIL		J
TCH	1	DRH		J
TCH	1	DRH	DAF	J
TCH	1	Promo locale ITRF		J

Synthèse prévisionnelle des recrutements et concours enseignants 2025 :

CORPS	NOMBRE	AFFECTATION1	AFFECTATION2	Section CNU ou Discipline
MCF	1	BS	MAP	65
MCF	1	GCU	DEEP ou LMFA ou CETHIL	
MCF	1	GE	ICJ	26
MCF	1	GEn	DEEP	62
MCF	1	GCU	GEOMAS	60
MCF	1	GE	AMPERE	63
MCF	1	TC	CITI	27
MCF	1	BS	MAP	26
MCF	1	GM	LVA	61
MCF	2	FIMI	LIRIS	27
MCF	1	FIMI/GM	LaMCoS	60
MCF	1	SGM	MATEIS	
MCF	1	SGM	INL	63
PR	1	FIMI	INL	63
PR	1	FIMI/GM	LAMCOS	60
PR	1	FIMI	DEEP	32
PR	6	Promo locale		à définir lors de la campagne locale
PR	1	Promo locale		61 (promo IUF art 46.4)
PR	1	Promo LPR		

CPJ (chaire prof junior)	1 à 3	à définir		
PRCE/PRAG	1	FIMI		Mathématiques
PRCE/PRAG	1	HUMAS		Lettres modernes

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 novembre 2024

Délibération n° 2024-11-14-6.2.2

Modalités et montants des primes d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR) versées à compter du 1^{er} septembre 2024

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 14 novembre 2024,

Vu le Code de l'Éducation, notamment l'article L. 954-2,

Vu le décret n° 2009-851 du 8 juillet 2009 relatif à la prime d'encadrement doctoral et de recherche attribuée à certains personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu l'arrêté du 30 novembre 2009 relatif à la prime d'encadrement doctoral,

Vu l'arrêté du 20 janvier 2010 fixant la liste des distinctions scientifiques ouvrant droit à la prime d'encadrement doctoral et de recherche attribuée à certains personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu l'avis du conseil scientifique de l'INSA Lyon du 26 septembre 2024,

Vu l'avis du conseil social d'administration de l'INSA Lyon du 21 octobre 2024,

Approuve les modalités de versement et les montants fixés au titre des PEDR de droit (sans évaluation par l'instance nationale) à compter du 1^{er} septembre 2024 conformément aux éléments figurant en annexe de la présente délibération.

Résultats du vote :

Membres présents ou représentés	: 23
Nombre de voix pour	: 22
Nombre de voix contre	: 00
Nombre d'abstentions	: 01

Fait à Villeurbanne, le 14 novembre 2024

Christian NIBOUREL
Président du Conseil d'Administration



PEDR au titre d'une délégation IUF :

La Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche est attribuée de plein droit aux enseignants-chercheurs placés en délégation auprès de l'Institut Universitaire de France (IUF), sur la durée de cette délégation soit 5 années à compter de l'année au titre de laquelle la délégation IUF est attribuée.

L'INSA Lyon fixe le montant annuel brut de cette PEDR selon les dispositions suivantes :

- IUF Senior : 10 000€ brut/an,
- IUF Junior : 6 000€ brut/an.

Pour bénéficier de cette PEDR, les personnels doivent effectuer un service d'enseignement correspondant annuellement à au moins 42h de cours ou 64 h de travaux dirigés ou toute combinaison équivalente au moment du dépôt du dossier (Cf. Article 4 du décret n° 2009-851 susvisé).

Les bénéficiaires de cette prime peuvent être autorisés, sur leur demande, à convertir, tout ou partie de leur prime en décharge de service d'enseignement, dans la limite des 2/3, soit 128h max de décharge possible par année universitaire (Cf. Article 6 du décret n° 2009-851 susvisé).

Cette PEDR n'est pas cumulable sur la même période avec une autre PEDR ou une prime C3.

PEDR au titre d'une distinction scientifique :

Les lauréats d'une distinction scientifique bénéficient de plein droit d'une PEDR, pour une période de 4 ans. Les prix permettant de bénéficier de ce dispositif relèvent de l'arrêté du 20 janvier 2010 fixant la liste des distinctions scientifiques ouvrant droit à PEDR attribuée à certains personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Modalités d'attribution :

Les lauréats souhaitant bénéficier de cette disposition, doivent en faire la demande par courriel à la DRH, à la suite de l'obtention du prix.

L'INSA Lyon fixe le montant annuel brut de cette PEDR selon les dispositions suivantes :

- 25 000 € brut/an : Prix Nobel
- 15 000 € brut/an : Médaille d'or du CNRS
- 10 000 € brut/an : Médaille Fields ; Prix Crafoord ; Prix Turing ; Prix Albert Lasker ; Prix Wolf ; Prix Balzan ; Prix Abel ; Japan Prize ; Prix Gairdner ; Prix Claude Lévi-Strauss ; Médaille d'argent du CNRS ; Lauriers de l'INRAE ; Grand Prix de l'INSERM ; Médaille de l'Innovation du CNRS.
- 5 000 € brut/an : Prix scientifiques attribués par l'Institut de France et ses académies ;

Ces montants « PEDR de droit » seront pris sur l'enveloppe RIPEC C3, sans impacter le nombre de primes sur le volant « formation » et « tâches d'intérêt général ».

Conditions d'attribution :

La prime est versée annuellement à chaque fin d'année universitaire pour une période de 4 ans. Cette PEDR n'est pas cumulable sur la même période avec une autre PEDR ou une prime C3.

Pour bénéficier de cette PEDR, les personnels doivent effectuer un service d'enseignement correspondant annuellement à au moins 42h de cours ou 64 h de travaux dirigés ou toute combinaison équivalente au moment du dépôt du dossier (Cf. Article 4 du décret n° 2009-851 susvisé).

Les bénéficiaires de cette prime peuvent être autorisés, sur leur demande, à convertir, tout ou partie de leur prime en décharge de service d'enseignement, dans la limite des 2/3, soit 128h max de décharge possible par année universitaire (Cf. Article 6 du décret n° 2009-851 susvisé).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 novembre 2024

Délibération n° 2024-11-14-6.3

Revalorisation de l'IFSE des personnels titulaires catégorie B et des assistants ingénieurs à compter du 1^{er} septembre 2024

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 14 novembre 2024,

Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 19 mars 2015 pris pour l'application aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 ;
Vu l'arrêté du 24 mars 2017 pris pour l'application à certains corps d'assistants ingénieurs des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 24 mars 2017 pris pour l'application à certains corps de techniciens de la recherche et de techniciens de recherche et de formation des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 14 mai 2018 pris pour l'application des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat aux corps des conservateurs généraux des bibliothèques, des conservateurs des bibliothèques, des bibliothécaires, des bibliothécaires assistants spécialisés et des magasiniers des bibliothèques ;
Vu la circulaire FP/DB du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du Rifseep (NOR : RDFF 1427139C) ;
Vu la note ministérielle du 20 juin 2024 ;
Vu l'avis du conseil social d'administration de l'INSA Lyon du 21 octobre 2024,

Approuve les nouveaux montants annuels brut de l'IFSE applicable à compter du 1^{er} septembre 2024 pour les personnels non logés et logés selon le tableau figurant en annexe de la présente délibération.

Résultats du vote :

Membres présents ou représentés	: 23
Nombre de voix pour	: 23
Nombre de voix contre	: 00
Nombre d'abstentions	: 00

Fait à Villeurbanne, le 14 novembre 2024

Christian NIBOUREL
Président du Conseil d'Administration



Montant annuel brut de l'IFSE :

ASI	Groupe 1	6 467
	Groupe 2	6 267

		TECH/SAENES CN	TECH/SAENES CS	TECH/SAENES CE
TECH / SAENES	Groupe 1	5 602	5 900	5 984
	Groupe 2	5 402	5 700	5 784
	Groupe 3	5 202	5 500	5 584

		BIBAS CN	BIBAS CS	BIBAS CE
BIBAS	Groupe 1	5 402	5 700	5 784
	Groupe 2	5 202	5 500	5 584

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 novembre 2024

Délibération n° 2024-11-14-7.1.1

Transfert d'immobilisations SIDD à l'Université Lyon1 en compte 23 dans la comptabilité de l'INSA Lyon

Vu le Code de l'éducation, et notamment ses articles L. 711-1 et suivants,
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment les articles 175 à 177, 202 et 210 à 214, modifié,
Vu l'arrêté du 7 août 2015 relatif aux règles budgétaires des organismes, modifié
Vu La convention du 7 mars 2003 portant statut du Service Interuniversitaire d'aménagement et de gestion du Domaine Scientifique de la Doua

Le 7 mars 2003 a été signée une convention entre l'Université Claude Bernard Lyon1 (UCBL), l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB) et l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA Lyon) portant création d'un Service Interuniversitaire d'aménagement et de gestion du domaine scientifique de la Doua (SIDD).

Le SIDD a pour mission de gérer les espaces communs, les installations et équipements non affectées à l'usage spécifique de chacun des établissements et qui concourent au fonctionnement général du site et des bâtiments.

Conformément à l'article 13 de ladite convention, le budget du SIDD est exécuté par le chef d'établissement de rattachement, l'INSA Lyon, qui dispose, à cet effet, de la qualité d'ordonnateur.

Dans ce cadre, la comptabilité fait apparaître un montant de 2 997 930,76 euros dans le compte 23 correspondant à des dépenses faites par le SIDD au bénéfice de l'UCBL.

Le montant des immobilisations est arrêté suivant la pièce justificative en annexe.

Compte-tenu de ces différents éléments, et du principe de « la notion de contrôle du bien », il faut procéder au transfert de patrimoine et des actifs afférents à l'Université Claude Bernard Lyon1 (UCBL), qui a financé ces actifs par sa contribution annuelle (article 13).

Par la présente délibération, le Conseil d'administration de l'INSA Lyon approuve le transfert des actifs, pour une valeur nette comptable globale de 2 997 930,76 €, conformément à l'état récapitulatif des dépenses réalisées figurant en annexe.

Résultats du vote :

<i>Membres présents ou représentés</i>	: 23
<i>Nombre de voix pour</i>	: 23
<i>Nombre de voix contre</i>	: 00
<i>Nombre d'abstentions</i>	: 00

Fait à Villeurbanne, le 14 novembre 2024

Christian NIBOUREL
Président du Conseil d'Administration

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Nibourel', is written over a horizontal line.

Suivi de l'opération
AXE VERT/LYON I

ETAT DES DEPENSES MANDATEES et ENGAGEES

DEPENSES MANDATEES					
ANNEE 2015	Nature	C.R.	mois du mandatement	Mandatements TTC	n° de mandats
BATECA EXPERTISE	Diagnostic errante voiries	SIDD/axe vert TR3 Lyon 1	décembre	1 572,00	469
DETECT RESEAUX	levées topographiques Square Gabos	SIDD/axe vert TR3 Lyon 1	décembre	24 360,00	465
OFFICE NATIONAL DES FORETS	Etudes	SIDD/axe vert TR3 Lyon 1	décembre	1 920,00	500

Total des mandatements 2015 **27 852,00**

ANNEE 2016	Nature	C.R.	mois du mandatement	Mandatements TTC	n° de mandats
Journal officiel	publication	AXE VERT LYON I	mars	864,00	45
COLAS	essai infiltration	AXE VERT LYON I	mars	3 514,68	67
DETECT RESEAUX	VIAJ topographie gabos	AXE VERT LYON I	mars	4 556,40	66
bureau alpes contrôles	contrôle technique	AXE VERT LYON I	mars	2 352,00	64
bureau alpes contrôles	contrôle technique	AXE VERT LYON I	septembre	1 560,00	353
AGENCE APS	aménagement extérieur	AXE VERT LYON I	mars	25 740,29	76
AGENCE APS	aménagement extérieur	AXE VERT LYON I	juillet	1 654,73	259
LEA	aménagement extérieur	AXE VERT LYON I	octobre	1 103,16	404
LEA	aménagement extérieur	AXE VERT LYON I	mars	6 435,07	77
LEA	aménagement extérieur	AXE VERT LYON I	juillet	1 103,16	260
LEA	aménagement extérieur	AXE VERT LYON I	octobre	735,43	408
ALTERGIS	aménagement extérieur	AXE VERT LYON I	décembre	122,57	519
ALTERGIS	sous-traitant Arcadis	AXE VERT LYON I	mars	27 900,00	78
ALTERGIS	sous-traitant Arcadis	AXE VERT LYON I	juillet	3 600,00	262
ALTERGIS	sous-traitant Arcadis	AXE VERT LYON I	septembre	2 700,00	359
ALTERGIS	sous-traitant Arcadis	AXE VERT LYON I	octobre	2 700,00	407
ALTERGIS	sous-traitant Arcadis	AXE VERT LYON I	octobre	5 400,00	403
ALTERGIS	sous-traitant Arcadis	AXE VERT LYON I	décembre	2 700,00	521
DUMETIER	aménagement extérieur	AXE VERT LYON I	mars	11 034,07	79
DUMETIER	aménagement extérieur	AXE VERT LYON I	juillet	2 913,34	258
DUMETIER	aménagement extérieur	AXE VERT LYON I	septembre	81,00	355
DUMETIER	aménagement extérieur	AXE VERT LYON I	octobre	1 918,58	406
DUMETIER	aménagement extérieur	AXE VERT LYON I	octobre	162,00	405
ARCADIS	aménagement extérieur	AXE VERT LYON I	décembre	427,12	518
ARCADIS	aménagement extérieur	AXE VERT LYON I	mars	5 814,86	80
ARCADIS	aménagement extérieur	AXE VERT LYON I	juillet	5 120,92	261
ARCADIS	aménagement extérieur	AXE VERT LYON I	octobre	2 325,95	402
GINGER	essais pressiométriques	AXE VERT LYON I	décembre	1 854,02	525
AASCO	OS N°2015/10	AXE VERT LYON I	avril	3 000,00	149
AASCO	OS N°2015/10	AXE VERT LYON I	mai	1 232,10	181
AASCO	OS N°2015/10	AXE VERT LYON I	novembre	739,26	465
SATEM	OS N°2015/10	AXE VERT LYON I	décembre	739,26	515
SATEM	Lot : terrassement	SIDD/axe vert TR3 Lyon 1	juillet	14 150,00	256
SATEM	Lot : terrassement	SIDD/axe vert TR3 Lyon 1	juillet	3 930,60	274
SATEM	Lot : terrassement	SIDD/axe vert TR3 Lyon 1	septembre	2 830,00	358
DILA	publication national RCU	SIDD/axe vert TR3 Lyon 1	juillet	324,00	257
SERPOLLET	Lot : terrassement	SIDD/axe vert TR3 Lyon 1	juillet	16 013,04	272
SERPOLLET	Lot : terrassement	SIDD/axe vert TR3 Lyon 1	juillet	90 209,72	273
SERPOLLET	Lot : terrassement	SIDD/axe vert TR3 Lyon 1	septembre	18 041,94	357
SERPOLLET	Lot : terrassement	SIDD/axe vert TR3 Lyon 1	novembre	56 582,46	437
SERPOLLET	Lot : terrassement	SIDD/axe vert TR3 Lyon 1	novembre	90 440,11	480
BETT	Lot : terrassement	SIDD/axe vert TR3 Lyon 1	novembre	3 402,00	436
SATEM	Lot : terrassement	SIDD/axe vert TR3 Lyon 1	novembre	14 316,00	438
SATEM	Lot : terrassement	SIDD/axe vert TR3 Lyon 1	novembre	40 761,00	467
TECAIR	mise en place d'un réchauffeur temporaire	AXE VERT LYON I	décembre	5 486,83	517
	Diagnostic biomécanique de la dangerosité, mise à jour cartographie des arbres Square Gabos				
Office nationale des forêts					
DILA	publication démolition Lavossier	SIDD/axe vert TR3 Lyon 1	septembre	1 920,00	329
		SIDD/axe vert TR3 Lyon 1	septembre	864,00	354

Total des mandatements 2016 **491 375,67**

ANNEE 2017	Nature	C.R.	mois du mandatement	Mandatements TTC	n° DP
PARISOT	constat huisser	AXE VERT LYON I	Mars	385,24	2017-003348
SOTERLY	démolition Lavossier	AXE VERT LYON I	Mars	46 980,00	2017-003962
PARISOT	constat huisser	AXE VERT LYON I	Mars	457,24	2017-003961
SOTERLY	Lot 1 démolition	AXE VERT LYON I	Juin	44 194,80	2017-009690
AASCO	CSPS	AXE VERT LYON I	Juin	739,26	2017-009931
SOTERLY	Lot 1 démolition	AXE VERT LYON I	Octobre	5 810,40	2017-015181
SERPOLLET	Lot terrassement	AXE VERT LYON I	Octobre	57 628,92	2017-015393
sous-traitant MGB	Lot terrassement	AXE VERT LYON I	Octobre	15 875,90	DV 2955
sous-traitant Sois Confluence	Lot terrassement	AXE VERT LYON I	Octobre	4 990,91	DV 2958
DUMETIER	MOE	AXE VERT LYON I	Décembre	11 658,05	2017-020935
révisions de prix DUMETIER	MOE	AXE VERT LYON I	Décembre	187,30	2017-020935
APS	MOE	AXE VERT LYON I	Décembre	407,89	2017-020938
LEA	MOE	AXE VERT LYON I	Décembre	2 197,10	2017-020937
révisions de prix LEA	MOE	AXE VERT LYON I	Décembre	25,88	2017-020937
ARCADIS	MOE	AXE VERT LYON I	Décembre	25 018,97	2017-020936
révisions de prix ARCADIS	MOE	AXE VERT LYON I	Décembre	461,65	2017-020936
Sous-traitant Allergis	MOE	AXE VERT LYON I	Décembre	2 880,00	DV 3363
révisions de prix du sous-traitant Allergis	MOE	AXE VERT LYON I	Décembre	76,20	DV 3363

Total des mandatements 2017 **219 975,71**

ANNEE 2018	Nature	C.R.	mois du mandatement	Mandatements TTC	n° DP
DUMETIER	MOE	AXE VERT LYON I	Janvier	692,54	2018-000542
DUMETIER	révisions de prix	AXE VERT LYON I	Janvier	11,06	2018-000542
LEA	MOE	AXE VERT LYON I	Janvier	245,15	2018-000543
LEA	révisions de prix	AXE VERT LYON I	Janvier	4,02	2018-000543
ARCADIS	MOE	AXE VERT LYON I	Janvier	3 708,06	2018-000544
ARCADIS	révisions de prix	AXE VERT LYON I	Janvier	60,82	2018-000544
Sous-traitant Allergis	MOE	AXE VERT LYON I	Janvier	4 500,00	DV 98

révisions de prix Allergis	révisions de prix	AXE VERT LYON 1	Janvier	73,80	DV 98
OLA	publication prolongation Axe Vert Lyon 1	AXE VERT LYON 1	Janvier	108,00	2018-000624
OLA	publication prolongation Axe Vert Lyon 1	AXE VERT LYON 1	Mai	108,00	2018-0007036
SOTERLY	Démolition Lavoisier (révisions DOD)	AXE VERT LYON 1	Juin	158,04	2018-010359
Thermi-Fluides	scus-stations	AXE VERT LYON 1	Juillet	74,34	2018-011759
ARCADIS	MOE	AXE VERT LYON 1	Juillet	12 457,30	2018-011871
ARCADIS	révisions de prix	AXE VERT LYON 1	Juillet	345,82	2018-011871
Sous-traitant Allergis	MOE	AXE VERT LYON 1	Juillet	720,00	DV 2603
Sous-traitant Allergis	révisions de prix	AXE VERT LYON 1	Juillet	38,69	DV 2603
LEA	MOE	AXE VERT LYON 1	Juillet	632,97	2018-011873
LEA	révisions de prix	AXE VERT LYON 1	Juillet	17,79	2018-011873
Parisot	Huissier	AXE VERT LYON 1	Juillet	601,24	2018-012118
COLAS	Avance Lot 1	AXE VERT LYON 1	Juillet	26 538,14	2018-012881
SOLS CONFLUENCE	Avance Lot 2	AXE VERT LYON 1	Juillet	11 563,76	2018-012882
SOGEA	Avance Lot 2	AXE VERT LYON 1	Juillet	1 366,50	2018-012890
BOUYGUES	Avance Lot 3	AXE VERT LYON 1	Juillet	3 596,00	2018-012891
DUMETIER	MOE	AXE VERT LYON 1	Juillet	3 240,86	2018-013045
DUMETIER	révisions de prix	AXE VERT LYON 1	Juillet	88,90	2018-013045
POTHIER ELAGAGE	Lot 4 plantations	AXE VERT LYON 1	Juillet	6 480,00	2018-013086
POTHIER ELAGAGE	révisions de prix	AXE VERT LYON 1	Juillet	136,08	2018-013086
COLAS	Lot 1 - Génie civil	AXE VERT LYON 1	Juillet	197 924,48	2018-013087
COLAS	révisions de prix	AXE VERT LYON 1	Juillet	4 156,42	2018-013087
POTHIER ELAGAGE	Lot 4 plantations	AXE VERT LYON 1	Octobre	4 032,00	2018-016180
POTHIER ELAGAGE	Lot 04 - révisions	AXE VERT LYON 1	Octobre	92,74	2018-016180
COLAS	Lot 1 - Génie civil	AXE VERT LYON 1	Octobre	113 183,86	2018-016192
COLAS	révisions de prix	AXE VERT LYON 1	Octobre	2 603,23	2018-016192
POTHIER ELAGAGE	Lot 4 plantations	AXE VERT LYON 1	Octobre	37 231,20	2018-016210
POTHIER ELAGAGE	Lot 04 - révisions	AXE VERT LYON 1	Octobre	968,01	2018-016210
COLAS	Lot 4 plantations	AXE VERT LYON 1	Octobre	79 043,96	2018-016569
COLAS	Lot 04 - révisions	AXE VERT LYON 1	Octobre	2 173,08	2018-016569
Sous-traitant Pothier Elagage	Lot 4 plantations	AXE VERT LYON 1	Octobre	4 536,00	DV 3016
BOUYGUES ENERGIE	Lot 03 - Situation 1	AXE VERT LYON 1	Octobre	41 543,40	2018-016951
BOUYGUES ENERGIE	Lot 03 - révisions prix	AXE VERT LYON 1	Octobre	1 620,19	2018-016951
POTHIER ELAGAGE	Lot 4 plantations	AXE VERT LYON 1	Octobre	37 714,80	2018-016952
POTHIER ELAGAGE	Lot 04 - révisions	AXE VERT LYON 1	Octobre	1 278,16	2018-016952
AASCO	CSPS - situation 3	AXE VERT LYON 1	Octobre	739,26	2018-016963
COLAS	Lot 1 - Génie civil	AXE VERT LYON 1	Novembre	42 159,85	2018-019518
COLAS	révisions de prix	AXE VERT LYON 1	Novembre	1 484,47	2018-019518
Sous-traitant Pothier Elagage	Lot 1 - Génie civil	AXE VERT LYON 1	Novembre	4 230,00	DV 3416
COLAS	Lot 1 - Génie civil	AXE VERT LYON 1	Novembre	84 057,84	2018-020007
COLAS	révisions de prix	AXE VERT LYON 1	Novembre	8 127,66	2018-020007
Sous-traitant CAUREL	Lot 1 - Génie civil	AXE VERT LYON 1	Novembre	7 207,13	DV 3456
COLAS	Lot 1 - Génie civil	AXE VERT LYON 1	Novembre	137 526,62	2018-020008
COLAS	révisions de prix	AXE VERT LYON 1	Novembre	7 320,42	2018-020008
Sous-traitant Pyramid	Lot 1 - Génie civil	AXE VERT LYON 1	Novembre	16 231,00	DV 3458
POTHIER ELAGAGE	Lot 04 - plantations	AXE VERT LYON 1	Novembre	24 690,00	2018-020009
POTHIER ELAGAGE	révisions de prix	AXE VERT LYON 1	Novembre	1 573,34	2018-020009
DUMETIER	MOE	AXE VERT LYON 1	Décembre	5 183,33	2018-021260
DUMETIER	MOE - révisions	AXE VERT LYON 1	Décembre	227,94	2018-021260
ARCADIS	MOE	AXE VERT LYON 1	Décembre	16 776,20	2018-021265
ARCADIS	MOE - révisions	AXE VERT LYON 1	Décembre	747,45	2018-021265
Sous-traitant Allergis	MOE	AXE VERT LYON 1	Décembre	5,62	DV 3546
LEA	MOE	AXE VERT LYON 1	Décembre	801,50	2018-021352
LEA	MOE - révisions	AXE VERT LYON 1	Décembre	35,07	2018-021352
SOLS CONFLUENCE	Lot 02	AXE VERT LYON 1	Décembre	176 636,77	2018-021629
SOLS CONFLUENCE	Lot 02 - révisions	AXE VERT LYON 1	Décembre	7 065,47	2018-021629
SOGEA	Lot 02	AXE VERT LYON 1	Décembre	30398,4	2018-021630
SOGEA	Lot 02 - révisions	AXE VERT LYON 1	Décembre	1215,94	2018-021630

Total des mandaterments 2018 **1 180 108,70**

ANNEE 2019	Nature	C.R.	mois du mandatement	Mandaterments TTC	n° DP
GINGER	Etudes parai clouées - Mission Q4	Axe Vert Lyon 1	Janvier	3 480,00	2019-000875
BOUYGUES ENERGIE	Lot 03 - Situation 1	Axe Vert Lyon 1	Janvier	39 438,00	2019-000915
BOUYGUES ENERGIE	Lot 03 - révisions prix	Axe Vert Lyon 1	Janvier	1 695,84	2019-000915
COLAS	Lot 01 - acompte 9	Axe Vert Lyon 1	Janvier	31 828,74	2019-000933
COLAS	Lot 01 - révisions	Axe Vert Lyon 1	Janvier	1 878,92	2019-000933
COLAS	Lot 01 - acompte 11	Axe Vert Lyon 1	Janvier	81 374,82	2019-000950
COLAS	Lot 01 - révisions	Axe Vert Lyon 1	Janvier	3 499,12	2019-000950
SOLS CONFLUENCE	Lot 02 - sols bétons	Axe Vert Lyon 1	Janvier	67 554,80	2019-000961
SOLS CONFLUENCE	Lot 02 - révisions	Axe Vert Lyon 1	Janvier	2 335,19	2019-000961
SOGEA	Lot 02 - sols bétons	Axe Vert Lyon 1	Janvier	9 273,60	2019-000971
SOGEA	Lot 02 - révisions	Axe Vert Lyon 1	Janvier	398,76	2019-000971
PARISOT	Constat huissier Lippman	Axe Vert Lyon 1	Janvier	553,24	2019-001620
SOLS CONFLUENCE	Lot 02 - sols bétons	Axe Vert Lyon 1	Février	62 021,31	2019-002661
SOLS CONFLUENCE	Lot 02 - révisions	Axe Vert Lyon 1	Février	2 965,63	2019-002661
SOGEA	Lot 02 - sols bétons	Axe Vert Lyon 1	Février	1 324,80	2019-002662
SOGEA	Lot 02 - révisions	Axe Vert Lyon 1	Février	59,62	2019-002662
COLAS	Lot 01 - acompte 12	Axe Vert Lyon 1	Février	40 698,26	2019-002837
COLAS	Lot 01 - révisions	Axe Vert Lyon 1	Février	4 706,80	2019-002837
Sous-traitant GRENAILLAGE 42	Lot 01 - génie civil	Axe Vert Lyon 1	Février	2 882,85	DV 676
BOUYGUES ENERGIE	Lot 03 - acompte 03	Axe Vert Lyon 1	Mars	25 638,84	2019-003639
BOUYGUES ENERGIE	Lot 03 - révisions prix	Axe Vert Lyon 1	Mars	1 505,57	2019-003639
AASCO	CSPS	Axe Vert Lyon 1	Mars	738,29	2019-004766
POTHIER ELAGAGE	Lot 04 - n°06	Axe Vert Lyon 1	Avril	20 233,20	2019-005950
POTHIER ELAGAGE	Lot 04 - révisions prix	Axe Vert Lyon 1	Avril	1 284,89	2019-005950
POTHIER ELAGAGE	Lot 04 - n°07	Axe Vert Lyon 1	Avril	14 976,00	2019-005951
POTHIER ELAGAGE	Lot 04 - révisions prix	Axe Vert Lyon 1	Avril	956,04	2019-005951
POTHIER ELAGAGE	Lot 04 - n°08	Axe Vert Lyon 1	Avril	21 139,20	2019-005952
POTHIER ELAGAGE	Lot 04 - révisions prix	Axe Vert Lyon 1	Avril	1 239,97	2019-005952
SOLS CONFLUENCE	Lot 02 - sols bétons	Axe Vert Lyon 1	Avril	31 825,61	2019-006095
SOLS CONFLUENCE	Lot 02 - révisions prix	Axe Vert Lyon 1	Avril	3 814,74	2019-006095
SOGEA	Lot 02 - révisions prix	Axe Vert Lyon 1	Avril	347,78	2019-006097
COLAS	Lot 01 - génie civil	Axe Vert Lyon 1	Avril	67 365,48	2019-006730
COLAS	Lot 01 - révisions	Axe Vert Lyon 1	Avril	2 829,31	2019-006730
BOUYGUES ENERGIE	Lot 03 - éclairage	Axe Vert Lyon 1	Mai	14 943,36	2019-007616
BOUYGUES ENERGIE	Lot 03 - révisions prix	Axe Vert Lyon 1	Mai	943,13	2019-007616
POTHIER ELAGAGE	Lot 04 - n°09	Axe Vert Lyon 1	Juin	43 051,56	2019-009235
POTHIER ELAGAGE	Lot 04 - révisions prix	Axe Vert Lyon 1	Juin	1 808,16	2019-009235
COLAS	Lot 01 - génie civil	Axe Vert Lyon 1	Juin	17 342,36	2019-009348
COLAS	Lot 01 - révisions	Axe Vert Lyon 1	Juin	1 289,81	2019-009348
Sous-traitant AZ Marquage	Lot 01 - génie civil	Axe Vert Lyon 1	Juin	4 383,22	DV 1449
Sous-traitant ATOUT Sign	Lot 01 - génie civil	Axe Vert Lyon 1	Juin	8 984,00	DV 1450
LEA	MOE - n°11	Axe Vert Lyon 1	Juin	748,30	2019-009761
DUMETIER	MOE - n°11	Axe Vert Lyon 1	Juin	5 264,62	2019-009762
ARCADIS	MOE - n°11	Axe Vert Lyon 1	Juin	18 633,53	2019-009765
DUMETIER	MOE - n°12	Axe Vert Lyon 1	Juin	39 960,00	2019-009766
ARCADIS	MOE - n°12	Axe Vert Lyon 1	Juin	42 600,00	2019-009767
LEA	MOE - n°12	Axe Vert Lyon 1	Juin	5 760,00	2019-009768
COLAS	Lot 01 - n°18	Axe Vert Lyon 1	Juin	13 263,34	2019-012082
COLAS	Lot 01 - révisions	Axe Vert Lyon 1	Juillet	1 228,40	2019-012082
AASCO	CSPS	Axe Vert Lyon 1	Juillet	1 537,66	2019-012098
Pothier Elagage	Lot 4_OSI - acompte n°10	AXE VERT LYON 1	Octobre	6 465,60	CDE-2019-005625
Pothier Elagage	Lot 4_OSI - acompte n°10 - Révisions	AXE VERT LYON 1	Octobre	494,86	CDE-2019-005625
Ajustement écart de centimes liés				0,17	
Total des mandaterments 2019				781 467,30	

ANNEE 2020

Fournisseur	Nature	C.R.	mois du mandatement	Mandaterments TTC	n° DP
DUMETIER (Groupement DUMETIER / ARCADIS / ALTEGIS (S-T) / LEA / APS)	MOE _ n°13 Révisions Etat d'acompte n°13 - n°324 - PAT LYON 1 - SIDD	AXE VERT LYON 1	Février 2020	711,06	DP-2020-002832
LES ECLAIRAGISTE ASSOCIES "LEA" (Groupement DUMETIER / ARCADIS / ALTEGIS (S-T) / LEA / APS)	MOE _ n°13 Révisions Etat d'acompte n°13 - 501057878 - PAT LYON 1 - SIDD	AXE VERT LYON 1	Février 2020	102,38	DP-2020-002829
ARCADIS (Groupement DUMETIER / ARCADIS / ALTEGIS (S-T) / LEA / APS)	MOE _ n°13 Révisions Etat d'acompte n°13 - 501057878 - PAT LYON 1 - SIDD	AXE VERT LYON 1	Février 2020	815,54	DP-2020-002821
DUMETIER (Groupement DUMETIER / ARCADIS / ALTEGIS (S-T) / LEA / APS)	MOE _ n°14	AXE VERT LYON 1	Février 2020	2 242,00	DP-2020-002834
LES ECLAIRAGISTE ASSOCIES "LEA" (Groupement DUMETIER / ARCADIS / ALTEGIS (S-T) / LEA / APS)	MOE _ n°14 Etat d'acompte n°14 - n°325 - PAT LYON 1 - SIDD	AXE VERT LYON 1	Février 2020	183,02	DP-2020-002835
ARCADIS (Groupement DUMETIER / ARCADIS / ALTEGIS (S-T) / LEA / APS)	MOE _ n°14	AXE VERT LYON 1	Février 2020	5 530,80	DP-2020-003023
POTHIER ELAGAGE	Etat d'acompte n°13	AXE VERT LYON 1	Mai 2020	27 058,28	DP-2020-006393
POTHIER ELAGAGE	Etat d'acompte n°13-Rév	AXE VERT LYON 1	Mai 2020	308,92	DP-2020-006393
POTHIER ELAGAGE	Etat d'acompte n°14	AXE VERT LYON 1	Octobre	7 398,60	DP-2020-010522
POTHIER ELAGAGE	Etat d'acompte n°14-Rév	AXE VERT LYON 1	Octobre	436,04	DP-2020-010522
BUREAU ALPES CONTROLES	Contrôle technique	AXE VERT LYON 1	Octobre	1 704,00	DP-2020-009530

Total des mandaterments 2020

46 530,65

Total des mandaterments cumulés de 2015 à 2020 2 747 310,03

ANNEE 2021

Fournisseur	Nature	C.R.	mois du mandatement	Mandaterments TTC	n° DP
POTHIER ELAGAGE	Etat d'acompte 5_Gpt SOLS CONFLUENCE_SOGEA (dont remboursement de l'avance de SOGEA 1366 586 TTC)	AXE VERT LYON 1	Octobre	625,58	DP-2021-002055
POTHIER ELAGAGE	Etat d'acompte 5_Gpt SOLS CONFLUENCE_SOGEA (dont remboursement de l'avance de SOGEA 1366 586 TTC)	AXE VERT LYON 1	Octobre	2192,29	DP-2021-002055
POTHIER ELAGAGE	Etat d'acompte 17 - Décembre 2020	AXE VERT LYON 1	Octobre	-458,93	DP-2021-002412
POTHIER ELAGAGE	Etat d'acompte 17 - Décembre 2020	AXE VERT LYON 1	Octobre	367,14	DP-2021-002412
POTHIER ELAGAGE	Etat d'acompte 17 - Décembre 2020	AXE VERT LYON 1	Octobre	9178,56	DP-2021-002412
POTHIER ELAGAGE	Réalisation des gradins - Etat d'acompte 18	AXE VERT LYON 1	Octobre	-2613,18	DP-2021-011558
POTHIER ELAGAGE	Réalisation des gradins - Etat d'acompte 18	AXE VERT LYON 1	Octobre	1564,88	DP-2021-011558
POTHIER ELAGAGE	Réalisation des gradins - Etat d'acompte 18	AXE VERT LYON 1	Octobre	583,16	DP-2021-011558
POTHIER ELAGAGE	Réalisation des gradins - Etat d'acompte 18	AXE VERT LYON 1	Octobre	2481,53	DP-2021-011558
POTHIER ELAGAGE	Réalisation des gradins - Etat d'acompte 18	AXE VERT LYON 1	Octobre	540	DP-2021-011558
POTHIER ELAGAGE	Réalisation des gradins - Etat d'acompte 18	AXE VERT LYON 1	Octobre	0,84	DP-2021-011558
POTHIER ELAGAGE	Réalisation des gradins - Etat d'acompte 18	AXE VERT LYON 1	Octobre	44463,21	DP-2021-011558
POTHIER ELAGAGE	Réalisation des gradins - Etat d'acompte 18	AXE VERT LYON 1	Octobre	5744,64	DP-2021-011558
BUREAU ALPES CONTROLES	Contrôle technique	AXE VERT LYON 1	Décembre	960,00	DP-2021-016198
COLAS	Etat d'acompte n°63	AXE VERT LYON 1	Décembre	44 406,00	DP-2021-016231
COLAS	Etat d'acompte n°63 Révisions	AXE VERT LYON 1	Décembre	4 040,95	DP-2021-016231

Total des mandaterments 2021

114 076,67

ANNEE 2022

Fournisseur	Nature	C.R.	mois du mandatement	Mandaterments TTC	n° DP
COLAS FRANCE	EA_66_130CORI22001585	AXE VERT LYON 1	Avril	1 262,76	DP-2021-016198
COLAS FRANCE	EA_66_130CORI22001585	AXE VERT LYON 1	Avril	12 259,80	DP-2021-016198
COLAS FRANCE	EA_67_130CORI22003396	AXE VERT LYON 1	Avril	3 528,89	DP-2021-016231
COLAS FRANCE	EA_67_130CORI22003396	AXE VERT LYON 1	Avril	4 847,04	DP-2021-016231
COLAS FRANCE	EA_68_04_130CORI22007833	AXE VERT LYON 1	Juin	5 878,08	DP-2022-007849
COLAS FRANCE	EA_68_04_130CORI22007833	AXE VERT LYON 1	Juin	822,28	DP-2022-007849
POTHIER ELAGAGE SA	EA_19	AXE VERT LYON 1	Juin	-957,00	DP-2022-007851
POTHIER ELAGAGE SA	EA_19	AXE VERT LYON 1	Juin	19 140,00	DP-2022-007851
POTHIER ELAGAGE SA	EA_19	AXE VERT LYON 1	Juin	2 148,05	DP-2022-007851
BOUYGUES ENERGIES	DGD	AXE VERT LYON 1	Octobre	15 511,89	DP-2022-016378
COLAS FRANCE	EA 72	AXE VERT LYON 1	Décembre	44 481,02	DP-2022-020471
DUMETIER	Etat d'acompte n°15	AXE VERT LYON 1	Décembre	1 771,00	DP-2022-020495

Total des mandaterments 2022

110 693,81

ANNEE 2023

Fournisseur	Nature	C.R.	mois du mandatement	Mandaterments TTC	n° DP
POTHIER ELAGAGE SA	DGD	AXE VERT LYON 1 (partiel)	Novembre	5 062,14	DP-2023 à réaliser
POTHIER ELAGAGE SA	Levée de la retenue de garantie	AXE VERT LYON 1 (partiel)	Novembre	20 788,11	

Total des mandaterments 2023

25 850,25

Total des mandaterments cumulés de 2015 à 2023 2 997 930,76

Certifié exact, à Villeurbanne, le 13 Novembre 2023

La Directrice du Service Interuniversitaire du Domaine de la Doua

Le Directeur Général des Services Adjoint

L'agent comptable

Lois Guillot

Nicolas Gaillard

Miguel ORTIZ

Pour le Directeur de l'INSA DE LYON
et par délégation
La Directrice du SIDD

Lois GUILLOT



Monsieur l'Agent Comptable
de l'INSA

Miguel ORTIZ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 novembre 2024

Délibération n° 2024-11-14-7.1.2 Sorties d'inventaires Etablissement

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 14 novembre 2024,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L711-1 et suivants

Vu les statuts de l'INSA Lyon du 15 mars 2018, modifiés,

Vu le règlement intérieur du 21 juin 2018, modifiés,

Vu le décret GBCP fait référence à la tenue de la comptabilité générale dans les organismes publics nationaux, en particulier aux articles 201 à 203.

Vu le recueil des normes comptables des établissements publics (RNCEP) adopté par arrêté du 1er juillet 2015,

Vu l'instruction comptable commune applicable aux organismes publics nationaux et du plan de comptes des organismes publics nationaux,

Vu l'instruction juridique commune du 29 juin 2023,

Considérant que les biens et équipements visés dans la demande de sortie d'inventaire ne sont plus adaptés aux besoins actuels de l'école ou ont fait l'objet de perte ou de vol,

Considérant que la sortie d'inventaire est justifiée pour des raisons de mise à jour de l'inventaire conformément à la législation en vigueur.

Approuve la demande de sortie de l'inventaire physique de l'INSA Lyon des biens et équipements figurant en annexe de la présente délibération.

La sortie d'inventaire se fera à la date du 14 novembre 2024 conformément aux modalités suivantes :

- Montant à sortir de l'inventaire : 2 741 545,94 €
- Amortissement correspondant : 2 741 545,94 € après un amortissement complémentaire de 12 014,74 euros sur l'année 2024
- Financements externes de l'actif : 512 615,48 €
- Reprises des financements : 512 615,48 €

Résultats du vote :

Membres présents ou représentés : 23

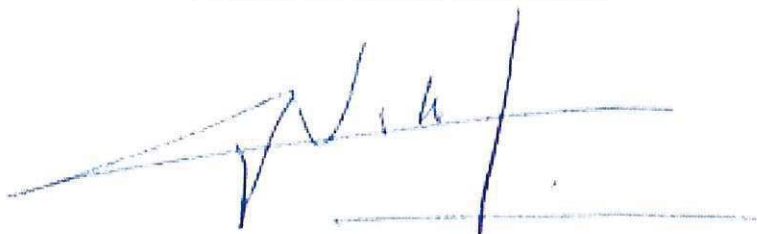
Nombre de voix pour : 23

Nombre de voix contre : 00

Nombre d'abstentions : 00

Fait à Villeurbanne, le 14 novembre 2024

Christian NIBOUREL
Président du Conseil d'Administration



id	ie	GL - ANNEE	n° d'inventaire	Date	UB	Désignation de l'immobilisation	Compte	Montant de base de calcul	cppte_amrt_rprs	Cumul	amort_2024	in amortissement	FEA oui/non	Sortie Inventaire physique	Commentaire	Etat_actif
1663	1986		A9452 01		Etablissement	FRAISEUSE COMMANDE N	218317	9 604,29	2818317	9 604,29	0,00	OUI				PPS
1664	1986		A9452 00		Etablissement	FRAISEUSE COMMANDE N	218317	22 410,01	2818317	22 410,01	0,00	OUI				PPS
6092	1991		E1015600		Etablissement	PERCEUSE FRAISEUSE	218317	3 064,99	2818317	3 064,99	0,00	OUI				PPS
6298	1991		J1283701		Etablissement	FRAISEUSE AJAX3	218317	1 570,22	2818317	1 570,22	0,00	OUI				PPS
6299	1991		J1283702		Etablissement	FRAISEUSE AJAX	218317	9 221,03	2818317	9 221,03	0,00	OUI				PPS
6300	1991		J1283700		Etablissement	FRAISEUSE	218317	13 674,68	2818317	13 674,68	0,00	OUI				PPS
7069	1992		20073100		Etablissement	FRAISEUSE	21576	10 848,27	281576	10 848,27	0,00	OUI				PPS
7893	1993		30017300		Etablissement	2 FRAISEUSES ET 1 TOUR	218317	11 390,69	2818317	11 390,69	0,00	OUI				PPS
8366	1993		30020701		Etablissement	TOURS FRAISEUSE	215317	14 613,53	2815317	14 613,53	0,00	OUI				PPS
8367	1993		30020702		Etablissement	TOURS FRAISEUSE	215317	31 121,17	2815317	31 121,17	0,00	OUI				PPS
8368	1993		30020700		Etablissement	TOURS FRAISEUSE	215317	198 877,70	2815317	198 877,70	0,00	OUI				PPS
8420	1993		9210		Etablissement	RENOVATION MACHINES OUTILS 1ER CYCLE TOURS FRAISEUSE	215317	112 873,53	2815317	112 873,53	0,00	OUI				PPS
8421	1993		9211		Etablissement	RENOVATION MACHINES OUTILS 1ER CYCLE TOURS FRAISEUSE	215317	11 611,15	2815317	11 611,15	0,00	OUI				PPS
8459	1994		40043800		Etablissement	SYSTEME ROBOTIS2	218317	45 201,13	2818317	45 201,13	0,00	OUI				PPS
8461	1994		40056000		Etablissement	PROTECTION VOL	218317	5 387,98	2818317	5 387,98	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
8546	1994		40015100		Etablissement	CATHODES	218317	2 341,22	2818317	2 341,22	0,00	OUI		Non poursuite du contrat d'alarme		PPS
8598	1994		40053900		Etablissement	SONDE	218317	2 518,46	2818317	2 518,46	0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS
8628	1994		40048000		Etablissement	CABINE DE PROTECTION	218317	2 362,21	2818317	2 362,21	0,00	OUI		Mise en rebut / réforme		PPS
8638	1994		40045900		Etablissement	SOCLE DE ROBOT	218317	1 833,70	2818317	1 833,70	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
8839	1994		40070200		Etablissement	PALPEUR	218317	1 067,65	2818317	1 067,65	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
8961	1994		40080700		Etablissement	ALIMENTATION A DECOUPLAGE	218317	15 507,60	2818317	15 507,60	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
8969	1994		40036900		Etablissement	BALANCE	218317	3 498,57	2818317	3 498,57	0,00	OUI		Panne. Obsolescence		PPS
9017	1994		40017700		Etablissement	PONT FILTRANT	218317	2 872,08	2818317	2 872,08	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
9048	1994		40017600		Etablissement	MODULE	218317	2 033,24	2818317	2 033,24	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
9162	1995		50079200		Etablissement	ARMOIRE	218317	811,18	2818317	811,18	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
9190	1995		50055700		Etablissement	SIMULATEUR ANALOGIQUE	218317	15 946,96	2818317	15 946,96	0,00	OUI		Mise au rebut / réforme		PPS
9194	1995		50095600		Etablissement	TRACEUR	218317	3 585,14	2818317	3 585,14	0,00	OUI		Panne. Obsolescence		PPS
9197	1995		50066200		Etablissement	ARMOIRES	218317	1 079,58	2818317	1 079,58	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
9207	1995		50073300		Etablissement	GENERATEUR	218317	11 950,48	2818317	11 950,48	0,00	OUI		Mise au rebut / réforme		PPS
9257	1995		50038700		Etablissement	ARMOIRE	218317	3 161,19	2818317	3 161,19	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
9312	1995		50061100		Etablissement	INTERFACE	218317	17 718,84	2818317	17 718,84	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
9330	1995		50029601		Etablissement	SERVEUR	218317	4 201,49	2818317	4 201,49	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
9335	1995		50020100		Etablissement	LIMITEUR DE COUPLE	218317	914,08	2818317	914,08	0,00	OUI		Mise en rebut/réforme		PPS
9353	1995		50012000		Etablissement	TRANSMETTEUR	218317	1 636,46	2818317	1 636,46	0,00	OUI		Pas trouvé		PPS
9355	1995		50003900		Etablissement	ACCOUPLEMENT	218317	4 685,29	2818317	4 685,29	0,00	OUI		Pas trouvé		PPS
9356	1995		50046300		Etablissement	TOSHIBA	218317	1 348,39	2818317	1 348,39	0,00	OUI		Pas trouvé		PPS
9358	1995		50104600		Etablissement	FOURN HOSPITAL/MOBILIER	218317	1 003,25	2818317	1 003,25	0,00	OUI		Pas trouvé		PPS
9421	1995		50000400		Etablissement	MICRORODINATEUR	218317	2 119,04	2818317	2 119,04	0,00	OUI		Pas trouvé		PPS
9431	1995		50102500		Etablissement	SERVEUR	218317	4 498,90	2818317	4 498,90	0,00	OUI		Mise en rebut/réforme		PPS
9466	1995		50020200		Etablissement	ANALYSEUR WATTMETRIQUE	218317	20 920,89	2818317	20 920,89	0,00	OUI		Mise en rebut/réforme		PPS
9467	1995		50084400		Etablissement	SPECTOPHOTOMETRE	21576	11 357,45	281576	11 357,45	0,00	OUI		Mise en rebut/réforme		PPS
9468	1995		50084401		Etablissement	SPECTOPHOTOMETRE	21576	20 563,44	281576	20 563,44	0,00	OUI		Mise en rebut/réforme		PPS
9488	1995		50046800		Etablissement	MISE A NIVEAU CENTRE USINAGE	218317	32 776,54	2818317	32 776,54	0,00	OUI		Mise en rebut/réforme		PPS
9489	1995		50021800		Etablissement	POMPE	218317	2 493,29	2818317	2 493,29	0,00	OUI		Mise en rebut/réforme		PPS
9490	1995		50025500		Etablissement	POMPE TURBO	218317	6 722,70	2818317	6 722,70	0,00	OUI		Mise en rebut/réforme		PPS
9492	1995		50002400		Etablissement	COLONNES	218317	1 690,81	2818317	1 690,81	0,00	OUI		Mise en rebut/réforme		PPS
9493	1995		50071400		Etablissement	SCIE A RUBAN/POSTE OND	218317	3 331,01	2818317	3 331,01	0,00	OUI		Mise en rebut/réforme		PPS
9494	1995		50040200		Etablissement	SPECTROPHOTOMETRE	218317	2 574,30	2818317	2 574,30	0,00	OUI		Mise en rebut/réforme		PPS
9510	1995		50083000		Etablissement	POROSIMETRE	218317	27 989,64	2818317	27 989,64	0,00	OUI		Mise en rebut/réforme		PPS
9511	1995		50007700		Etablissement	POCKET SURF III	218317	2 462,81	2818317	2 462,81	0,00	OUI		Mise en rebut/réforme		PPS
9546	1995		50076400		Etablissement	DISPOSITIF FIBRES OPTIQUE	218317	6 635,68	2818317	6 635,68	0,00	OUI		Mise en rebut/réforme		PPS
9723	1995		50018403		Etablissement	TOUR A COMMANDE NUMRIQUE	215317	19 281,07	2815317	19 281,07	0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS
9725	1995		50018402		Etablissement	TOUR A COMMANDE NUMRIQUE	215317	26 453,64	2815317	26 453,64	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
9948	1996		60090700		Etablissement	FRAISEUSE BRIDGEPORT OCCASION	218317	7 622,45	2818317	7 622,45	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
10009	1996		60059400		Etablissement	MACHINE ESSAI TORSION	21576	20 123,27	281576	20 123,27	0,00	OUI				PPS
10017	1996		60094600		Etablissement	ONDULEUR	218317	1 621,45	2818317	1 621,45	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
10032	1996		60120200		Etablissement	CAGES ROBOT	218317	6 080,00	2818317	6 080,00	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
10044	1996		60064000		Etablissement	APPAREIL DE CONTROLE	218317	6 446,85	2818317	6 446,85	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
10099	1996		60095400		Etablissement	SUPPORT ROBOT	218317	1 108,64	2818317	1 108,64	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
10119	1996		60052500		Etablissement	ROBOT	215317	15 167,92	2815317	15 167,92	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
10121	1996		60052502		Etablissement	ROBOT	215317	15 927,10	2815317	15 927,10	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
10202	1996		60057900		Etablissement	SERVEUR APPLICATION	218317	8 804,74	2818317	8 804,74	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
10488	1996		60058200		Etablissement	ENVIRONNEMENT DE RESEAUX	218317	5 074,36	2818317	5 074,36	0,00	OUI		OBSELETE		PPS

10661	1996	60034200		Etablissement	CYLINDRES	218317	5 173,91	2818317	5 173,91	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
10671	1996	60015700		Etablissement	MICROSCOPE	218317	11 099,88	2818317	11 099,88	0,00	OUI		Mise au rebut / réforme		PPS
11108	1997	97083300	01/06/1997	Etablissement	ACOMPTE/ACHAT FRAISEUSE	215317	20 507,90	2815317	20 507,90	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
11142	1997	97091300	01/06/1997	Etablissement	FRAISEUSE	21576	52 667,63	281576	52 667,63	0,00	OUI				PPS
11144	1997	97091500	01/06/1997	Etablissement	FRAISEUSE	21576	4 017,58	281576	4 017,58	0,00	OUI				PPS
13262	2000	20041200	01/06/2000	Etablissement	FOUR CMS	21886	12 869,75	281886	12 869,75	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17081	2006	901/2006/127	01/06/2006	Etablissement	SERVEUR	21576	1 470,12	281576	1 470,12	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17083	2006	901/2006/137	01/06/2006	Etablissement	MOTOR MONT.ESSAI	21576	5 836,48	281576	5 836,48	0,00	OUI		MISE EN REBUT / REFORME		PPS
17093	2006	901/2006/152	01/06/2006	Etablissement	TELEMECNIQUE	21576	4 736,16	281576	4 736,16	0,00	OUI		obsolète		PPS
17117	2006	901/2006/43	01/06/2006	Etablissement	1 RETRACTOMETRE	21576	1 087,16	281576	1 087,16	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17149	2006	901/2006/149	01/06/2006	Etablissement	12 TABLES	218317	1 567,81	2818317	1 567,81	0,00	OUI		obsolète		PPS
17150	2006	901/2006/153	01/06/2006	Etablissement	6 ARMOIRES	218317	1 786,82	2818317	1 786,82	0,00	OUI		Mise au rebut / réforme		PPS
17172	2006	901/2006/130	01/06/2006	Etablissement	4 ROUTEURS	21886	7 762,04	281886	7 762,04	0,00	OUI		Mise au rebut / réforme		PPS
17173	2006	901/2006/133	01/06/2006	Etablissement	3 SWITCH	21886	1 761,71	281886	1 761,71	0,00	OUI		MISE EN REBUT / REFORME		PPS
17200	2006	453/2006/26	01/06/2006	Etablissement	APPAREIL ELECTRON	215317	10 020,00	2815317	10 020,00	0,00	OUI		MISE EN REBUT / REFORME		PPS
17203	2006	900/2006/110	01/06/2006	Etablissement	BANC ESSAI GEARBOX	215317	19 987,55	2815317	19 987,55	0,00	OUI		Montage obsolète. Détruit		PPS
17208	2006	900/2006/124	01/06/2006	Etablissement	TRIBOTESTEUR	215317	10 000,00	2815317	10 000,00	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
17211	2006	900/2006/43	01/06/2006	Etablissement	MOTEUR	215317	1 136,20	2815317	1 136,20	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17222	2006	900/2006/69	01/06/2006	Etablissement	oscilloscope	215317	1 062,00	2815317	1 062,00	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17223	2006	900/2006/70	01/06/2006	Etablissement	congelateur	215317	1 746,16	2815317	1 746,16	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17225	2006	900/2006/77	01/06/2006	Etablissement	ELECTROCARDIO	215317	29 325,92	2815317	29 325,92	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17226	2006	900/2006/79	01/06/2006	Etablissement	OSCILLOSCOPE	215317	1 860,78	2815317	1 860,78	0,00	OUI		Pas trouvé		PPS
17227	2006	900/2006/83	01/06/2006	Etablissement	broyeur	215317	6 570,64	2815317	6 570,64	0,00	OUI		Pas trouvé		PPS
17228	2006	900/2006/86	01/06/2006	Etablissement	2 MOTEURS CSK	215317	899,99	2815317	899,99	0,00	OUI		Pas trouvé		PPS
17229	2006	900/2006/87	01/06/2006	Etablissement	SYSTÈME ACQUISITION CARTES	215317	2 637,90	2815317	2 637,90	0,00	OUI		Pas trouvé		PPS
17230	2006	900/2006/92	01/06/2006	Etablissement	cellule essais filtre presse	215317	4 732,57	2815317	4 732,57	0,00	OUI		Pas trouvé		PPS
17231	2006	900/2006/96	01/06/2006	Etablissement	COLONNE INOX	215317	8 617,96	2815317	8 617,96	0,00	OUI		Perdu		PPS
17232	2006	453/2006/1	01/06/2006	Etablissement	GRANULOMETRE	215317	44 000,00	2815317	44 000,00	0,00	OUI		Perdu		PPS
17233	2006	900/2006/26	01/06/2006	Etablissement	BALANCE METTLER	215317	2 905,08	2815317	2 905,08	0,00	OUI		Perdu		PPS
17234	2006	900/2006/139	01/06/2006	Etablissement	pompe 2pistons	215318	4 603,40	2815318	4 603,40	0,00	OUI		Perdu		PPS
17236	2006	900/2006/89	01/06/2006	Etablissement	serveur	218317	4 500,00	2818317	4 500,00	0,00	OUI		Perdu		PPS
17245	2006	900/2006/93	01/06/2006	Etablissement	colonne sms	21886	2 145,62	281886	2 145,62	0,00	OUI		Perdu		PPS
17252	2006	900/2006/102	01/06/2006	Etablissement	TAPPINGMODE	215317	1 884,90	2815317	1 884,90	0,00	OUI		Pas trouvé		PPS
17253	2006	900/2006/59	01/06/2006	Etablissement	TRANSDUCER QUOTATION	215317	4 485,00	2815317	4 485,00	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
17254	2006	900/2006/97	01/06/2006	Etablissement	DESSICATEUR ETAGE POMPE	215317	3 385,42	2815317	3 385,42	0,00	OUI		Pas trouvé		PPS
17255	2006	900/2006/98	01/06/2006	Etablissement	THERMAL PROBES	215317	1 381,38	2815317	1 381,38	0,00	OUI		Perdu		PPS
17256	2006	453/2006/13	01/06/2006	Etablissement	ACCESSOIRE REFROIDISSEMENT	215317	3 688,86	2815317	3 688,86	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
17258	2006	453/2006/15	01/06/2006	Etablissement	ANALYSEUR DE PUISSANCE	215317	6 782,00	2815317	6 782,00	0,00	OUI		Perdu		PPS
17260	2006	453/2006/17	01/06/2006	Etablissement	ARMOIRE DE REGULARISATION	215317	2 078,17	2815317	2 078,17	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
17263	2006	453/2006/4	01/06/2006	Etablissement	CASQUE ELECTROSTATIQUE	215317	1 000,00	2815317	1 000,00	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
17267	2006	900/2006/14	01/06/2006	Etablissement	ENSEMBLE CAPTEUR	215317	1 420,85	2815317	1 420,85	0,00	OUI		Matériel Volé		PPS
17268	2006	900/2006/15	01/06/2006	Etablissement	ELEVATEUR	215317	1 125,44	2815317	1 125,44	0,00	OUI		Pas trouvé		PPS
17270	2006	900/2006/19	01/06/2006	Etablissement	COUTEAU DIAMANT	215317	1 952,14	2815317	1 952,14	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
17271	2006	900/2006/2	01/06/2006	Etablissement	POINTE DIAMANT PROBE PLUS	215317	7 113,81	2815317	7 113,81	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17272	2006	900/2006/23	01/06/2006	Etablissement	GENERATEUR POWER	215317	6 003,92	2815317	6 003,92	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
17274	2006	900/2006/29	01/06/2006	Etablissement	REGULATEUR DE TEMPERATURE	215317	962,78	2815317	962,78	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17277	2006	900/2006/62	01/06/2006	Etablissement	TERMINAISON BNC USB	215317	1 721,16	2815317	1 721,16	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17281	2006	900/2006/129	01/06/2006	Etablissement	RAYONNAGE OSMOSE	21577	1 734,20	281577	1 734,20	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17321	2007	901/2007/127	01/06/2007	Etablissement	3 cisco 3 hwic 6 wic	215117	8 252,40	2815117	8 252,40	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
17329	2007	901/2007/220	01/06/2007	Etablissement	1 TPA 32KW	215317	5 023,20	2815317	5 023,20	0,00	OUI		MISE EN REBUT / REFORME		PPS
17348	2007	901/2007/10	01/06/2007	Etablissement	Instrument de mesure	21576	5 227,51	281576	5 227,51	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17357	2007	901/2007/11	01/06/2007	Etablissement	Instrument de mesure	21576	4 798,15	281576	4 798,15	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17370	2007	901/2007/22	01/06/2007	Etablissement	KITSP2 solo premium classe 2	21576	7 747,69	281576	7 747,69	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17420	2007	901/2007/81	01/06/2007	Etablissement	1 instrument de mesure	21576	4 155,68	281576	4 155,68	0,00	OUI		obsolète		PPS
17422	2007	901/2007/83	01/06/2007	Etablissement	1 platine pedagogique PROFIBUS	21576	1 811,94	281576	1 811,94	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17424	2007	901/2007/87	01/06/2007	Etablissement	1 platine pedagogique MODBUS	21576	1 656,46	281576	1 656,46	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17444	2007	901/2007/139	01/06/2007	Etablissement	6 tables vegas	218317	2 435,06	2818317	2 435,06	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17606	2007	901/2007/135	01/06/2007	Etablissement	3 tables pour TP	21886	2 500,00	281886	2 500,00	0,00	OUI		Panne. Obsolescence		PPS
17610	2007	901/2007/80	01/06/2007	Etablissement	1 compresseur ciat salsa	21886	1 414,87	281886	1 414,87	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17649	2007	900/2007/105	01/06/2007	Etablissement	Bain polystat	215317	3 841,55	2815317	3 841,55	0,00	OUI		MISE EN REBUT / REFORME		PPS
17658	2007	900/2007/23	01/06/2007	Etablissement	Equipement mécanique	215317	1 600,80	2815317	1 600,80	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17660	2007	900/2007/27	01/06/2007	Etablissement	Soudieuse V700	215317	3 675,00	2815317	3 675,00	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
17675	2007	900/2007/83	01/06/2007	Etablissement	Matériel de mesure	215317	1 316,25	2815317	1 316,25	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17676	2007	900/2007/85	01/06/2007	Etablissement	Conditionneur/amplif.+connect.	215317	3 037,50	2815317	3 037,50	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17688	2007	900/2007/12	01/06/2007	Etablissement	Scie complète CEHO 250	21557	1 444,48	281557	1 444,48	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
17728	2007	900/2007/14	01/06/2007	Etablissement	Grille de commutation extron	21886	2 005,69	281886	2 005,69	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
17737	2007	453/2007/1	01/06/2007	Etablissement	GRDT instrument Densitap	215317	3 048,00	2815317	3 048,00	0,00	OUI		Pas trouvé		PPS

17740	2007	900/2007/3	01/06/2007	Etablissement	Capteur 9251A / Amplificateur	215317	9 876,33	2815317	9 876,33	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
17741	2007	900/2007/30	01/06/2007	Etablissement	4 laser mesure	215317	11 295,22	2815317	11 295,22	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
17742	2007	900/2007/34	01/06/2007	Etablissement	Tribotesteur	215317	9 568,00	2815317	9 568,00	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
17743	2007	900/2007/47	01/06/2007	Etablissement	GNL/LSR - TMSPN	215317	1 965,63	2815317	1 965,63	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
17744	2007	900/2007/57	01/06/2007	Etablissement	Altrisurf A 500	215317	26 633,72	2815317	26 633,72	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
17846	2008	901/2008/67	01/06/2008	Etablissement	Compresseur	215117	1 291,87	2815117	1 291,87	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
17873	2008	901/2008/44	01/06/2008	Etablissement	1DSLAM	215317	1 668,42	2815317	1 668,42	0,00	OUI		MISE EN REBUT / REFORME		PPS
17874	2008	901/2008/50	01/06/2008	Etablissement	SDR EVALUATION MODULE	215317	28 286,00	2815317	28 286,00	0,00	OUI		MISE EN REBUT / REFORME		PPS
17876	2008	901/2008/64	01/06/2008	Etablissement	4 générateurs arbitraires	215317	10 764,00	2815317	10 764,00	0,00	OUI		MISE EN REBUT / REFORME		PPS
17877	2008	901/2008/73	01/06/2008	Etablissement	3M DID spécifiques	215317	7 702,24	2815317	7 702,24	0,00	OUI		MISE EN REBUT / REFORME		PPS
17878	2008	901/2008/76	01/06/2008	Etablissement	2 RF modules for sff sdr dev.	215317	4 586,00	2815317	4 586,00	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
17890	2008	901/2008/103	01/06/2008	Etablissement	Ecan LCD	21576	3 610,72	281576	3 610,72	0,00	OUI		MISE EN REBUT / REFORME		PPS
17905	2008	901/2008/156	01/06/2008	Etablissement	Compresseur	21576	1 291,87	281576	1 291,87	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
17915	2008	901/2008/187	01/06/2008	Etablissement	Equipement salles	21576	9 472,32	281576	9 472,32	0,00	OUI		MISE EN REBUT / REFORME		PPS
17916	2008	901/2008/188	01/06/2008	Etablissement	Inst affichage dynamique	21576	25 678,12	281576	25 678,12	0,00	OUI		MISE EN REBUT / REFORME		PPS
17917	2008	901/2008/190	01/06/2008	Etablissement	Equipement amphi	21576	29 088,87	281576	29 088,87	0,00	OUI		MISE EN REBUT / REFORME		PPS
17948	2008	901/2008/68	01/06/2008	Etablissement	3 caméras IP PTZ + 3 caissons	21567	2 160,45	281567	2 160,45	0,00	OUI		MISE EN REBUT / REFORME		PPS
17949	2008	901/2008/72	01/06/2008	Etablissement	Commande robotisée boîte de vitesse	21567	2 392,00	281567	2 392,00	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18099	2008	901/2008/191	01/06/2008	Etablissement	OSCILLOSCOPE	21886	10 305,93	281886	10 305,93	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18104	2008	901/2008/6	01/06/2008	Etablissement	SAXOPHONE TENOR	21886	2 315,00	281886	2 315,00	0,00	OUI		MISE EN REBUT / REFORME		PPS
18151	2008	900/2008/179	01/06/2008	Etablissement	CAPTEUR FORCE	215317	2 470,94	2815317	2 470,94	0,00	OUI		VOLE		PPS
18152	2008	900/2008/181	01/06/2008	Etablissement	RADIO DETECTEUR HPLC	215317	26 670,80	2815317	26 670,80	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
18155	2008	900/2008/186	01/06/2008	Etablissement	SERVO VERIN	215317	23 758,54	2815317	23 758,54	0,00	OUI		Casse		PPS
18156	2008	900/2008/187	01/06/2008	Etablissement	ANNEAU DYNAMOMETRIQUE	215317	7 750,08	2815317	7 750,08	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
18160	2008	900/2008/192	01/06/2008	Etablissement	SERVO VALVE CETOP	215317	6 708,97	2815317	6 708,97	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18172	2008	900/2008/32	01/06/2008	Etablissement	CONTROLEUR CRIO	215317	2 312,90	2815317	2 312,90	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
18173	2008	900/2008/33	01/06/2008	Etablissement	ACCESSOIRES CONTROLEUR	215317	1 023,55	2815317	1 023,55	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18176	2008	900/2008/40	01/06/2008	Etablissement	pompe a membrane	215317	1 690,12	2815317	1 690,12	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18180	2008	900/2008/74	01/06/2008	Etablissement	VISCOSIMETRE	215317	5 507,82	2815317	5 507,82	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18186	2008	900/2008/88	01/06/2008	Etablissement	VACUOMETRE	215317	1 081,19	2815317	1 081,19	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18189	2008	900/2008/91	01/06/2008	Etablissement	MOTEUR PAP	215317	3 259,65	2815317	3 259,65	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18192	2008	900/2008/95	01/06/2008	Etablissement	EXTENSOMETRE EPSILON	215317	4 205,00	2815317	4 205,00	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18250	2008	453/2008/19	01/06/2008	Etablissement	CELLULE TRACTION COMPRESSION	215317	1 349,00	2815317	1 349,00	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18254	2008	453/2008/32	01/06/2008	Etablissement	PHMETRE HI 4221	215317	1 364,00	2815317	1 364,00	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18256	2008	453/2008/8	01/06/2008	Etablissement	APPAREIL MESURE JAUGE	215317	1 822,00	2815317	1 822,00	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18260	2008	900/2008/144	01/06/2008	Etablissement	CALIBREUR PORTABLE	215317	1 996,54	2815317	1 996,54	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18278	2008	453/2008/7	01/06/2008	Etablissement	POMPE A PALETTE	21557	2 073,48	281557	2 073,48	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
18285	2008	900/2008/122	01/06/2008	Etablissement	TETE CORPS POMPE	21557	1 533,51	281557	1 533,51	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18291	2008	453/2008/16	01/06/2008	Etablissement	HOTTE ASCENT OPTI FILTRE	21577	3 667,50	281577	3 667,50	0,00	OUI		NON RETROUVE		PPS
18365	2008	453/2008/29	01/06/2008	Etablissement	THERMOCOUPLE	21886	1 960,30	281886	1 960,30	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18366	2008	453/2008/6	01/06/2008	Etablissement	PREAMPLIFICATEUR	21886	1 820,00	281886	1 820,00	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18368	2008	900/2008/209	01/06/2008	Etablissement	CONGELATEUR	21886	10 273,72	281886	10 273,72	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18371	2008	902/2008/3	01/06/2008	Etablissement	MACHINE ESSA ZWICK	21576	32 292,00	281576	32 292,00	0,00	OUI		NON RETROUVE		PPS
18496	2009	901/2009/110	01/06/2009	Etablissement	Enregistreur INWICAST BOX LIVE	21567	5 860,40	281567	5 860,40	0,00	OUI		INTROUVALE		PPS
18559	2009	901/2009/61	01/06/2009	Etablissement	Robot 3 axes	21567	10 131,75	281567	10 131,75	0,00	OUI		MISE EN REBUT / REFORME		PPS
18570	2009	901/2009/78	01/06/2009	Etablissement	Pince à robot + dispositif d'aide	21567	2 262,44	281567	2 262,44	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18656	2009	900/2009/155	01/06/2009	Etablissement	CALENDREUSE	21576	35 000,00	281576	35 000,00	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18657	2009	900/2009/158	01/06/2009	Etablissement	PORTE OBJET JEOL	21576	56 000,00	281576	56 000,00	0,00	OUI	oui	OBSELETE		PPS
18668	2009	900/2009/11	01/06/2009	Etablissement	CAPTEURS EMIS.ACOUST.PICO PREAMPLI	215317	3 887,00	2815317	3 887,00	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18672	2009	900/2009/115	01/06/2009	Etablissement	BUTEE CAGE MASSIVE	215317	2 903,60	2815317	2 903,60	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18673	2009	900/2009/116	01/06/2009	Etablissement	STSYME MESURE ERA TRAITS	215317	2 870,40	2815317	2 870,40	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
18677	2009	900/2009/120	01/06/2009	Etablissement	ROULEMENT FAG	215317	986,94	2815317	986,94	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
18678	2009	900/2009/121	01/06/2009	Etablissement	INTEGRA SPHERE ISN	215317	6 429,91	2815317	6 429,91	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
18679	2009	900/2009/122	01/06/2009	Etablissement	POLISSEUSE SEMI AUTO ECOMET	215317	3 255,00	2815317	3 255,00	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18685	2009	900/2009/15	01/06/2009	Etablissement	VARIATEUR BRUSHLESS	215317	3 503,44	2815317	3 503,44	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18689	2009	900/2009/156	01/06/2009	Etablissement	BANC OPTIC	215317	3 433,42	2815317	3 433,42	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
18690	2009	900/2009/157	01/06/2009	Etablissement	EXTENSOMETRE	215317	8 513,00	2815317	8 513,00	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
18723	2009	900/2009/211	01/06/2009	Etablissement	Cryo-polystat	215317	2 511,73	2815317	2 511,73	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
18724	2009	900/2009/212	01/06/2009	Etablissement	Extensomètre AXIAL	215317	9 568,00	2815317	9 568,00	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18734	2009	900/2009/47	01/06/2009	Etablissement	TRAIT.AIR BASSE VITESSE	215317	3 983,04	2815317	3 983,04	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18755	2009	900/2009/78	01/06/2009	Etablissement	SPECTROPHOTOMETRE	215317	6 206,82	2815317	6 206,82	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
18758	2009	900/2009/80	01/06/2009	Etablissement	SYST IMPD ELECTROCHIM	215317	9 717,50	2815317	9 717,50	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18761	2009	900/2009/9	01/06/2009	Etablissement	boitr acqis donnees usb	215317	1 474,55	2815317	1 474,55	0,00	OUI		OBSELETE		PPS
18764	2009	900/2009/97	01/06/2009	Etablissement	MACHINE DE TRACTION LFPLUS	215317	7 000,00	2815317	7 000,00	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
18828	2009	900/2009/133	01/06/2009	Etablissement	THERMOMIXER CONFOR	215317	1 307,83	2815317	1 307,83	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS

18829	2009	900/2009/134	01/06/2009	Etablissement	CENTRIFUGEUSE AVEC ROTOR	215317		1 931,54	2815317	1 931,54	0,00	OUI		NON RETROUVE		PPS
18830	2009	900/2009/140	01/06/2009	Etablissement	MESUREUR PUISSANCE	215317		1 621,78	2815317	1 621,78	0,00	OUI		NON RETROUVE		PPS
18831	2009	900/2009/141	01/06/2009	Etablissement	DATA ACQUISITION	215317		1 747,12	2815317	1 747,12	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
18832	2009	900/2009/144	01/06/2009	Etablissement	BALANCE ANALYTIQUE	215317		3 187,34	2815317	3 187,34	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
18833	2009	900/2009/145	01/06/2009	Etablissement	COLLIMATEUR UP GRADE	215317		5 585,32	2815317	5 585,32	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
18834	2009	900/2009/147	01/06/2009	Etablissement	CALENDREUSE	215317		4 067,00	2815317	4 067,00	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
18835	2009	900/2009/154	01/06/2009	Etablissement	PYRANOMETRE	215317		2 826,09	2815317	2 826,09	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
18836	2009	900/2009/178	01/06/2009	Etablissement	CaptEUR de force	215317		5 000,00	2815317	5 000,00	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
18837	2009	900/2009/183	01/06/2009	Etablissement	Fraiseuse optimum	215317		2 773,52	2815317	2 773,52	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
18843	2009	900/2009/31	01/06/2009	Etablissement	GAD LOW KV SSBSED	215317		4 446,73	2815317	4 446,73	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
18844	2009	900/2009/32	01/06/2009	Etablissement	THERMOMIXER COMPACT	215317		2 242,83	2815317	2 242,83	0,00	OUI		mise au rebut / réforme		PPS
18851	2009	900/2009/132	01/06/2009	Etablissement	CENTRIFUGEUSE VARIATEURS	21557		5 139,27	281557	5 139,27	0,00	OUI		NON RETROUVE		PPS
18852	2009	900/2009/142	01/06/2009	Etablissement	TABLE NID ABEILLE	21557		4 804,88	281557	4 804,88	0,00	OUI		NON RETROUVE		PPS
18854	2009	900/2009/94	01/06/2009	Etablissement	ACTIONNEUR	21557		1 375,40	281557	1 375,40	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
19098	2013	FORMATION/AI P-RAO/2013/2	01/06/2013	Etablissement	1 logiciel ITAC Serious Game	20531		2 500,00	280531	2 500,00	0,00	OUI	oui	mise au rebut / réforme		PPS
19138	2016	FORMATION/AI P-RAO/2016/11	01/06/2016	Etablissement	Lot matériel "gamers" pour jeux sérieux et casque virtuel	218327		3 457,61	2818327	3 457,61	0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS
19212	2020	2020/00127	29/10/2020	Etablissement	SMARTPHONES SANS ABONNEMENT POUR DEVELOPPEMENT PROJET SERIOUS GAME	218327		1 359,00	2818327	1 359,00	0,00	NON	oui	OBSOLETE		PPS
19214	2020	2020/00216	16/12/2020	Etablissement	SMARTPHONE SANS ABONNEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT PROJET SERIOUS GAME	218327		1 168,80	2818327	1 168,80	0,00	NON	oui	OBSOLETE		PPS
19262	2018	2020/00223	17/09/2018	Etablissement	IMN-2018-000394*2 vidéoprojecteurs	218327		1 397,15	2818327	1 397,15	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
19264	2019	2020/00224	15/10/2019	Etablissement		218327		13 056,00	2818327	13 056,00	0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS
19273	2020	2020/00331	11/06/2020	Etablissement	VIDEOPROJECTEURS FIMI+GE(7)	218327		1 089,60	2818327	1 089,60	0,00	NON		mise en rebut / réforme		PPS
19354	2022	2022/00100	12/07/2022	Etablissement	Caméra	218327		2 257,32	2818327	1 107,01	1 150,31	NON		mise en rebut / réforme		PPS
19539	2020	2020/00003	12/11/2020	Etablissement	AMENAGEMENT DE POSTE ALIZEE BOUCHOT	21847		1 857,30	281847	582,12	1 275,18	NON		erreur		PPS
19558	2013	FORAPP/APPRE NTISSAGE GMCIP/2013/5	01/01/2013	Etablissement	Machine de prototypage rapide 3D	215317		20 034,49	2815317	20 034,49	0,00	OUI		MISE EN REBUT / REFORME		PPS
19606	2014	FORAPP/APPRE NTISSAGE TC/2014/3	31/12/2014	Etablissement	MacBook Air 13 Bicoeur i5 + Applecare 3 ans + Passage 8Go Ram + Adaptateur Thunderbolt	218327		1 380,00	2818327	1 380,00	0,00	OUI		Matériel introuvable Mis au rebut		PPS
19607	2016	FORAPP/APPRE NTISSAGE TC/2016/3	26/10/2016	Etablissement	EliteBook 840 G3 + Ecran station d'accueil et kit clavier, souris sans fil	218327		1 383,02	2818327	1 383,02	0,00	OUI		MISE EN REBUT / REFORME	Utilisateur : Claude Guédât retraité	PPS
19807	2017	2017/00035	23/03/2017	Etablissement	ordinateur portable cat 1 CONFIGURATION 2 PROBOOK 640 G2 pour delphine Savel	218327		135,71	2818327	135,71	0,00	OUI	oui	MISE EN REBUT / REFORME		PPS
19808	2017	2017/00035	23/03/2017	Etablissement	ordinateur portable cat 1 CONFIGURATION 2 PROBOOK 640 G2 pour delphine Savel	218327		1 062,50	2818327	1 062,50	0,00	OUI		Mise au rebut / réforme		PPS
19812	2017	2017/00336	26/07/2017	Etablissement	*IMN-2017-000269*3 ordinateurs portable Cat 2 Configuration 2 Elitebook 840 G3 pour Manna,Ferrière et Cartillier /selon devis 48146552 du 16/05/2017	218327		1 345,64	2818327	1 345,64	0,00	OUI		Mise au rebut / réforme		PPS
19813	2017	2017/00113	24/10/2017	Etablissement	*IMN-2017-000353*1 ordinateur portable CAT2-Configuration n°2- Latitude 5480 -selon devis	218327		1 138,20	2818327	1 138,20	0,00	OUI		Mise au rebut / réforme		PPS
19814	2017	2017/00419	24/10/2017	Etablissement	*IMN-2017-000354*4 ordinateurs portables CAT2-CONFIGURATION n°1- Latitude 5280	218327		1 133,55	2818327	1 133,55	0,00	OUI		Mise au rebut / réforme		PPS
19815	2017	2017/00420	24/10/2017	Etablissement	*IMN-2017-000354*4 ordinateurs portables CAT2-CONFIGURATION n°1- Latitude 5280	218327		1 133,55	2818327	1 133,55	0,00	OUI		Mise au rebut / réforme		PPS
19816	2017	2017/00421	24/10/2017	Etablissement	*IMN-2017-000354*4 ordinateurs portables CAT2-CONFIGURATION n°1- Latitude 5280	218327		1 133,55	2818327	1 133,55	0,00	OUI		Mise au rebut / réforme		PPS

19822	2017	2017/00133	05/12/2017	Etablissement	*IMN-2018-000018*ordibnateur portable cat 2 - Configuration n°1 latitude 5280	218327	1 159,80	2818327	1 159,80	0,00	OUI		Mise au rebut / réforme		PPS
19834	2019	2019/00109	14/02/2019	Etablissement	*IMN-2019-000043*achat d'ordinateurs au nombre de 3 cat3 et cat 1 selon devis n°100000478892	218327	1 627,97	2818327	1 627,97	0,00	OUI		Mise au rebut / réforme		PPS
19835	2019	2019/00109	07/03/2019	Etablissement	*IMN-2019-000043*achat d'ordinateurs au nombre de 3 cat3 et cat 1 selon devis n°100000478892	218327	2 220,15	2818327	2 220,15	0,00	OUI		Mise au rebut / Réforme		PPS
19838	2019	2019/00105	18/11/2019	Etablissement	*IMN-2019-000438*achat d'ordinateurs au nombre de 2 cat2ET 1 selon devis n°1000004544794	218327	1 161,37	2818327	1 161,37	0,00	OUI		Mise au rebut / Réforme		PPS
19839	2019	2019/00134	17/12/2019	Etablissement	*IMN-2019-000438*achat d'ordinateurs au nombre de 2 cat2ET 1 selon devis n°1000004544794	218327	1 161,37	2818327	1 161,37	0,00	OUI		Mise au rebut / Réforme		PPS
19912	2012	RECHERCHE/CE THIL/2012/16	01/06/2012	Etablissement	Capteur de débit Coriolis pour R404A	215317	3 463,62	2815317	3 463,62	0,00	OUI		Mise au rebut / Réforme		PPS
19915	2012	RECHERCHE/CE THIL/2012/16	01/06/2012	Etablissement	1 Capteur de débit Coriolis pour R404A suivant devis J120220DB	215317	3 463,60	2815317	3 463,60	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
19922	2012	RECHERCHE/CE THIL/2012/34	01/06/2012	Etablissement	Passerelle LAN GPIB	215317	1 041,96	2815317	1 041,96	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
19923	2012	RECHERCHE/CE THIL/2012/38	01/06/2012	Etablissement	Détecteur PID VOC-TARQ_SILVER	215317	17 509,44	2815317	17 509,44	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
19924	2012	RECHERCHE/CE THIL/2012/4	01/06/2012	Etablissement	composants MELLANOX INFINIBAND CARTE DUAL REF INF MX HCA2X SWITCH IS5023 18 PORTS QSPF 40 GB/S	215317	6 711,95	2815317	6 711,95	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
19934	2012	RECHERCHE/CE THIL/2012/32	01/06/2012	Etablissement	Multimeter / switch system @ 220V	21557	2 486,48	281557	2 486,48	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
19942	2012	RECHERCHE/CE THIL/2012/33	01/06/2012	Etablissement	Latitude E6430 : satandard base	218327	1 606,23	2818327	1 606,23	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
19945	2012	RECHGEST/CET HIL/2012/2	01/06/2012	Etablissement	Configuration Portable Mac Intel (Ordinateur Apple macintosh) selon devis 100056811 du 12/03/2012	218327	1 976,43	2818327	1 976,43	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
19953	2013	RECHERCHE/CE THIL/2013/1	01/06/2013	Etablissement	Table antivibratoire passive plateau nid d'abeille	215317	2 635,03	2815317	2 635,03	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
19954	2013	RECHERCHE/CE THIL/2013/10	01/06/2013	Etablissement	mini air64 mini 40 m/s 140°C température -30 + 140°C sonde en plastique avec l'électronique externe numéro article 93.0863	215317	1 036,00	2815317	1 036,00	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
19963	2013	RECHERCHE/CE THIL/2013/9	01/06/2013	Etablissement	Caméra rapide Formation d'une journée sur site pour 5 personnes Option: extension de garantie 1 an 1ère année de maintenance 2013/2014 2ème année de maintenance 2014/2015 3ème année de maintenance 2015/2016	215317	30 133,22	2815317	30 133,22	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
19968	2013	RECHERCHE/CE THIL/2013/19	01/06/2013	Etablissement	CONFIGURATION PROFESSIONNELLE ITPARTNER DA3328241 NB MOBILE 1748P	218327	956,80	2818327	956,80	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
19977	2013	RECHERCHE/CE THIL/2013/6	01/06/2013	Etablissement	LATITUDE E6430 STANDARD BASE	218327	1 243,84	2818327	1 243,84	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
19988	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/15	01/06/2014	Etablissement	Logiciel d'analyse CALISTO	20531	15 688,80	280531	15 688,80	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
19989	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/27	23/12/2014	Etablissement	COMSOL Multiphysics, Licence flottante réseau (FNL) pour 1 utilisateur simultané, Licence N° 1009480, 12 mois de frais de maintenance: du 01/07/2014 au 30/06/2015. Réduction exceptionnelle incluse.	20531	3 385,00	280531	3 385,00	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
19991	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/11	01/06/2014	Etablissement	CENTRALE DE TRAITEMENT D'AIR Mises à niveau Liaisons Hydrauliques Humidificateur Mesure de débit d'air	215317	2 550,00	2815317	2 550,00	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS

19992	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/11	01/06/2014	Etablissement	CENTRALE DE TRAITEMENT D'AIR Mises à niveau Liaisons Hydrauliques Humidificateur Mesure de débit d'air	215317	2 550,00	2815317	2 550,00	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
19993	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/11	01/06/2014	Etablissement	CENTRALE DE TRAITEMENT D'AIR Mises à niveau Liaisons Hydrauliques Humidificateur Mesure de débit d'air	215317	3 400,00	2815317	3 400,00	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
19994	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/14	01/06/2014	Etablissement	CONTRÔLEUR CS Evo	215317	15 709,20	2815317	15 709,20	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
19995	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/16	01/06/2014	Etablissement	SELON V/OFFRE DE PRIX OFR03737JOEO Version : 1 MATERIAUX ETALONS Fourniture de kits matériaux étalons certifiés pour correction en température analyseur SENSYS EVO	215317	10 423,20	2815317	10 423,20	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
19997	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/18	01/06/2014	Etablissement	SELON V/OFFRE DE PRIX OFR036842SJS.1 WETSYS 50ml.min - Générateur et contrôleur	215317	4 632,00	2815317	4 632,00	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
19999	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/20	01/06/2014	Etablissement	Interface EUROTHERM Profils d'humidité programmables Possibilité de balayage de différents gaz : air, hélium, azote, argon, CO2	215317	3 864,00	2815317	3 864,00	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
20001	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/22	01/06/2014	Etablissement	Ligne de transfert thermostaté pour générateur d'humidité Wetsys - Analyseur SETARAM	215317	4 176,00	2815317	4 176,00	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
20002	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/23	01/06/2014	Etablissement	Refroidisseur à circulation Unichiller 022- H-MPC (-10°C à +100°C - 230V /50 Hz) avec connexions	215317	4 281,60	2815317	4 281,60	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
20003	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/24	01/06/2014	Etablissement	ANEMOMETRE THERMOAIR64 OMNIDIRECTIONNEL 5M/S	215317	10 930,55	2815317	10 930,55	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
20004	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/28	23/12/2014	Etablissement	Réalisation d'un caillebotis sur la cellule expérimentale MINIBAT	215317	6 800,00	2815317	6 800,00	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
20005	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/29	01/06/2014	Etablissement	PLATEFORME DE ROBOTIQUE MOBILE KINGKONG ROBOT A 4 ROUES MOTRICES MECANUM	215317	1 136,00	2815317	1 136,00	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
20007	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/30	01/06/2014	Etablissement	Capteur d'humidité Pour chambre de mélange gaz sec/gaz humide	215317	4 416,00	2815317	4 416,00	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
20010	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/10	01/06/2014	Etablissement	CPU Intel Xéon E5-1660 V2 3.7GHz FCLGA 2011 15Mo Cache	218327	1 320,00	2818327	1 320,00	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
20012	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/13	12/11/2014	Etablissement	CARTE GRAPHIQUE ASUS GeForce GTX TITAN Black 6Go DDR5 Pcie 3.0	218327	999,00	2818327	999,00	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
20013	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/2	01/06/2014	Etablissement	Coprocesseur Intel Xeon Phi 7120P 1.25GHz Pci-e 61Coeurs	218327	19 680,00	2818327	19 680,00	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
20015	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/5	01/06/2014	Etablissement	Processeur Intel Xeon E5-2650 V2 8 coeurs 2.6GHz LGA 2011	218327	1 248,00	2818327	1 248,00	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
20016	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/6	20/06/2014	Etablissement	SSD SEAGATE ST800FM0053 SAS 800Go MegaRAID PCIe	218327	2 940,00	2818327	2 940,00	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
20062	2017	2017/00148	20/06/2017	Etablissement	*IMN-2017-000262*Ordinateur portable	218327	1 126,36	2818327	1 126,36	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
20063	2017	2017/00079	27/06/2017	Etablissement	*IMN-2017-000263*Ordinateur portable	218327	1 972,30	2818327	1 972,30	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
20065	2017	2017/00150	30/06/2017	Etablissement	*IMN-2017-000268*Ordinateur portable	218327	1 116,22	2818327	1 116,22	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
20067	2017	2017/00132	06/10/2017	Etablissement	*IMN-2017-000315*ordinateur khrcsia	218327	1 384,50	2818327	1 384,50	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
20071	2017	2017/00018	18/10/2017	Etablissement	*IMN-2017-000345*dell ordinateur	218327	793,37	2818327	793,37	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
20072	2017	2017/00216	18/10/2017	Etablissement	*IMN-2017-000345*dell ordinateur	218327	793,37	2818327	793,37	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
20073	2017	2017/00109	18/10/2017	Etablissement	*IMN-2017-000346*dell ordinateur 2	218327	1 014,74	2818327	1 014,74	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
20074	2017	2017/00095	07/12/2017	Etablissement	*IMN-2018-000041*dell	218317	1 276,72	2818317	1 276,72	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
20076	2018	2018/00146	22/06/2018	Etablissement	*IMN-2018-000267*Ordinateur Cédric	218327	2 659,22	2818327	2 659,22	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
20082	2018	2018/00118	12/11/2018	Etablissement	*IMN-2018-000449*ORDINATEUR	218327	2 129,14	2818327	2 129,14	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS
20083	2018	2018/00057	12/11/2018	Etablissement	*IMN-2018-000447*Ordinateur	218327	1 262,45	2818327	1 262,45	0,00	OUI	oui	INTROVABLE		PPS

20192	2011	FORMATION/CI MIRLY/2011/2	01/06/2011	Etablissement	SERVEURS	21567	9 898,10	281567	9 898,10	0,00	OUI		Don Université Buea	PPS
20193	2012	FORMATION/CI MIRLY/2012/2	01/06/2012	Etablissement	Suivant devis 161691_CRM du 18/06/2012 Licences IAR Embedded Workbench for Texas Instrument MSP430	20531	10 764,00	280531	10 764,00	0,00	OUI	oui	Introuvable. Obsolescence prévisible ou motif d'homogénéisation du parc	PPS
20194	2012	FORMATION/CI MIRLY/2012/1	01/06/2012	Etablissement	Suivant votre devis 28073338.2 du 24/05/2012 PV MD3200i External iSCSI RAID 12 Bays Array with Dual Controllers (4 Ports per Controller)	21567	5 978,80	281567	5 978,80	0,00	OUI		Obsolescence	PPS
20195	2012	FORMATION/CI MIRLY/2012/3	01/06/2012	Etablissement	Suivant votre devis N° 8035219 du 23/10/2012 Appareil de mesure	21567	2 616,25	281567	2 616,25	0,00	OUI	oui	Introuvable. Obsolescence prévisible ou motif d'homogénéisation du parc	PPS
20197	2012	FORMATION/CI MIRLY/2012/5	01/06/2012	Etablissement	40 GHz Infinity probe, GSG, 45° connector, 150µm pitch	21567	16 580,15	281567	16 580,15	0,00	OUI	oui	Don Université Buea	PPS
20198	2013	FORMATION/CI MIRLY/2013/1	01/06/2013	Etablissement	Suivant votre devis N° 13/6117-1 du 16/07/2013 Système de mesure sous pointes	215317	3 881,02	2815317	3 881,02	0,00	OUI		Don Université Buea	PPS
20200	2017	2017/00102	08/06/2017	Etablissement	*IMN-2017-000115*ordinateur DELL PRECISION 3620 selon devis 34189335 du 30/05/2017	21567	1 162,93	281567	1 162,93	0,00	OUI		Don Université Buea	PPS
20206	2018	2018/00088	03/10/2018	Etablissement	*IMN-2018-000382*ordinateur fixe selon devis n° 100000423609 du 20/09/2018	218327	1 336,24	2818327	1 336,24	0,00	OUI		Panne. Obsolescence	PPS
20207	2018	2018/00134	03/10/2018	Etablissement	*IMN-2018-000382*ordinateur fixe selon devis n° 100000423609 du 20/09/2018	218327	1 336,25	2818327	1 336,25	0,00	OUI		Obsolescence	PPS
20208	2018	2018/00135	03/10/2018	Etablissement	*IMN-2018-000382*ordinateur fixe selon devis n° 100000423609 du 20/09/2018	218327	1 336,25	2818327	1 336,25	0,00	OUI		Obsolescence	PPS
20211	2021	2021/00049	01/10/2021	Etablissement	ACHAT OUTIL ELECTROPORTATIF	21567	4 134,00	281567	1 859,73	2 274,27	NON		Obsolescence	PPS
20300	2013	RECHERCHE/CR EATIS/2013/1	01/06/2013	Etablissement	1 PORTABLE LENOVO Thinkpad Helix 3698 Intel CORE i5 Win 8 Pro	218327	3 174,48	2818327	3 174,48	0,00	OUI		Défaut de conformité suite à réglementation	PPS
20303	2013	RECHERCHE/CR EATIS/2013/4	01/06/2013	Etablissement	Latitude E6530 standard base	218327	2 862,48	2818327	2 862,48	0,00	OUI	oui	Mise en rebut/réforme	PPS
20314	2015	RECHERCHE/CR EATIS/2015/1	27/04/2015	Etablissement	Station de travail mobile HP ZBook 14 configurable ID du modèle de base: 19198869 ID de configuration: 19241175	218327	1 713,98	2818327	1 713,98	0,00	OUI	oui	Mise en rebut/réforme	PPS
20315	2015	RECHERCHE/CR EATIS/2015/2	27/04/2015	Etablissement	Cat 3 - Configuration 1 - Précision T1700 format MT	218327	2 482,00	2818327	2 482,00	0,00	OUI	oui	Mise en rebut/réforme	PPS
20316	2015	RECHERCHE/CR EATIS/2015/3	07/07/2015	Etablissement	ZBOOK 14G2	218327	1 724,89	2818327	1 724,89	0,00	OUI	oui	Mise en rebut/réforme	PPS
20326	2016	RECHERCHE/CR EATIS/2016/2	01/06/2015	Etablissement	Cat2 configuration 2 Elitebook 820G2 ID du modèle de base : 21297512 ID de configuration : 21981620 Selon Devis PHD_HP12_OK_final, n° 45255294 du 18/03/2016	218327	1 325,57	2818327	1 325,57	0,00	OUI	oui	Mise en rebut/réforme	PPS
20327	2016	RECHERCHE/CR EATIS/2016/3	01/06/2015	Etablissement	Cat 3 - Configuration 1 - Précision T1700 format MT selon devis 100000208315 du 8/03/2016	218327	2 176,00	2818327	2 176,00	0,00	OUI	oui	Mise en rebut/réforme	PPS
20328	2016	RECHERCHE/CR EATIS/2016/4	01/06/2015	Etablissement	CAT 3 CONFIG 1 ZBOOK 15G3	218327	1 439,80	2818327	1 439,80	0,00	OUI	oui	Mise en rebut/réforme	PPS
20329	2016	RECHERCHE/CR EATIS/2016/5	01/06/2015	Etablissement	CAT CONFIG 3ELITE 840 G3	218327	1 183,02	2818327	1 183,02	0,00	OUI	oui	Mise en rebut/réforme	PPS
20330	2016	RECHERCHE/CR EATIS/2016/6	01/06/2015	Etablissement	Cat2 Configuration 2 Elitbook 820 G3 modèle de base 22487318 ID Configuration : 22867697 Selon devis 46598029 du 4/10/2016	218327	1 351,17	2818327	1 351,17	0,00	OUI	oui	Mise en rebut/réforme	PPS
20331	2016	RECHERCHE/CR EATIS/2016/7	01/06/2015	Etablissement	Cat3 Configuration 4 Zbook - Studio ID du modèle de base: 22510811 ID de configuration: 22799754 Selon devis 46458380 du 14/09/2016	218327	1 987,51	2818327	1 987,51	0,00	OUI		Mise en rebut/réforme	PPS
20337	2018	2018/00206	12/12/2018	Etablissement	*IMN-2019-000284*PC portables et sac à dos	218317	22,71	2818317	22,71	0,00	OUI		Mise en rebut/réforme	PPS

20338	2018	2018/00038	30/10/2018	Etablissement	*IMN-2018-000419*PC Portable CAT2 Config 4 Precision Mobile 5530	218327	2 247,74	2818327	2 247,74	0,00	OUI	oui	Mise en rebut/réforme	PPS
20551	2019	2020/00236	10/04/2019	Etablissement	[[#TR]]SUPP 2019/00050 *IMN-2019-000120*equipement audio salle de réunion BioSciences	218327	3 032,71	2818327	3 032,71	0,00	OUI		Mise en rebut/réforme	PPS
20631	2010	INTERNAT/DIRP AT-LI/2010/1	01/06/2010	Etablissement	station de travail HP Z400	218327	2 009,28	2818327	2 009,28	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
20637	2011	INTERNAT/DIRP AT-LI/2011/1	22/06/2011	Etablissement	SERVEUR POWER EDGE	218327	2 000,00	2818327	2 000,00	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
20654	2011	SAM/DIRPAT-PI/2011/72	21/11/2011	Etablissement		218327	1 184,04	2818327	1 024,86	159,19	NON		mise en rebut / réforme	PPS
20655	2013	SAM/DIRPAT-PI/2013/6	31/12/2013	Etablissement		203	299,00	2803	299,00	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
20940	2010	FORMATION/G CU/2010/9	01/06/2010	Etablissement	caméra infrarouge flir b40-optique fixe 25° - IP 54 Selon devis 10259P-RP du 20/09/2010	21567	2 926,01	281567	2 926,01	0,00	OUI			PPS
20945	2011	FORMATION/G CU/2011/3	01/06/2011	Etablissement	Paillasse seche adossée selon devis 10102157bis fr/ gc revêtement epoxy gris	21567	1 459,96	281567	1 459,96	0,00	OUI		cassée	PPS
20960	2012	FORMATION/G CU/2012/4	01/06/2012	Etablissement	Automate CRESTRON - CP2E	218327	9 575,18	2818327	9 575,18	0,00	OUI	oui	réhabilitation salle TP	PPS
20997	2016	FORMATION/G CU/2016/6	10/10/2016	Etablissement	stores salle master - bâtiment Coulomb selon devis 16163 du 3/05/2016 en remplacement des stores défectueux, fourniture et pose de 3 volets roulants motorisation avec commande radio, raccordement sur boites de dérivation existantes	21887	6 240,00	281887	4 509,90	1 730,10	NON		obsolète	PPS
21017	2017	2017/00416	22/11/2017	Etablissement	*IMN-2017-000349*pc salle TP	218327	1 112,08	2818327	1 112,08	0,00	OUI		TRAVAUX DU CREM	PPS
21018	2017	2017/00417	22/11/2017	Etablissement	*IMN-2017-000349*pc salle TP	218327	1 112,21	2818327	1 112,21	0,00	OUI		hs	PPS
21131	2019	2019/00082	11/06/2019	Etablissement	*IMN-2019-000200*licence update fluidsims	20531	3 840,25	280531	3 840,25	0,00	OUI		hs	PPS
21333	2017	2017/00025	02/03/2017	Etablissement	*IMN-2017-000211*Ordinateurs portables (D. Fréminet) 47320756	218327	1 267,42	2818327	1 267,42	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
21957	2020	2020/00062	20/02/2020	Etablissement	1 PC PRECISION 3630 (POUR ALMA)	218327	1 975,58	2818327	1 975,58	0,00	NON			PPS
22643	2019	2019/00052	15/03/2019	Etablissement	*IMN-2019-000047*DELL - 35 PC Portables stock DSI (D. Fréminet)	218327	1 150,80	2818327	1 150,80	0,00	OUI			PPS
22780	2019	2019/00206	28/03/2019	Etablissement	*IMN-2019-000082*x91 PC CAT1_Configuration n°1-PRECISION 3630 format MT (département FIMI)	218327	1 103,50	2818327	1 103,50	0,00	OUI			PPS
23571	2015	FORMATION/G MPP/2015/1	31/12/2015	Etablissement	Régularisation INSTRON	21567	1 200,00	281567	1 200,00	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23621	2013	FORMATION/H UMA/2013/3	01/06/2013	Etablissement	Ordinateur portable HP EliteBook Folio 9470m selon devis n° 013092299 du 16/09/2013. Marché ACM10.0029 Lot 1.	218327	980,72	2818327	980,72	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23653	2010	FORMATION/IF /2010/5	01/06/2010	Etablissement	ACHAT LICENCES VMWARE VSPHERE SELON DEVIS 24471032	20531	6 458,40	280531	6 458,40	0,00	OUI		Mise au rebut / réforme	PPS
23654	2010	FORMATION/IF /2010/11	01/06/2010	Etablissement	1 macbook pro 13 selon devis SZ821069	21567	1 304,11	281567	1 304,11	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23656	2010	FORMATION/IF /2010/6	01/06/2010	Etablissement	Serveur PowerEdge R710	21567	11 362,00	281567	11 362,00	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23657	2010	FORMATION/IF /2010/7	01/06/2010	Etablissement	1 appel macintosh macbook pro 15 devis 100036333	218317	1 889,11	2818317	1 889,11	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23659	2010	FORMATION/IF /2010/1	01/06/2010	Etablissement	CATALYST 3750 24 10/100/1000STANDARD MULTILAYER IMAGE	218327	2 836,46	2818327	2 836,46	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23660	2010	FORMATION/IF /2010/8	01/06/2010	Etablissement	1 MACBOOK PRO 13 CORE 2DUO REF MC375F/A PLUS ADAPTATEUR +TÉLÉCOMMANDE SUIVANT DEVIS SZ819572	218327	1 671,37	2818327	1 671,37	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23661	2010	FORMATION/IF /2010/9	01/06/2010	Etablissement	1 latitude E6510 SELON DEVIS 25481864	218327	1 434,00	2818327	1 434,00	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS

23665	2011	FORMATION/IF /2011/5	01/06/2011	Etablissement	3 Switch ref WC-C29605-48TS-L 2 MODULE STACK ref C29605-STACK 3 CABLES BLADESWITCH 0.5M REF CAB- STK-E-0.50M=	218327		4 658,41	2818327		4 658,41	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23666	2011	FORMATION/IF /2011/6	01/06/2011	Etablissement	1 portable latitude E6420 DEVIS 27161085 DU 19/09/11	218327		1 340,72	2818327		1 340,72	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23667	2011	FORMATION/IF /2011/7	01/06/2011	Etablissement	1 latitude XT2 régulation de facture pour directeur du département informatique	218327		1 949,48	2818327		1 949,48	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23669	2012	FORMATION/IF /2012/2	19/11/2012	Etablissement	1 siège spécial ergonomie ref AX800/TISSUA DEVIS 207482 DU 8/10/2012	218317		1 194,80	2818317		1 194,80	0,00	OUI	oui	mise en rebut / réforme	PPS
23671	2013	FORMATION/IF /2013/2	01/06/2013	Etablissement	1 portable précision M6700silver base selon devis 29725810 du 31/05/2013	218327		1 999,71	2818327		1 999,71	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23672	2013	FORMATION/IF /2013/3	01/06/2013	Etablissement	1 hp portable EliteBook folio 9470 Devis 013092219 du 09/09/13	218327		1 273,74	2818327		1 273,74	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23673	2013	FORMATION/IF /2013/4	01/06/2013	Etablissement	1 bays MD3200I selon devis 30292671 du 07/11/13	218327		7 777,59	2818327		7 777,59	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23674	2013	FORMATION/IF /2013/5	01/06/2013	Etablissement	1 latitude E5430 selon devis 30151450 du 02/10/13	218327		783,38	2818327		783,38	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23675	2013	FORMATION/IF /2013/6	01/06/2013	Etablissement	1 PORTABLE LATITUDE 14 SERIE 5000 DEVIS 30356415 DU 22/11/2013	218327		848,49	2818327		848,49	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23676	2014	FORMATION/IF /2014/1	01/06/2014	Etablissement	1 micro ordinateur tout en un hp Elitone 800G1 SELON DEVIS 014010905 du 30/01/14	218327		1 312,80	2818327		1 312,80	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23679	2014	FORMATION/IF /2014/12	31/12/2014	Etablissement	1 vidéoprojecteur DVD 2500 Lumens EPSON EB W8D	218327		1 058,66	2818327		1 058,66	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23680	2014	FORMATION/IF /2014/15	19/12/2014	Etablissement	1 MacBook Pro 15	218327		2 393,74	2818327		2 393,74	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23681	2014	FORMATION/IF /2014/16	01/06/2014	Etablissement	1 portable dell latitude E7240 selon devis 31560071 du 20/11/14	218327		1 744,81	2818327		1 744,81	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23682	2014	FORMATION/IF /2014/17	01/06/2014	Etablissement	1 portable TOSHIBA Z30 A 181 selon devis 014100218	218327		1 532,40	2818327		1 532,40	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23683	2014	FORMATION/IF /2014/3	16/05/2014	Etablissement	1 portable HP ProBook 640 G1 SELON DEVIS 014031255 du 18/03/14	218327		1 051,20	2818327		1 051,20	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23684	2014	FORMATION/IF /2014/5	01/06/2014	Etablissement	1 tablette Venue 11 pro selon devis panier ci joint	218327		1 307,23	2818327		1 307,23	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23685	2014	FORMATION/IF /2014/7	18/07/2014	Etablissement	1 PC MacBook Pro 13" Retina Bicoeur 15 2.6	218327		2 502,14	2818327		2 502,14	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23686	2014	FORMATION/IF /2014/8	22/09/2014	Etablissement	1 portable Precision M3800 selon panier ref 90917 CA001PM38009MUMWS	218327		2 722,51	2818327		2 722,51	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23687	2014	FORMATION/IF /2014/9	20/10/2014	Etablissement	un portable HP Probook 640 G1 SELON DEVIS 014092432 du 04/09/14	218327		907,20	2818327		907,20	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23690	2015	FORMATION/IF /2015/1	01/06/2015	Etablissement	ordinateur tout en un Optiplex 9030 selon devis 100000148429 du 29/01/2015	218327		3 117,60	2818327		3 117,60	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23691	2015	FORMATION/IF /2015/2	13/05/2015	Etablissement	1 MacBook pR013.3 CORE i5 selon devis 6310413 du 07/04/2015	218327		1 245,30	2818327		1 245,30	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23692	2015	FORMATION/IF /2015/3	01/06/2015	Etablissement	1MacBook pro13.3 retina cor i5 passage a 16Go	218327		1 818,85	2818327		1 818,85	0,00	OUI	oui	mise en rebut / réforme	PPS
23693	2015	FORMATION/IF /2015/12	23/12/2015	Etablissement	Suivant devis n° 43944847 du 29-09- 2015 1 Ordinateur portable Cat2 Configuration 2 EliteBook 820G2 1 Souris ORDINATEUR PORTABLE	21567		1 276,17	281567		1 276,17	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23694	2015	FORMATION/IF /2015/13	23/12/2015	Etablissement	Commande suivant devis n° 100000181957 du 20-10-2015 1 Micro- ordinateur Cat 3 - Configuration 1 - Précision T1700 - format MT	21567		1 767,60	281567		1 767,60	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23702	2015	FORMATION/IF /2015/6	01/07/2015	Etablissement	portable MacBook 13 retina	21887		1 588,91	281887		1 351,66	237,25	NON		mise en rebut / réforme	PPS
23706	2016	FORMATION/IF /2016/6	01/06/2016	Etablissement	PC Cat 3 - Configuration 1 Précision 3620 - format MT	218327		26 578,80	2818327		26 578,80	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS
23707	2016	FORMATION/IF /2016/7	01/06/2016	Etablissement	1 CATALYST 260-X 48 GIGE POE 370W, 4 X 1G SFP, LAN Ref. WS-C2960X-48LPS-L	218327		2 434,83	2818327		2 434,83	0,00	OUI		mise en rebut / réforme	PPS

23742	2017	2017/00018	28/02/2017	Etablissement	*IMN-2017-000216*DELL - Achat d'un ordinateur fixe pour Céline MOULART	218327	1 246,80	2818327	1 246,80	0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS
23743	2017	2017/00121	17/02/2017	Etablissement	*IMN-2017-000217*DELL - Commande ordinateur Arnaud Trollé - IGB	218327	2 185,20	2818327	2 185,20	0,00	OUI		pas trouve		PPS
24038	2016	DIRREC/IUF/2016/1	01/06/2016	Etablissement	Station de travail mobile HP Zbook Studio G3 + sac à dos HP Essentiel	218327	2 080,19	2818327	2 080,19	0,00	OUI		mis en rebut		PPS
24048	2016	DIRREC/IUF 2012 0102/2016/5	01/06/2016	Etablissement	MacBook Pro 15.4" Retina Core i7 + configurations + garantie 5 ans sur site + housse + sac à dos	218327	5 918,98	2818327	5 918,98	0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS
24108	2018	2018/00085	04/04/2018	Etablissement	*IMN-2018-000139*MCMA 4402 _i77600U_CAT2_Configuration n°2 Latitude 5480	218327	1 185,50	2818327	1 185,50	0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS
24152	2010	RECHERCHE/LA MCOS/2010/19	01/06/2010	Etablissement	Micro ordinateur HP WORKSTATION Z400	218327	1 435,20	2818327	1 435,20	0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS
24153	2010	RECHERCHE/LA MCOS/2010/25	01/06/2010	Etablissement	Precision T1500 : Standard Mini-tour (Orientation verticale), Processeur : Un Intel Core i5-750(2,66GHz,8Mo,95W,QC)	218327	1 158,92	2818327	1 158,92	0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS
24157	2010	RECHERCHE/LA MCOS/2010/30	01/06/2010	Etablissement	Station de travail HP Z400	218327	1 853,80	2818327	1 853,80	0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS
24287	2013	RECHERCHE/LA MCOS/2013/21	01/06/2013	Etablissement	STATION DE TRAVAIL Z220 CMT + ECRAN LED	218327	1 373,01	2818327	1 373,01	0,00	OUI	oui	mise en rebut / réforme		PPS
24295	2013	RECHERCHE/LA MCOS/2013/45	01/06/2013	Etablissement	DELL Precision T1700 Base CTO de mini-tour +	218327	1 276,37	2818327	1 276,37	0,00	OUI	oui	mise en rebut / réforme		PPS
24296	2013	RECHERCHE/LA MCOS/2013/46	01/06/2013	Etablissement	DELL Precision T1700 Base CTO de mini-tour +	218327	1 276,37	2818327	1 276,37	0,00	OUI	oui	mise en rebut / réforme		PPS
24322	2014	RECHERCHE/LA MCOS/2014/22	01/06/2014	Etablissement	Dell precision T3610 Base CTO Ecran 24" Ecran 27" clavier supplémentaire souris supplémentaire	218327	1 886,00	2818327	1 886,00	0,00	OUI	oui	mise en rebut / réforme		PPS
24335	2014	RECHGEST/LAM COS/2014/10	07/10/2014	Etablissement	MacBook Pro 15" retina QuadCore i7 et ses accessoires	218327	2 880,34	2818327	2 880,34	0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS
24373	2016	RECHERCHE/LA MCOS/2016/12	01/06/2015	Etablissement	Ordinateur portable : Cat2 Configuration 3 EliteBook 840 G3 + Accessoires (souris laser, sac à dos, câble verrouillage, écran 58.4 cm, clavier)	218327	2 696,90	2818327	2 696,90	0,00	OUI	oui	mise en rebut / réforme		PPS
24381	2017	2017/00118	10/02/2017	Etablissement	*IMN-2017-000202*Station de travail mobile HP ZBook 15 G3 + souris laser USB + Moniteur 24" + clavier filaire + adaptateur HDMI vers DVI + sac à dos	218327	1 447,53	2818327	1 447,53	0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS
24382	2017	2017/00117	06/03/2017	Etablissement	*IMN-2017-000204*PC Portable doctorants	218327	4 438,80	2818327	4 438,80	0,00	OUI	oui	mise en rebut / réforme		PPS
24401	2017	2017/00105	04/07/2017	Etablissement	*IMN-2017-000294*Achat MacBook (Anthony GRAVOUIL)	218327	3 528,38	2818327	3 528,38	0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS
24402	2017	2017/00106	25/07/2017	Etablissement	*IMN-2017-000295*ordinateur HP (GRAVOUIL)	218327	4 124,48	2818327	4 124,48	0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS
24414	2017	2017/00158	05/10/2017	Etablissement	*IMN-2017-000330*achat ordinateurs nouveaux arrivants	218327	6 360,49	2818327	6 360,49	0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS
24415	2017	2017/00066	19/10/2017	Etablissement	*IMN-2017-000356*PC pour Yvon Briend	218327	1 853,06	2818327	1 853,06	0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS
24434	2018	2018/00084	02/05/2018	Etablissement	*IMN-2018-000174*PC Portable	218327	2 207,59	2818327	2 207,59	0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS
24744	2018	2018/00059	12/11/2018	Etablissement	*IMN-2019-000015*Ordinateur portable (PhD)	218327	989,50	2818327	989,50	0,00	OUI	oui	mise au rebut / réforme		PPS
24928	2010	RECHERCHE/LM FA/2010/16	01/06/2010	Etablissement	MARCHE ACM10.0029 DESCRIPTIF ET TARIF SELON V/DEVIS N° 010100191 du 21/10/2010 Micro-ordinateur HP Elite 8100 MT avec écran 23"	218327	1 255,80	2818327	1 255,80	0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS

24988	2013	RECHERCHE/LV A/2013/4	01/06/2013	Etablissement	Suivant Devis n° 29536556 du 05/04/2013 1 Ordinateur portable Latitude E6530 : standard base 1067 euros HT Latitude E6530:Standard base	218327	1 276,13	2818327	1 276,13	0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS
24995	2015	RECHERCHE/LV A/2015/1	10/03/2015	Etablissement	Macbook Pro 13.3" Retina Core i5(2adaptateurs,housse,garantie+3ans,1 6Go de RAM)	218327	1 692,11	2818327	1 692,11	0,00	OUI	oui	PC Obsolète		PPS
25009	2018	2018/00049	10/07/2018	Etablissement	*IMN-2018-000316*Licence Education BK CONNECT	20531	1 217,40	280531	1 217,40	0,00	OUI	oui	PC Obsolète		PPS
25012	2018	2018/00053	02/10/2018	Etablissement	*IMN-2018-000369*HA Ordinateur Portable	218327	1 451,62	2818327	1 451,62	0,00	OUI	oui	Licence non reconduite		PPS
25072	2012	RECHGEST/MAP /2012/3	01/06/2012	Etablissement	Emetteur recepteur GP340 MOTOROLA	215317	983,09	2815317	983,09	0,00	OUI		PC Obsolète		PPS
25073	2012	RECHGEST/MAP /2012/4	01/06/2012	Etablissement	Emetteur recepteur GP340 MOTOROLA	215317	1 435,20	2815317	1 435,20	0,00	OUI		Obsolète		PPS
25104	2010	RECHERCHE/M ATEIS/2010/16	01/06/2010	Etablissement	Rénovation pilotage machine servohydraulique - Offre HMELQ1626-02 du 29/06/2010 Selon marché n°M10.0082 Rénovation d'une machine servohydraulique	215317	10 000,00	2815317	10 000,00	0,00	OUI		Obsolète		PPS
25122	2011	RECHERCHE/M ATEIS/2011/19	01/06/2011	Etablissement	POMPE A VIDE SECONDAIRE - ARTICLES SELON VOTRE OFFRE N° 28381 DU 03/11/2011 POUVE L'ENSEMBLE :	215317	7 415,45	2815317	7 415,45	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
25125	2011	RECHERCHE/M ATEIS/2011/1	01/06/2011	Etablissement	1 EQUIPEMENT POUR FOUR DE FRITTAGE (géométrie spécifique) conditions selon votre devis ERE/EF/10 29 06/CP 436 du 27 juillet 2010	21557	6 137,98	281557	6 137,98	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
25127	2011	RECHERCHE/M ATEIS/2011/3	01/06/2011	Etablissement	- HOTTE GENERATION 1 TYPE ST1-900 SELON V/OFFRE 110131 JN ST1 9 DU 31/01/2011	21557	9 582,10	281557	9 582,10	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
25133	2011	RECHERCHE/M ATEIS/2011/11	01/06/2011	Etablissement	Tableur graphique dtk 2100 prix ht 1565.52	218327	1 872,36	2818327	1 872,36	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
25139	2012	RECHERCHE/M ATEIS/2012/13	01/06/2012	Etablissement	Calculateur industriel de démonstration + carte d'acquisition d'émission acoustique - Marché M12-0118	215317	5 991,95	2815317	5 991,95	0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS
25163	2013	RECHERCHE/M ATEIS/2013/17	01/06/2013	Etablissement	PYROMETRE IMPAC IGA 6 ADVANCED + CABLE + SUPPORT DE MONTAGE POUR L'ENSEMBLE :	215317	3 537,00	2815317	3 537,00	0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS
25168	2013	RECHERCHE/M ATEIS/2013/7	01/06/2013	Etablissement	Générateur de laboratoire d'impulsions ultra sonore selon devis numéro 3303014681 du 8/10/2012	215317	3 448,98	2815317	3 448,98	0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS
25170	2013	RECHERCHE/M ATEIS/2013/9	01/06/2013	Etablissement	THERMOVAC TM 101 PORTATIF Montant HT	215317	870,26	2815317	870,26	0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS
25172	2013	RECHERCHE/M ATEIS/2013/10	01/06/2013	Etablissement	OFFRE 20157611 DU 12/03/2013 GROUPE DE POMPAGE	215318	2 557,90	2815318	2 557,90	0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS
25173	2013	RECHERCHE/M ATEIS/2013/11	01/06/2013	Etablissement	OFFRE DVS-121834-1 DU 21/03/2013 MULTIPLEXEUR + FRAIS DE PORT : 90 EUROS	215318	1 331,15	2815318	1 331,15	0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS
25174	2013	RECHERCHE/M ATEIS/2013/2	01/06/2013	Etablissement	- FOURNITURE D'UN ENSEMBLE DE PIECES POUR L'AUTOMATISATION D'UN EQUIPEMENT FOUR-PRESSE SELON VOTRE OFFRE N° 12 - F2A4002318 Pour l'ensemble :	215318	3 577,24	2815318	3 577,24	0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS
25175	2013	RECHERCHE/M ATEIS/2013/3	01/06/2013	Etablissement	- FOURNITURE DE PIECES POUR AUTOMATISER UN EQUIPEMENT FOUR-PRESSE SELON VOTRE OFFRE N° 1520951 DU 27/11/2012. - Pour l'ensemble :	215318	3 863,20	2815318	3 863,20	0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS
25178	2013	RECHERCHE/M ATEIS/2013/29	01/06/2013	Etablissement	IsoMet Tronçonneuse automatique basse vitesse SELON DEVIS N)QT0929117 du 04/10/13	21557	4 283,65	281557	4 283,65	0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS

25179	2013	RECHERCHE/M ATEIS/2013/22	01/06/2013	Etablissement	CONTRÔLEUR DT6019 ÉLECTRONIQUE A 1 CANAL	21567		1 896,86	281567		1 896,86		0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS
25188	2013	RECHGEST/MAT EIS/2013/3	01/06/2013	Etablissement	- EQUIPEMENT D'IMAGERIE NUMERIQUE ZEISS	215317		9 481,60	2815317		9 481,60		0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS
25192	2014	RECHERCHE/M ATEIS/2014/4	01/06/2014	Etablissement	- INCUBATEUR BACTERIOLOGIQUE BD 53	215317		1 099,00	2815317		1 099,00		0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS
25193	2014	RECHERCHE/M ATEIS/2014/5	01/06/2014	Etablissement	Osmometre Type 15m et accessoires	215317		5 273,80	2815317		5 273,80		0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS
25200	2015	RECHERCHE/M ATEIS/2015/4	17/09/2015	Etablissement	- GROUPE DE POMPAGE CHIMIQUE	215317		3 582,00	2815317		3 582,00		0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS
25201	2015	RECHERCHE/M ATEIS/2015/6	19/11/2015	Etablissement	SPEEDMIXER (Quotation - reference 5981)	215317		9 925,00	2815317		9 925,00		0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS
25202	2015	RECHERCHE/M ATEIS/2015/7	01/12/2015	Etablissement	Acquisition d'un équipement de type cold spray - Système d'extraction filtration voie humide - Mise hors gel chauffage (MATEIS)	215317		1 150,00	2815317		1 150,00		0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS
25204	2015	RECHERCHE/M ATEIS/2015/5	16/09/2015	Etablissement	MCM 4403 - Ordinateur portable + adaptateur + sac à dos	218327		846,91	2818327		846,91		0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS
25205	2015	RECHGEST/MAT EIS/2015/2	30/06/2015	Etablissement	UPGRADE LICENCE GLOBALE POUR Ref600 (serial*16100)	20531		2 856,00	280531		2 856,00		0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
25206	2015	RECHGEST/MAT EIS/2015/3	30/06/2015	Etablissement	BAIN POLYSTAT 36 +25/+150°C 5L	215317		1 723,25	2815317		1 723,25		0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
25207	2015	RECHGEST/MAT EIS/2015/6	30/11/2015	Etablissement	Imprimante 3D Volumic ref stream 30 Dual Livrée (M.AGUILI)	215317		4 579,64	2815317		4 579,64		0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS
25209	2015	RECHGEST/MAT EIS/2015/7	01/12/2015	Etablissement	Acquisition d'un équipement de type cold spray - Système d'extraction filtration voie humide - Mise hors gel chauffage (MATEIS)	215317		2 409,66	2815317		2 409,66		0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS
25215	2016	RECHERCHE/M ATEIS/2016/1	01/06/2015	Etablissement	balance de précision reference LS320 A HML	215317		2 750,00	2815317		2 750,00		0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS
25218	2016	RECHERCHE/M ATEIS/2016/7	01/06/2015	Etablissement	Acquisition d'une caméra pour l'INSA de Lyon (laboratoire MATEIS)	215317		144 922,00	2815317		144 922,00		0,00	OUI	oui	OBSOLETE		PPS
25222	2016	RECHERCHE/M ATEIS/2016/6	13/07/2016	Etablissement	MIRE D'ETALONNAGE PRIX : 185.00€ PROJECTEUR LED 15W PRIX : 695.00€ BRAS MAGIQUE PRIX : 219.00€ SUPPORT CAMERAS : 1516€	21887		2 615,00	281887		1 953,73		661,27	NON	oui	OBSOLETE		PPS
25272	2020	2020/00003	22/01/2020	Etablissement	MCMA4402_CAT2_CONFIGURATION N°4PRECISION MOBILE 5540	218327		1 667,40	2818327		1 667,40		0,00	NON	oui	OBSOLETE		PPS
25273	2020	2020/00013	23/01/2020	Etablissement	CAT2_CONFIGURATION N°1 LATITUDE 5300	218327		1 416,30	2818327		1 416,30		0,00	NON	oui	OBSOLETE		PPS
25275	2020	2020/00005	12/05/2020	Etablissement	MCMA4403_CAT1_CONFIGURATION N°1PRECISION 3630 FORMAT MT_DEVIS N°100000591604	218327		1 186,16	2818327		1 186,16		0,00	NON	oui	mise en rebut / réforme		PPS
25320	2021	2021/00106	05/10/2021	Etablissement	MATERIEL PURIFICATION EAU PURELAB FLEX 6	215317		3 297,75	2815317		1 476,31		1 821,44	NON	oui	OBSOLETE		PPS
25327	2021	2021/00083	14/10/2021	Etablissement	CARTE GRAPHIQUE LDLC	218327		1 507,91	2818327		1 112,69		395,22	NON		OBSOLETE		PPS
25395	2020	2020/00003	18/11/2020	Etablissement	ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE MS ME4 SELON DEVIS D931224608	218327		1 733,33	2818327		1 733,33		0,00	NON		OBSOLETE		PPS
25842	2014	INTERNAT/REST AU/2014/5	31/12/2014	Etablissement	logiciel de gestion sygor	20531		2 880,00	280531		2 880,00		0,00	OUI		Matériel perdu suite au décès de M. JAY		PPS
26213	2021	2021/00065	02/09/2021	Etablissement	ORDINATEUR PORTABLE DELL PRECISION 5550	218327		2 302,10	2818327		1 787,02		515,08	NON	oui	mise en rebut / réforme		PPS
26307	2018	2018/00018	19/12/2018	Etablissement	*IMN-2018-000252*Lot périphériques tactiles pour TP Serious Games	218327		3 243,85	2818327		3 243,85		0,00	OUI	oui	VOL		PPS
26434	2016	FORMATION/SR ESRI AIP LIBRE/2016/1	25/05/2016	Etablissement	Robot RX90B CS8	21567		9 024,00	281567		9 024,00		0,00	NON	oui	OBSOLETE		PPS
26632	2016	FORMATION/TC U/2016/8	01/06/2016	Etablissement	MacBook Pro 13" devis n° D7340205 du 10/11/16	218328		1 615,66	2818328		1 615,66		0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
26795	2015	Uniquement Compta	31/12/2015	Etablissement	REGUL 2014 INSTRON FRANCE SA	21567		1 432,50	281567		1 432,50		0,00	OUI		MISE EN REBUT / REFORME		PPS
26796	2015	Uniquement Compta	31/12/2015	Etablissement	REGUL 2014 INSTRON FRANCE SA	21567		5 443,50	281567		5 443,50		0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS

26860	2016	DIRREC/BQR 2016 2017/2016/1	01/06/2016	Etablissement	Cat 3- Configuration 2- Precision T5810 - Format MT	218328	2 864,40	2818328	2 864,40	0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS
27080	2018	2020/00127	21/11/2018	Etablissement	[[#TR]]SUPP 2018/00027 *IMN-2018- 000286*Videoprojecteur - 1er cycle - salle OSTRODRASKI	218327	1 369,20	2818327	1 369,20	0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS
27141	2018	2020/00122	08/11/2018	Etablissement	[[#TR]]SUPP 2018/00019 *IMN-2018- 000486*boitier securitable gm	218327	2 816,88	2818327	2 816,88	0,00	OUI		Doublon		PPS
27264	2020	2019/00001	04/06/2020	Etablissement	Création écosystème web pour le groupe INSA	20531	1 692,00	280531	1 692,00	0,00	NON		mise en rebut / réforme		PPS
27323	2020	2020/00141	01/12/2020	Etablissement	PRIDIS	21567	1 095,60	281567	675,37	420,23	NON	oui	mise en rebut / réforme		PPS
27328	2021	2019/00001	17/09/2021	Etablissement	Création écosystème web pour le groupe INSA	20531	1 692,00	280531	1 290,25	401,75	NON		mise en rebut / réforme		PPS
35964	2023	2023/00108	28/09/2023	Etablissement	PC PORTABLES ELITEBOOK 640G10 - STATIONS D'ACCUEIL ET SACOCHES PRELUDE(3)	218327	1 063,80	2818327	90,35	973,45	NON	3	mise en rebut / réforme		PPS

2 741 545,94

2 729 531,20

12 014,74

id_ie	GL - ANNEE	n° d'inventaire	Date	UB	Désignation de l'immobilisation	FEA ajustement	ancements.Montar	cppte_amrt_rprs	rise_fin_2022.Monta	FEA oui/non	Sortie Inventaire physique	Commentaire	Etat_actif
18657	2009	900/2009/158	01/06/2009	Etablissement	PORTE OBJET JEOL	13412	30 212,88	13492	30 212,88 €	oui			PPS
19098	2013	FORMATION/AI P-RAO/2013/2	01/06/2013	Etablissement	1 logiciel ITAC Serious Game	13412	2 500,00	13492	2 500,00 €	oui			PPS
19138	2016	FORMATION/AI P-RAO/2016/11	01/06/2016	Etablissement	Lot matériel "gamers" pour jeux sérieux et casque virtuel	13412	3 457,61	13492	3 457,61 €	oui			PPS
19212	2020	2020/00127	29/10/2020	Etablissement	SMARTPHONES SANS ABONNEMENT POUR DEVELOPPEMENT PROJET SERIOUS GAME	13412	1 359,00	13492	1 359,00 €	oui			PPS
19214	2020	2020/00216	16/12/2020	Etablissement	SMARTPHONE SANS ABONNEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT PROJET SERIOUS GAME	13412	1 168,80	13492	1 168,80 €	oui			PPS
19807	2017	2017/00035	23/03/2017	Etablissement	ordinateur portable cat 1 CONFIGURATION 2 PROBOOK 640 G2 pour delphine Savel	13412	135,71	13492	135,71 €	oui			PPS
19942	2012	RECHERCHE/CE THIL/2012/33	01/06/2012	Etablissement	Latitude E6430 : satandard base	104133	1 606,23	104933	1 606,23 €	oui			PPS
19954	2013	RECHERCHE/CE THIL/2013/10	01/06/2013	Etablissement	mini air64 mini 40 m/s 140°C température -30 + 140°C sonde en plastique avec l 'électronique externe numéro article 93.0863	104133	1 036,00	104933	1 036,00 €	oui			PPS
19963	2013	RECHERCHE/CE THIL/2013/9	01/06/2013	Etablissement	Caméra rapide Formation d'une journée sur site pour 5 personnes Option: extension de garantie 1 an 1ère année de maintenance 2013/2014 2ème année de maintenance 2014/2015 3ème année de maintenance 2015/2016	104133	30 133,22	104933	30 133,22 €	oui			PPS
19968	2013	RECHERCHE/CE THIL/2013/19	01/06/2013	Etablissement	CONFIGURAITON PROFESSIONNELLE ITPARTNER DA3328241 NB MOBILE 1748P	104133	518,22	104933	518,22 €	oui			PPS
19977	2013	RECHERCHE/CE THIL/2013/6	01/06/2013	Etablissement	LATITUDE E6430 STANDARD BASE	104133	1 243,84	104933	1 243,84 €	oui			PPS
19988	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/15	01/06/2014	Etablissement	Logiciel d'analyse CALISTO	104133	15 688,80	104933	15 688,80 €	oui			PPS
19989	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/27	23/12/2014	Etablissement	COMSOL Multiphysics, Licence flottante réseau (FNL) pour 1 utilisateur simultané, Licence N° 1009480, 12 mois de frais de maintenance: du 01/07/2014 au 30/06/2015. Réduction exceptionnelle incluse.	13416	3 385,00	13496	3 385,00 €	oui			PPS
19991	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/11	01/06/2014	Etablissement	CENTRALE DE TRAITEMENT D'AIR Mises à niveau Liaisons Hydrauliques Humidificateur Mesure de débit d'air	104133	2 550,00	104933	2 550,00 €	oui			PPS
19992	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/11	01/06/2014	Etablissement	CENTRALE DE TRAITEMENT D'AIR Mises à niveau Liaisons Hydrauliques Humidificateur Mesure de débit d'air	104133	2 550,00	104933	2 550,00 €	oui			PPS
19993	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/11	01/06/2014	Etablissement	CENTRALE DE TRAITEMENT D'AIR Mises à niveau Liaisons Hydrauliques Humidificateur Mesure de débit d'air	104133	3 400,00	104933	3 400,00 €	oui			PPS
19994	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/14	01/06/2014	Etablissement	CONTRÔLEUR CS Evo	104133	15 709,20	104933	15 709,20 €	oui			PPS
19995	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/16	01/06/2014	Etablissement	SELON V/OFFRE DE PRIX OFR03737JOEO Version : 1 MATERIAUX ETALONS Fourniture de kits matériaux étalons certifiés pour correction en température analyseur SENSYS EVO	104133	10 423,20	104933	10 423,20 €	oui			PPS
19997	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/18	01/06/2014	Etablissement	SELON V/OFFRE DE PRIX OFR03684ZJS.1 WETSYS 50ml.min - Générateur et contrôleur	104133	4 632,00	104933	4 632,00 €	oui			PPS

19999	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/20	01/06/2014	Etablissement	Interface EUROTERM Profils d'humidité programmables Possibilité de balayage de différents gaz : air, hélium, azote, argon, CO2	104133	3 864,00	104933	3 864,00 €	oui			PPS
20001	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/22	01/06/2014	Etablissement	Ligne de transfert thermostaté pour générateur d'humidité Wetsys - Analyseur SETARAM	104133	4 176,00	104933	4 176,00 €	oui			PPS
20002	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/23	01/06/2014	Etablissement	Refroidisseur à circulation Unichiller 022- H-MPC (-10°C à +100°C - 230V /50 Hz) avec connexions	104133	4 281,60	104933	4 281,60 €	oui			PPS
20003	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/24	01/06/2014	Etablissement	ANEMOMETRE THERMOAIR64 OMNIDIRECTIONNEL 5M/S	104133	10 930,55	104933	10 930,55 €	oui			PPS
20004	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/28	23/12/2014	Etablissement	Réalisation d'un caillebotis sur la cellule expérimentale MINIBAT	104133	6 800,00	104933	6 800,00 €	oui			PPS
20005	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/29	01/06/2014	Etablissement	PLATEFORME DE ROBOTIQUE MOBILE KINGKONG ROBOT A 4 ROUES MOTRICES MECANUM	104133	1 136,00	104933	1 136,00 €	oui			PPS
20007	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/30	01/06/2014	Etablissement	Capteur d'humidité Pour chambre de mélange gaz sec/gaz humide	104133	4 416,00	104933	4 416,00 €	oui			PPS
20010	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/10	01/06/2014	Etablissement	CPU Intel Xéon E5-1660 V2 3.7GHz FCLGA 2011 15Mo Cache	104133	1 320,00	104933	1 320,00 €	oui			PPS
20012	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/13	12/11/2014	Etablissement	CARTE GRAPHIQUE ASUS GeForce GTX TITAN Black 6Go DDR5 Pcie 3.0	104133	999,00	104933	999,00 €	oui			PPS
20013	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/2	01/06/2014	Etablissement	Coprocesseur Intel Xeon Phi 7120P 1.25GHz Pci-e 61Coeurs	104133	19 680,00	104933	19 680,00 €	oui			PPS
20015	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/5	01/06/2014	Etablissement	Processeur Intel Xeon E5-2650 V2 8 coeurs 2.6GHz LGA 2011	104133	1 248,00	104933	1 248,00 €	oui			PPS
20016	2014	RECHERCHE/CE THIL/2014/6	20/06/2014	Etablissement	SSD SEAGATE ST800FM0053 SAS 800Go MegaRAID PCIe	104133	2 940,00	104933	2 940,00 €	oui			PPS
20062	2017	2017/00148	20/06/2017	Etablissement	*IMN-2017-000262*Ordinateur portable	104138	1 056,53	104938	1 056,53 €	oui			PPS
20065	2017	2017/00150	30/06/2017	Etablissement	*IMN-2017-000268*Ordinateur portable	104138	1 116,22	104938	1 116,22 €	oui			PPS
20082	2018	2018/00118	12/11/2018	Etablissement	*IMN-2018-000449*ORDINATEUR	13412	2 129,14	13492	2 129,14 €	oui			PPS
20083	2018	2018/00057	12/11/2018	Etablissement	*IMN-2018-000447*Ordinateur	104138	1 262,45	104938	1 262,45 €	oui			PPS
20193	2012	FORMATION/CI MIRLY/2012/2	01/06/2012	Etablissement	Suivant devis 161691_CRM du 18/06/2012 Licences IAR Embedded Workbench for Texas Instrument MSP430	13412	10 764,00	13492	10 764,00 €	oui			PPS
20195	2012	FORMATION/CI MIRLY/2012/3	01/06/2012	Etablissement	Suivant votre devis N° 8035219 du 23/10/2012 Appareil de mesure	13412	1 633,18	13492	1 633,18 €	oui			PPS
20197	2012	FORMATION/CI MIRLY/2012/5	01/06/2012	Etablissement	40 GHz Infinity probe, GSG, 45° connector, 150µm pitch	13412	16 503,94	13492	16 503,94 €	oui			PPS
20303	2013	RECHERCHE/CR EATIS/2013/4	01/06/2013	Etablissement	Latitude E6530 standard base	104133	2 862,48	104933	2 862,48 €	oui			PPS
20314	2015	RECHERCHE/CR EATIS/2015/1	27/04/2015	Etablissement	Station de travail mobile HP ZBook 14 configurable ID du modèle de base: 19198869 ID de configuration: 19241175	13416	1 713,98	13496	1 713,98 €	oui			PPS
20315	2015	RECHERCHE/CR EATIS/2015/2	27/04/2015	Etablissement	Cat 3 - Configuration 1 - Précision T1700 - format MT	104133	2 482,00	104933	2 482,00 €	oui			PPS
20316	2015	RECHERCHE/CR EATIS/2015/3	07/07/2015	Etablissement	ZBOOK 14G2	104133	1 724,89	104933	1 724,89 €	oui			PPS
20326	2016	RECHERCHE/CR EATIS/2016/2	01/06/2015	Etablissement	Cat2 configuration 2 Elitebook 820G2 ID du modèle de base : 21297512 ID de configuration : 21981620 Selon Devis PHD_HP12_OK_final, n° 45255294 du 18/03/2016	104133	1 325,57	104933	1 325,57 €	oui			PPS
20327	2016	RECHERCHE/CR EATIS/2016/3	01/06/2015	Etablissement	Cat 3 - Configuration 1 - Précision T1700 - format MT selon devis 100000208315 du 8/03/2016	104133	2 176,00	104933	2 176,00 €	oui			PPS
20328	2016	RECHERCHE/CR EATIS/2016/4	01/06/2015	Etablissement	CAT 3 CONFIG 1 ZBOOK 15G3	104133	1 439,80	104933	1 439,80 €	oui			PPS

20329	2016	RECHERCHE/CR EATIS/2016/5	01/06/2015	Etablissement	CAT CONFIG 3ELITE 840 G3	104133	1 183,02	104933	1 183,02 €	oui			PPS
20338	2018	2018/00038	30/10/2018	Etablissement	*IMN-2018-000419*PC Portable CAT2 Config 4 Precision Mobile 5530	104133	2 247,74	104933	2 247,74 €	oui			PPS
20960	2012	FORMATION/G CU/2012/4	01/06/2012	Etablissement	Automate CRESTRON - CP2E	13412	9 514,59	13492	9 514,59 €	oui			PPS
23669	2012	FORMATION/IF /2012/2	19/11/2012	Etablissement	1 siège spécial ergonomie ref AX800/TESSUA DEVIS 207482 DU 8/10/2012	13418	1 194,80	13498	1 194,80 €	oui			PPS
23692	2015	FORMATION/IF /2015/3	01/06/2015	Etablissement	1MacBook pro13.3 retina cor i5 passage a 16Go	13412	1 800,00	13492	1 800,00 €	oui			PPS
24287	2013	RECHERCHE/LA MCOS/2013/21	01/06/2013	Etablissement	STATION DE TRAVAIL Z220 CMT + ECRAN LED	104133	1 373,01	104933	1 373,01 €	oui			PPS
24295	2013	RECHERCHE/LA MCOS/2013/45	01/06/2013	Etablissement	DELL Precision T1700 Base CTO de mini- tour +	104133	1 276,37	104933	1 276,37 €	oui			PPS
24296	2013	RECHERCHE/LA MCOS/2013/46	01/06/2013	Etablissement	DELL Precision T1700 Base CTO de mini- tour +	104133	1 276,37	104933	1 276,37 €	oui			PPS
24322	2014	RECHERCHE/LA MCOS/2014/22	01/06/2014	Etablissement	Dell precision T3610 Base CTO Ecran 24" Ecran 27" clavier supplémentaire souris supplémentaire	104132	1 886,00	104932	1 886,00 €	oui			PPS
24373	2016	RECHERCHE/LA MCOS/2016/12	01/06/2015	Etablissement	Ordinateur portable : Cat2 Configuration 3 EliteBook 840 G3 + Accessoires (souris laser, sac à dos, câble verrouillage, écran 58.4 cm, clavier)	104133	2 696,90	104933	2 696,90 €	oui			PPS
24382	2017	2017/00117	06/03/2017	Etablissement	*IMN-2017-000204*PC Portable doctorants	104138	4 438,80	104938	4 438,80 €	oui			PPS
24744	2018	2018/00059	12/11/2018	Etablissement	*IMN-2019-000015*Ordinateur portable (PhD)	104133	989,50	104933	989,50 €	oui			PPS
24995	2015	RECHERCHE/LV A/2015/1	10/03/2015	Etablissement	Macbook Pro 13.3" Retina Core i5(2adaptateurs,housse,garantie+3ans,1 6Go de RAM)	104133	1 692,11	104933	1 692,11 €	oui			PPS
25139	2012	RECHERCHE/M ATEIS/2012/13	01/06/2012	Etablissement	Calculateur industriel de démonstration + carte d'acquisition d'émission acoustique - Marché M12-0118	104133	5 991,95	104933	5 991,95 €	oui			PPS
25163	2013	RECHERCHE/M ATEIS/2013/17	01/06/2013	Etablissement	PYROMETRE IMPAC IGA 6 ADVANCED + CABLE + SUPPORT DE MONTAGE POUR L'ENSEMBLE :	13415	3 537,00	13495	3 537,00 €	oui			PPS
25168	2013	RECHERCHE/M ATEIS/2013/7	01/06/2013	Etablissement	Générateur de laboratoire d'impulsions ultra sonore selon devis numéro 3303014681 du 8/10/2012	104133	3 448,98	104933	3 448,98 €	oui			PPS
25170	2013	RECHERCHE/M ATEIS/2013/9	01/06/2013	Etablissement	THERMOVAC TM 101 PORTATIF Montant HT	104133	870,26	104933	870,26 €	oui			PPS
25172	2013	RECHERCHE/M ATEIS/2013/10	01/06/2013	Etablissement	OFFRE 20157611 DU 12/03/2013 GROUPE DE POMPAGE	104133	2 557,90	104933	2 557,90 €	oui			PPS
25173	2013	RECHERCHE/M ATEIS/2013/11	01/06/2013	Etablissement	OFFRE DVS-121834-1 DU 21/03/2013 MULTIPLEXEUR + FRAIS DE PORT : 90 EUROS	104133	1 331,15	104933	1 331,15 €	oui			PPS
25174	2013	RECHERCHE/M ATEIS/2013/2	01/06/2013	Etablissement	- FOURNITURE D'UN ENSEMBLE DE PIECES POUR L'AUTOMATISATION D'UN EQUIPEMENT FOUR-PRESSE SELON VOTRE OFFRE N° 12 -F2A4002318 Pour l'ensemble :	104133	3 577,24	104933	3 577,24 €	oui			PPS
25175	2013	RECHERCHE/M ATEIS/2013/3	01/06/2013	Etablissement	- FOURNITURE DE PIECES POUR AUTOMATISER UN EQUIPEMENT FOUR- PRESSE SELON VOTRE OFFRE N° 1520951 DU 27/11/2012. - Pour l'ensemble :	104133	3 863,20	104933	3 863,20 €	oui			PPS
25178	2013	RECHERCHE/M ATEIS/2013/29	01/06/2013	Etablissement	IsoMet Tronçonneuse automatique basse vitesse SELON DEVIS NJQT0929117 du 04/10/13	104133	4 283,65	104933	4 283,65 €	oui			PPS

25179	2013	RECHERCHE/MATEIS/2013/22	01/06/2013	Etablissement	CONTRÔLEUR DT6019 ÉLECTRONIQUE A 1 CANAL	104133	1 896,86	104933	1 896,86 €	oui			PPS
25188	2013	RECHGEST/MATEIS/2013/3	01/06/2013	Etablissement	- EQUIPEMENT D'IMAGERIE NUMERIQUE ZEISS	13416	1 590,68	13496	1 590,68 €	oui			PPS
25192	2014	RECHERCHE/MATEIS/2014/4	01/06/2014	Etablissement	- INCUBATEUR BACTERIOLOGIQUE BD 53	13416	1 099,00	13496	1 099,00 €	oui			PPS
25193	2014	RECHERCHE/MATEIS/2014/5	01/06/2014	Etablissement	Osmometre Type 15m et accessoires	104133	5 273,80	104933	5 273,80 €	oui			PPS
25200	2015	RECHERCHE/MATEIS/2015/4	17/09/2015	Etablissement	- GROUPE DE POMPAGE CHIMIQUE	13416	3 582,00	13496	3 582,00 €	oui			PPS
25201	2015	RECHERCHE/MATEIS/2015/6	19/11/2015	Etablissement	SPEEDMIXER (Quotation - reference 5981)	13416	9 925,00	13496	9 925,00 €	oui			PPS
25202	2015	RECHERCHE/MATEIS/2015/7	01/12/2015	Etablissement	Acquisition d'un équipement de type cold spray - Système d'extraction filtration voie humide - Mise hors gel chauffage (MATEIS)	13417	1 150,00	13497	1 150,00 €	oui			PPS
25204	2015	RECHERCHE/MATEIS/2015/5	16/09/2015	Etablissement	MCM 4403 - Ordinateur portable + adaptateur + sac à dos	104133	846,91	104933	846,91 €	oui			PPS
25207	2015	RECHGEST/MATEIS/2015/6	30/11/2015	Etablissement	Imprimante 3D Volumic ref stream 30 Dual Livrée (M.AGUILI)	13415	4 579,64	13495	4 579,64 €	oui			PPS
25209	2015	RECHGEST/MATEIS/2015/7	01/12/2015	Etablissement	Acquisition d'un équipement de type cold spray - Système d'extraction filtration voie humide - Mise hors gel chauffage (MATEIS)	13415	2 409,66	13495	2 409,66 €	oui			PPS
25215	2016	RECHERCHE/MATEIS/2016/1	01/06/2015	Etablissement	balance de précision reference LS320 A HML	104133	2 750,00	104933	2 750,00 €	oui			PPS
25218	2016	RECHERCHE/MATEIS/2016/7	01/06/2015	Etablissement	Acquisition d'une caméra pour l'INSA de Lyon (laboratoire MATEIS)	104133	144 922,00	104933	144 922,00 €	oui			PPS
25222	2016	RECHERCHE/MATEIS/2016/6	13/07/2016	Etablissement	MIRE D'ETALONNAGE PRIX : 185.00€ PROJECTEUR LED 15W PRIX : 695.00€ BRAS MAGIQUE PRIX : 219.00€ SUPPORT CAMERAS : 1516€	104133	2 615,00	104933	2 615,00 €	oui			PPS
25272	2020	2020/00003	22/01/2020	Etablissement	MCMA4402_CAT2_CONFIGURATION N°4PRECISION MOBILE 5540	104133	1 667,40	104933	1 667,40 €	oui			PPS
25275	2020	2020/00005	12/05/2020	Etablissement	MCMA4403_CAT1_CONFIGURATION N°1PRECISION 3630 FORMAT MT_DEVIS N°100000591604	13417	1 186,16	13497	1 186,16 €	oui			PPS
25320	2021	2021/00106	05/10/2021	Etablissement	MATERIEL PURIFICATION EAU PURELAB FLEX 6	13412	3 297,75	13492	3 297,75 €	oui			PPS
26213	2021	2021/00065	02/09/2021	Etablissement	ORDINATEUR PORTABLE DELL PRECISION 5550	13418	2 302,10	13498	2 302,10 €	oui			PPS
26307	2018	2018/00018	19/12/2018	Etablissement	*IMN-2018-000252*Lot périphériques tactiles pour TP Serolus Games	13412	3 243,85	13492	3 243,85 €	oui			PPS
26434	2016	FORMATION/SR ESRI AIP LIBRE/2016/1	25/05/2016	Etablissement	Robot RX90B CS8	13412	9 024,00	13492	9 024,00 €	oui			PPS
27323	2020	2020/00141	01/12/2020	Etablissement	PRIDIS	13412	1 095,60	13492	1 095,60 €	oui	Mise au rebut / réforme		PPS
25009	2018	2018/00049	10/07/2018	Etablissement	*IMN-2018-000316*Licence Education BK CONNECT	104132	1 217,40	104932	1 217,40 €	oui			PPS
25012	2018	2018/00053	02/10/2018	Etablissement	*IMN-2018-000369*HA Ordinateur Portable	104132	1 451,62	104932	1 451,62 €	oui			PPS
20330	2016	RECHERCHE/CR EATIS/2016/6	01/06/2015	Etablissement	Cat2 Configuration 2 Elitbook 820 G3 modèle de base 22487318 ID Configuration : 22867697 Selon devis 46598029 du 4/10/2016	104133	1 351,17	104933	1 351,17 €	oui			PPS
25273	2020	2020/00013	23/01/2020	Etablissement	CAT2_CONFIGURATION N°1 LATITUDE 5300	104133	1 416,30	104933	1 416,30 €	oui			PPS

512 615,48

-

512 615,48

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 novembre 2024

Délibération n° 2024-11-14-7.1.3 Sorties d'inventaires INTERINSA

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 14 novembre 2024,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L711-1 et suivants

Vu les statuts de l'INSA Lyon du 15 mars 2018, modifiés,

Vu le règlement intérieur du 21 juin 2018, modifiés,

Vu le décret GBCP fait référence à la tenue de la comptabilité générale dans les organismes publics nationaux, en particulier aux articles 201 à 203.

Vu le recueil des normes comptables des établissements publics (RNCEP) adopté par arrêté du 1er juillet 2015,

Vu l'instruction comptable commune applicable aux organismes publics nationaux et du plan de comptes des organismes publics nationaux,

Vu l'instruction juridique commune du 29 juin 2023,

Considérant que les biens et équipements visés dans la demande de sortie d'inventaire ne sont plus adaptés aux besoins actuels d'INTERINSA ou ont fait l'objet de perte ou de vol,

Considérant que la sortie d'inventaire est justifiée pour des raisons de mise à jour de l'inventaire conformément à la législation en vigueur.

Approuve la demande de sortie de l'inventaire physique de l'INSA Lyon des biens et équipements figurant en annexe de la présente délibération.

La sortie d'inventaire se fera à la date du 14 novembre 2024 conformément aux modalités suivantes :

- Montant à sortir de l'inventaire : 41 124,75 €
- Amortissement correspondant : 41 124,75 € après un amortissement complémentaire de 401,75 euros sur l'année 2024

Résultats du vote :

Membres présents ou représentés : 23

Nombre de voix pour : 23

Nombre de voix contre : 00

Nombre d'abstentions : 00

Fait à Villeurbanne, le 14 novembre 2024

Christian NIBOUREL
Président du Conseil d'Administration



id_ie	GL - ANNEE	n° d'inventaire	Date	UB	Désignation de l'immobilisation	Compte	Montant de base de calcul	cpte_amrt_rprs	Cumul	amort_2024	in amortissemer	FEA oui/non	Sortie Inventaire physique	Commentaire	Etat_actif
12160	1999	99011400	01/06/1999	INTERINSA	SERVEUR IBM RS/6000 43P 150	218317	13 565,82	2818317	13 565,82	0,00	OUI				PPS
12162	1999	99011600	01/06/1999	INTERINSA	S/SERVEUR IBM RS/6000 43P	218317	1 930,46	2818317	1 930,46	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
12975	2000	20006300	01/06/2000	INTERINSA	VERSA.NOTE VXI PIII60 + ACCES	218317	3 616,86	2818317	3 616,86	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
13747	2001	21003000	01/06/2001	INTERINSA	BALANCE BCT 10 EURO HC/HD	218317	3 281,92	2818317	3 281,92	0,00	OUI		OBSOLETE		PPS
20190	2010	FORMATION/CI MIRLY/2010/1	01/06/2010	INTERINSA	MICROSCOPE + BENCHTOP PROBING	21567	16 535,71	281567	16 535,71	0,00	OUI		INTROVABLE		PPS
23194	2019	2019/00006	31/10/2019	INTERINSA	*IMN-2019-000338*Achat d'une unité centrale pour poste de M. Quentin BERNARD (DSI/SAGI)	218327	1 065,98	2818327	1 065,98	0,00	OUI		DOUBLON		PPS
23195	2022	2022/00001	25/01/2022	INTERINSA	ACHAT DE LICENCE POUR LE LOGICIEL SPHINX	20531	1 128,00	280531	726,25	401,75	NON		mise en rebut / réforme		PPS

41 124,75

40 723,00

401,75

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 novembre 2024

Délibération n° 2024-11-14-7.1.4 Sorties d'inventaires SIDD

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 14 novembre 2024,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L711-1 et suivants

Vu les statuts de l'INSA Lyon du 15 mars 2018, modifiés,

Vu le règlement intérieur du 21 juin 2018, modifiés,

Vu le décret GBCP fait référence à la tenue de la comptabilité générale dans les organismes publics nationaux, en particulier aux articles 201 à 203.

Vu le recueil des normes comptables des établissements publics (RNCEP) adopté par arrêté du 1er juillet 2015,

Vu l'instruction comptable commune applicable aux organismes publics nationaux et du plan de comptes des organismes publics nationaux,

Vu l'instruction juridique commune du 29 juin 2023,

Considérant que les biens et équipements visés dans la demande de sortie d'inventaire ne sont plus adaptés aux besoins actuels du SIDD ou ont fait l'objet de perte ou de vol,

Considérant que la sortie d'inventaire est justifiée pour des raisons de mise à jour de l'inventaire conformément à la législation en vigueur.

Approuve la demande de sortie de l'inventaire physique de l'INSA Lyon des biens et équipements figurant en annexe de la présente délibération.

La sortie d'inventaire se fera à la date du 14 novembre 2024 conformément aux modalités suivantes :

- Montant à sortir de l'inventaire : 1 257,73 €
- Amortissement correspondant : 1 257,73 €

Résultats du vote :

Membres présents ou représentés : 23

Nombre de voix pour : 23

Nombre de voix contre : 00

Nombre d'abstentions : 00

Fait à Villeurbanne, le 14 novembre 2024

Christian NIBOUREL
Président du Conseil d'Administration



id_ie	GL - ANNEE	n° d'inventaire	Date	UB	Désignation de l'immobilisation	Compte	Montant de base de calcul	cpte_amrt_rprs	Cumul	amort_2024	in amortissemer	FEA oui/non	Sortie Inventaire physique	Commentaire	Etat_actif
26902	2017	2017/00002	12/05/2017	SIDD	1 PC PORTABLE HP ELITEBOOK 820	218327	1 257,73	2818327	1 257,73	0,00	OUI		mise en rebut / réforme		PPS
							1 257,73		1 257,73	0,00					

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 novembre 2024

Délibération n° 2024-11-14-7.2

Taux d'indemnisation forfaitaire pour les déplacements professionnels effectués du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 14 novembre 2024,

Vu le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat,

Vu l'arrêté du 3 juillet 2006 modifié fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret du 3 juillet 2006 susvisé,

Vu l'arrêté du 3 juillet 2006 modifié fixant les taux des indemnités kilométriques prévues à l'article 10 du décret du 3 juillet 2006 susvisé,

Vu l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de stage prévues à l'article 3 du décret du 3 juillet 2006 susvisé,

Approuve les règles dérogatoires aux taux d'indemnisation forfaitaire pour les déplacements professionnels effectués du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, selon les modalités figurant en annexe de la présente délibération.

Résultats du vote :

Membres présents ou représentés	: 23
Nombre de voix pour	: 23
Nombre de voix contre	: 00
Nombre d'abstentions	: 00

Fait à Villeurbanne, le 14 novembre 2024

Christian NIBOUREL
Président du Conseil d'Administration



Taux d'indemnisation forfaitaire pour les déplacements professionnels effectués du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Les modalités de règlement des frais de déplacement temporaire des personnels civils de l'Etat sont fixées par le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat modifié par l'arrêté du 26 février 2019 fixant les taux des indemnités des mission.

Ce texte est complété par trois arrêtés interministériels déterminant :

- Les taux des indemnités de stage
- Les taux des indemnités de mission (frais de repas et d'hébergement en métropole, outre-mer et à l'étranger),
- Les taux des indemnités kilométriques,

Conformément à la réglementation (art. 5 du décret du 3 juillet 2006) et afin d'éviter aux agents de faire l'avance des frais, un marché est conclu par l'INSA pour prendre en charge l'hébergement, l'usage des transports par voie aérienne et ferroviaire, la gestion des passeports et des visas, les voyages de groupe.

Les réservations d'hébergement qui seraient effectués en dehors de ce dispositif, feront l'objet d'un remboursement aux frais réels dans la limite des plafonds (incluant le petit-déjeuner et les taxes de séjour) fixés par arrêté interministériel.

Toutefois le décret prévoit que lorsque l'intérêt du service l'exige, et pour tenir compte de situations particulières, une délibération du conseil d'Administration (CA) de l'établissement peut fixer, pour une durée limitée, des règles dérogatoires à ces arrêtés.

Il est ainsi décidé les dérogations suivantes :

Taux de remboursement des frais d'hébergement	France Métropolitaine			Outre-mer : Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie française
	Taux de base	Grandes villes et communes de la métropole du Grand Paris	Commune de Paris	
Arrêté ministériel du 3 juillet 2006 modifié	90 €	120 €	140 €	120€
Taux voté par le CA de l'INSA de Lyon	110 €	150 €	180 €	Pas de taux dérogatoire

Sur autorisation préalable du Directeur ou du Directeur Général des Services, il peut être dérogé à ces taux, pour les membres de l'équipe de Direction en représentation institutionnelle de l'INSA, pour les personnalités honorifiques, et les personnalités invités par l'INSA à participer à la vie institutionnelle de l'établissement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 novembre 2024

Délibération n° 2024-11-14-8.1 Subvention Bureau des Elèves (BDE)

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 14 novembre 2024,

Vu le Code de l'éducation, et notamment ses articles L.711-1 et suivants,

Vu les statuts de l'INSA Lyon du 15 mars 20218, modifiés,

Vu le règlement intérieur de l'INSA Lyon du 21 juin 2018, modifié,

Vu la demande de subvention du 30 août 2024,

Approuve la convention d'objectifs figurant en annexe de la présente délibération et la subvention qui sera attribuée au Bureau des Elèves pour un montant de 104 000 euros.

Résultats du vote :

Membres présents ou représentés : 23

Nombre de voix pour : 23

Nombre de voix contre : 00

Nombre d'abstentions : 00

Fait à Villeurbanne, le 14 novembre 2024

Christian NIBOUREL
Président du Conseil d'Administration



Art. 2 Durée d'application & modification

Cette convention est conclue pour une durée d'un an, les dates d'application de la présente convention sont les suivantes :

- ↳ date de départ : 1^{er} janvier 2024
- ↳ date d'achèvement : 31 décembre 2024

Art. 3 Dispositions financières

Art. 3.1 – montant de la subvention

Le montant de la subvention attribuée à l'Association est de 104.000 euros, conformément aux délibérations du Conseil d'Administration de l'INSA Lyon n° 2024 - du 2024.

Le détail des actions financées est le suivant :

- 75.000 € au titre de l'animation de la vie du campus et de la promotion de la vie associative, UB VIE ETUDIANTE - CR CVEC ;
- 5.000 € au titre de l'organisation du RAID du BDE avec la participation d'entreprises UB VIE ETUDIANTE - CR CVEC ;
- 6.000 € au titre du BAL du BDE organisé au Double Mixte sur le campus UB VIE ETUDIANTE - CR CVEC ;
- 8.000 € au titre du Gala du BDE organisé à la Cité Internationale UB VIE ETUDIANTE - CR CVEC.
- 10.000 € au titre de la participation au financement du week-end d'intégration du FIMI (20 €/étudiant) UB VIE ETUDIANTE – CR POLE VIE ASSOCIATIVE ;

Art. 3.2 – modalités de versement

La participation financière versée par l'INSA de Lyon sera versée **en un seul versement**.

Les fonds seront versés par le biais d'un virement au compte de l'Association dont les références sont les suivantes :

Banque	Code guichet	N° de compte	Clé
17806	00187	04201423614	10

Art. 4 Eléments annexés

Sont annexés à la présente convention :

- le formulaire de demande de subvention dûment rempli pour chaque action comprenant le budget prévisionnel du programme d'actions pour lequel la subvention est demandée.

Lors de la mise en œuvre du programme d'actions, l'Association peut procéder à une adaptation de son (ses) budget(s) prévisionnel(s) par des transferts entre natures de charges éligibles telles que les achats, les locations, les dépenses de publications, les charges de personnel, les frais de déplacement... Cette adaptation des dépenses réalisée dans le respect du montant total des coûts éligibles mentionné ci-dessus ne doit pas affecter la réalisation du programme d'actions.

Art. 5 Justificatifs

L'Association s'engage à fournir dans les six mois de la clôture son exercice budgétaire les documents ci-après :

Art. 5.1 – éléments financiers

- le compte rendu financier conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi no 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- le rapport complet du commissaire aux comptes (bilan, compte de résultat, comptes annuels, annexes, etc.) ou la balance globale des opérations de recettes et de dépenses en cas d'absence de commissaire aux comptes (ou le grand livre des dépenses et des recettes). En l'occurrence, la liasse fiscale déclarante pour le BDE.

Art. 5.2 – éléments non-financiers

- le compte-rendu quantitatif et qualitatif du programme d'actions signé par le président ;
- le rapport d'activité de l'Association ;
- l'INSA de Lyon peut procéder, conjointement avec l'Association, à l'évaluation des conditions de réalisation du programme d'actions auquel il a apporté son concours sur un plan quantitatif comme qualitatif.

Art. 6 Suivi

L'Association informe sans délai à l'INSA de toute nouvelle déclaration enregistrée dans le RNA et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

En cas d'inexécution ou de modification des conditions d'exécution et de retard pris dans l'exécution de la présente convention par l'Association, pour une raison quelconque, celle-ci doit en informer l'INSA Lyon sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

Art. 7 Contrôle de l'INSA de Lyon

L'INSA Lyon contrôle annuellement et à l'issue de la convention que la contribution financière n'excède pas le coût de la participation au financement des activités et des services.

Pendant et au terme de la convention, un contrôle sur place peut être réalisé par l'INSA Lyon, dans le cadre de l'évaluation prévue à l'article 6 ou dans le cadre du contrôle financier annuel. L'association s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tous autres documents dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle.

Art. 8 Sanctions

En cas d'inexécution ou de modification substantielle et en cas de retard dans les conditions d'exécution de la convention par l'Association sans l'accord écrit de l'INSA Lyon, celui-ci peut respectivement exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, diminuer ou suspendre le montant de la subvention, après examen des justificatifs présentés par l'Association et avoir préalablement entendu ses représentants. L'INSA Lyon en informe l'Association par lettre recommandée avec accusé de réception.

Art. 9 Conditions de résiliation

Si l'une des Parties devait ne pas respecter l'une des obligations prévues dans cette convention, l'autre Partie pourrait résilier la présente convention par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier.

Cette résiliation prendra effet dans les 30 (trente) jours suivant la réception de la lettre recommandée ou de l'exploit d'huissier.

Art. 10 Règlement des différends

En cas de différend sur l'interprétation ou l'application des articles de la présente convention, les Parties s'engagent à entreprendre des échanges constructifs, réels et sincères, en vue de son règlement.

A défaut de la résolution amiable, le différend pourra être soumis à la compétence exclusive du Tribunal Administratif de Lyon (184, rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03).



Convention faite sur 4 PAGES en 2 EXEMPLAIRES

Fait à Villeurbanne le 03/10/2024

Pour l'INSA Lyon
Frédéric FOTIADU
Directeur

Pour le BDE
Adèle SIVRE
Présidente